



LE

RÔLE



DES

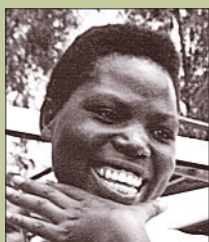


FEMMES



DANS LA RECONSTRUCTION ET
LE DÉVELOPPEMENT

AU RWANDA



Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des oratrices et ne reflètent pas nécessairement les positions de l'Organisation internationale pour les migrations.

L'OIM est attachée au principe selon lequel les migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'institution intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de : contribuer à relever les défis de la migration sur le plan pratique ; favoriser la compréhension des questions de migration ; promouvoir le développement économique et social par le biais de la migration ; et veiller au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
1211 Genève 19
Suisse
Tél : +41.22.717 91 11
Fax : +41.22.798 61 50
E-mail : hq@iom.int
Internet : <http://www.iom.int>

ISBN 92-9068-179-9

© 2003 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut, sans l'accord écrit préalable de l'éditeur, être reproduite, stockée dans un système de recherche d'informations ou transmise d'une quelconque façon, que ce soit par des moyens électroniques, mécaniques, de photocopie, d'enregistrement ou autres.

Le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique au Rwanda

Rapport du séminaire organisé par
Le Ministère du genre et de la promotion féminine (MIGEPROFE)
Rwanda Women Leaders' Caucus (RWLC)
L'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Ce projet a été financé par le Gouvernement belge

Table des Matières

Préface	
Dr. Odette Nyiramilimo, Secrétaire d'Etat aux affaires sociales et Vice-présidente de RWLC	5
Préface	
Madame Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre du Royaume de Belgique et Ministre de l'Emploi	6
Introduction	
Madame Ndioro Ndiaye, Directeur général adjoint de l'OIM	8
Glossaire	10

Résumé des Actes

Chapitre I : Introduction et Séance d'Ouverture

Mot de bienvenue	
Madame Joy Mukanyange, Présidente du RWLC	15
Discours d'ouverture	
Monsieur Marc GEDOPT, Ambassadeur de Belgique	18
Discours d'ouverture	
Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de l'OIM	20
Discours d'ouverture	
Madame Marie MUKANTABANA, Ministre du genre et de la promotion féminine	24

Chapitre II : Thèmes et Discussions

Thème 1 : Rôle des femmes dans la reconstruction nationale, la résolution et la prévention des conflits

Prévention des conflits et développement économique	
Madame Aloysia INYUMBA, Préfet Kigali Rural	31
Femmes et médias : la place de l'information pour la promotion du genre	
Madame Christine GAHAMANYI, journaliste	37
Prévention des conflits et développement économique (perspectives de la diaspora)	
Madame Marthe-Antoinette BALIHE, économiste	40
Débats et interventions de la salle	46

Thème 2 : Le rôle de la femme dans la reconstruction nationale et la prévention des conflits à travers les activités créatrices d'emploi et génératrices de revenus

Prévention des conflits et développement économique	
Madame Judith KANAKUZE, Coordinatrice du Réseau Femmes	47

Problématique de la génération des revenus et de l'épargne Madame Henriette ZIMURINDA, Présidente BPF	60
L'accès au micro-crédit : modalités et systèmes adaptés aux réalités des pays, Madame Jeanne MUREBWAYIRE, fonctionnaire	64
Les contraintes et les solutions pratiques liées à la mise en place des micro-entreprises Madame Agnès KAYIJIRE, Directrice OCIR THE	70
Débats et interventions de la salle	74
Pour une participation accrue des femmes dans les organisations de règlement de conflits: En Afrique : Monsieur Patrick MAZIMHAKA, Conseiller spécial du Président de la République Au Rwanda : Madame Madeleine BICAMUMPAKA, Consultante au MIGEPROFE	76
Bonne gouvernance et genre Monsieur Protais MUSONI, Secrétaire d'Etat au MINALOC	86
Le rôle des femmes dans le processus de transition Madame Jeanne RUSILIBYA, présidente Pro Femmes	93

Chapitre III : Conclusions et Recommandations

Thème 3 : Le renforcement de la position des femmes au sein de leur communauté

Travaux de groupes:

GROUPE I : Que devons-nous faire aujourd'hui pour que la femme rwandaise soit vraiment actrice dans la reconstruction nationale ?	101
GROUPE II : Que faire pour que les femmes démunies aient plus d'accès aux micro-crédits ?	102
GROUPE III : L'implication de la femme est indispensable à une bonne gouvernance. Quelle stratégie utiliser pour avoir au moins les 30 % dans tous les domaines et à tous les échelons ?	103
Recommandations	103
Motion de remerciement, Jacqueline MUHONGAYIRE, Députée à l'Assemblée nationale	106
Discours de clôture Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de l'OIM	108
Discours de clôture Madame Solina NYIRAHABIMANA, Ministre à la Présidence	110

Annexes

Annexe I : Programme	118
Annexe II : Liste des participants	120
Annexe III : Document de référence (OIM)	127
Annexe IV : Synthèse des réunions	133

Préface

Près de dix ans après le génocide sans précédent qui a endeuillé le Rwanda, ses conséquences dévastatrices se font toujours sentir partout dans le pays et même en dehors de ses frontières.

Le Gouvernement d'Union nationale, chargé de gérer la période de transition qui s'achève, a déployé ses efforts pour ramener la sécurité et la paix, la réconciliation et la reconstruction dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

Néanmoins, le chemin est encore long et la participation de tous est requise.

L'association de femmes dirigeantes ou « Rwanda Women Leaders' Caucus » (RWLC), dont le but primordial est d'encourager la femme à entrer davantage dans la sphère de prise de décisions, est plus que jamais convaincue que sans l'engagement et la participation effective de la femme, la reconstruction nationale et le développement durable ne seront jamais atteints.

La nouvelle Constitution nationale qui vient d'être promulguée spécifie dans son article 76 que la représentation féminine doit être d'au moins 30 %. Pourtant, si on compare la représentation des deux sexes, l'écart en éducation et même en pouvoir économique entre la femme et l'homme rwandais est énorme :

- Sur 100 personnes ayant suivi une formation universitaire, 73,1 % sont des hommes.
- Sur 100 chefs d'entreprises, 95 % sont des hommes.

Une question se pose : comment faire participer la femme malgré cette disproportion ?

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le RWLC, sous le patronage du MIGEPROFE, essayent de répondre à cette question en organisant ce séminaire-atelier, regroupant des femmes de différents niveaux, mais toutes des « leaders » appelées à contribuer à cette reconstruction nationale.

Suite aux exposés d'une valeur sans égale et aux discussions engagées par les participantes, des résolutions de participation et de sensibilisation ont été adoptées.

Un accord de financement de 30 000 dollars pour 25 micro-projets a été signé entre l'OIM et le MIGEPROFE pour déjà impliquer un certain nombre de femmes dans de petits projets générateurs de revenus.

Les femmes rwandaises remercient beaucoup l'OIM, particulièrement Madame Ndioro NDIAYE et l'équipe qui l'accompagnait, pour leur participation à cet effort de reconstruction et de développement économique.

Dr. Odette NYIRAMILIMO
Secrétaire d'Etat aux affaires sociales
et Vice-présidente de Rwanda Women Leaders' Caucus

Préface

Des morts. Des mortes. Par milliers. Par dizaines, par centaines de milliers. L'horreur qui appelle l'horreur. La violence qui s'embrace. Et la misère, individuelle et collective.

Puis le souvenir des disparus. La peur omniprésente. Le cauchemar qui se répète de nuit en nuit. Le silence de l'angoisse. Et la vie.

La vie qui continue, qui doit continuer. Le lendemain qui s'annonce et qui doit peu à peu restaurer sinon l'espoir du moins la conviction que le soleil se lèvera les jours d'après. Avec à jamais la mémoire gravée de pleurs, revient cependant l'envie de repartir, de reconstruire. Parce que la vie continue et va continuer.

Dans ce travail de reconstruction, les femmes ont le rôle central. Parce qu'elles portent la vie qui renaît même si c'est pour cela qu'elles furent les premières victimes. Parce qu'elles élèvent et éduquent. Parce que, quand les hommes étaient partis, c'est elles qui assumaient, seules souvent, la survie de la famille et parce qu'elles continuent à le faire. Parce que, habituées à guérir, elles savent sans doute mieux prévenir.

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encores, les femmes doivent saisir à bras le corps leur destin et celui de leurs collectivités, elles doivent prendre conscience de leur importance pour relever la vie.

Elles sont les ambassadrices de la prévention des conflits. Qui mieux qu'elles peuvent nourrir les enfants des valeurs humanistes universelle et leur apprendre, dès le plus jeune âge, le sens du partage, du respect de l'autre, de la convivialité, de l'entraide ? Par l'éducation à la paix, à laquelle l'école se doit évidemment de contribuer elle aussi, les femmes ont aujourd'hui la possibilité et la responsabilité de retisser le lien social et de prévenir les conflits de demain.

Les femmes occupent aussi une place active dans le domaine économique. Il convient de renforcer ce rôle. D'abord en lui donnant la reconnaissance qu'il mérite. Ensuite en permettant aux femmes de développer leurs activités économiques et en les aidant à accéder aux responsabilités auxquelles elles aspirent légitimement.

Le séminaire qui s'est tenu sur l'initiative de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a été une occasion de dresser un bilan du travail déjà accompli, d'en relever les points faibles et de tirer des conclusions pour l'avenir. Cet espace alimenté par des échanges interpersonnels et la contribution des intervenants fut très enrichissant. Je ne doute pas qu'il soit aussi un terreau fertile.

L'objectif que nous poursuivons est de favoriser les conditions permettant aux femmes d'avoir une vue d'ensemble du contexte dans lequel elles opèrent

et de créer des instruments susceptibles de les aider à mettre sur pied de nouvelles stratégies d'action.

C'est uniquement dans ces conditions-là qu'il leur sera possible d'accéder à des lieux de prise de décisions, dans l'espoir qu'elles pourront infléchir ces décisions pour qu'elles contribuent au développement harmonieux de leur sociétés.

« De la femme vient la lumière », écrivit Aragon. C'est, me fondant sur vos travaux, tout ce que je nous souhaite.

Madame Laurette ONKELINX
Vice-Première Ministre du Royaume de Belgique
et Ministre de l'Emploi

Introduction

Le Rwanda a traversé, depuis le génocide de 1994, une décennie durant laquelle les traumatismes sociaux et personnels considérables qui ont marqué la quasi-totalité des familles n'ont pas toujours pu être dépassés.

Période de reconstruction, période de transition.

Aujourd'hui, en grande partie grâce au processus douloureux mais nécessaire qui permet aux familles de connaître la vérité sur les circonstances de la mort des leurs, le Rwanda est en mesure d'affronter l'avenir et de tourner résolument cette page de son Histoire.

Dans ce contexte, les femmes ont un rôle essentiel, vital même. En effet, beaucoup d'entre elles sont désormais seules pour éduquer leurs enfants, faire vivre leurs familles ou simplement pour faire face à la vie et à ses difficultés.

Elles portent en grande partie les efforts et les chances de prospérité de toute une nation.

J'ai été de tous les combats pour les droits des femmes en Afrique et pour le renforcement de leur poids dans la vie économique, politique et sociale des pays en développement depuis longtemps, et en particulier durant la période de préparation de la Conférence de Pékin.

C'est donc tout naturellement que je me suis tournée vers Madame le Ministre ONKELINX pour lui proposer l'idée de contribuer à la formation des femmes dans la région des Grands lacs et de faciliter leur accès au micro-crédit, donc à une forme spécifique d'entrepreneuriat.

Elle a immédiatement adhéré à ce type d'action et nous sommes alors allées à la fois vers le Gouvernement, notamment le MIGEPROFE, et vers la société civile et les groupements féminins, parmi lesquels le Rwanda Women Leaders Caucus a été le partenaire le plus actif.

Favoriser les échanges d'expériences et de pratiques entre les femmes restées au pays et celles qui ont fait le choix migratoire, quelles qu'en aient été les raisons, renforcer les réseaux existants au niveau des diasporas et leur interaction avec le tissu associatif dans le pays, responsabiliser les acteurs locaux en matière de gestion des micro-crédits, autant de principes moteurs, parmi d'autres, des actions entreprises dans le cadre du projet financé par la Belgique.

J'ai eu l'immense chance de participer au séminaire de Kigali durant trois jours et de vivre avec toutes les femmes présentes un moment de communion et d'espoir : il était important, à ce moment de l'évolution du Rwanda, de marquer l'intérêt suscité par les évolutions en cours et l'OIM est fière d'avoir pu s'y associer.

J'ai d'ailleurs personnellement apprécié, quelques semaines plus tard, que les migrants de la diaspora aient enfin, pour la première fois, l'opportunité de voter lors de l'élection présidentielle qui a vu le Président Paul KAGAME reconduit démocratiquement dans ses hautes fonctions.

Je vois dans cette volonté d'associer tous les Rwandais, où qu'ils soient, à la vie politique de leur pays un signal fort et porteur d'avenir.

Je note aussi, pour m'en réjouir, que la représentation des femmes au Sénat, à l'Assemblée Nationale et au Gouvernement est importante, proche de 40 % en moyenne, et qu'il s'agit là d'un exemple de la prise de conscience de leur impact potentiel aux différents niveaux de décision de l'Etat.

Je souhaite que chacune des pierres de cet édifice contribue à la solidité de l'ensemble et j'espère que, dans quelques mois, nous retiendrons aussi de ce séminaire la réussite des projets de terrain qu'il aura contribué à lancer.

Madame Ndioro NDIAYE
Directeur général adjoint de
L'Organisation internationale pour les migrations

Glossaire

ACP-UE	Afrique, Caraïbes et Pacifique et Union européenne
AFER	Association des femmes entrepreneurs au Rwanda
AGOA	African Growth and Opportunity Act
APBE	Association féminine dans la province rwandaise de Byumba
APE	Accord de partenariat économique
ARFEM	Association rwandaise des femmes des médias
AVEGA	Association des veuves du génocide
BAD	Banque africaine de développement
BCR	Banque commerciale du Rwanda
BNR	Banque nationale du Rwanda
BPPF	Banque populaire pour la promotion de la femme
CAPMER	Centre d'appui aux petites et moyennes entreprises au Rwanda
CDAS	Southern African Development Community (SADC)
CDD	Comité Diocésain pour le Développement
CDF	Community development fund (fonds de développement communautaire)
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEPGL	Communauté économique des pays des Grands Lacs
COMESA	Common Market for Eastern and South Africa
COOPEDU	Coopérative d'Épargne et de Crédit de l'association Duterimbere
ECOWAS	Economic Community of West African States
FDC	Fond de développement communautaire
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GEC	Groupe d'épargne et de crédit
HCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
IGAD	Intergovernmental authority on development
IMP	International Migration Programme
LRA	L'Armée de résistance du Seigneur
MIFOTRA	Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MIGEPRO	Ministère du genre et de la promotion féminine
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts
MINALOC	Ministère des Affaires sociales et de l'Administration locale
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OAU	Organization for African Unity
OCIR-THE	Office des cultures industrielles au Rwanda
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPPEMER	Projet de promotion des petites et micro-entreprises au Rwanda, dans les provinces de Byumba, Umutara et Ruhengeri
PRSP	Programme de la réduction structurelle de la pauvreté
RMF	Rwanda micro-finance forum

RWLC	Rwanda Women Leader's Caucus
SC	Conseil de Sécurité
SPLA	Armée de libération des peuples du Soudan
UA	Union africaine
UNIFEM	United Nations Development Fund for Women
UNR	Université nationale du Rwanda
WGGI	Working Group on Gender Issues
WIT	Women in Transition

Chapitre I

INTRODUCTION ET SEANCE D'OUVERTURE



Résumé

Le 19 juin 2003 s'est tenu à l'hôtel NOVOTEL UMUBANO de Kigali, Rwanda, le séminaire portant sur le rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique du pays. Ce séminaire était organisé par le Rwanda Women Leaders' Caucus (RWLC) et le Ministère du Genre et de la Promotion féminine (MIGEPROFE) avec l'appui de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM).

Les allocutions d'ouverture se sont focalisées sur le rôle de la femme rwandaise dans la reconstruction de son pays et sur l'importance qu'accordent les gouvernements belge et rwandais, ainsi que l'OIM, aux programmes relatifs aux actions féminines.

Madame la Présidente du Rwanda Women Leaders' Caucus a commencé par adresser aux participants au Séminaire un mot de bienvenue dans lequel elle a rappelé le rôle de l'OIM dans la gestion des populations migrantes et le développement. Elle a également insisté sur le rôle politique, social, et économique que les femmes doivent jouer dans la reconstruction du Rwanda.

MOT DE BIENVENUE PRESIDENT DU RWLC

Madame l'Ambassadeur Joy MUKANYANGE

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale,

Monsieur le Président de la Cour supérieure de Justice,

Madame le Directeur général adjoint de l'OIM,

Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique,

Monsieur le Ministre du genre et de la promotion féminine,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Membres du Parlement,

A tous nos distingués invités,

C'est pour moi un grand honneur, en tant que représentante du Rwanda Women Leaders' Caucus (RWLC), de vous accueillir ici à ce séminaire sur le thème

du « rôle des femmes dans la reconstruction et le développement économique au Rwanda ».

Excellences, chers invités, ce séminaire a été organisé conjointement par le Ministère du genre et de la promotion féminine (MIGEPROFE) dans le développement et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en collaboration avec le RWLC.

L'OIM est réputée dans le monde entier pour son travail sur la « gestion des migrations », mais surtout pour son assistance aux populations migrantes dans l'installation et la réinstallation de personnes et pour son aide dans les situations de crises. Cependant, l'OIM se concentre de plus en plus sur le développement, ayant pris conscience que les populations dont elle s'occupe constituent un énorme potentiel de connaissance, d'aptitudes et d'expériences professionnelles qui peuvent être exploitées pour le développement de leur pays. Je suis sûre que le Professeur Ndioro Ndiaye et d'autres personnalités de l'OIM pourront vous en dire davantage sur ce sujet. Le travail du Ministère du genre pour promouvoir le renforcement du pouvoir des femmes au Rwanda est bien connu de vous tous.

Les membres du RWLC reconnaissent les capacités remarquables des femmes rwandaises, et notre mission est de leur inculquer la culture et l'esprit de leadership afin de récolter un maximum de profit pour le développement de leur pays.

Je ne vais pas insister sur l'importance du thème de ce séminaire. Les exposés traiteront du rôle des femmes dans la reconstruction et dans le développement au Rwanda en abordant trois axes essentiels :

1. La résolution des conflits par le développement économique, l'emploi, et la génération de revenus ;
2. L'accès aux finances et à l'entrepreneuriat ;
3. La bonne gouvernance.

Mesdames, Messieurs, chers invités,

Le Rwanda traverse une période cruciale de son histoire. Presque dix ans après le génocide dévastateur, nous arrivons à la fin de la période de transition. Une nouvelle Constitution a été approuvée par la population rwandaise au moyen d'un référendum et promulguée par l'Assemblée nationale transitionnelle.

Le peuple du Rwanda attend avec impatience les élections présidentielles et législatives. Le résultat de ce processus électoral déterminera l'histoire du pays pour les années à venir.

La femme rwandaise doit trouver sa place légitime dans ce processus électoral. Il est temps que les femmes rwandaises s'assurent qu'elles infléchissent le cours de l'histoire de leur pays dans la bonne direction.

Toutefois, avant que les femmes puissent jouer un rôle décisif dans le développement du pays, il faut que leur pouvoir, non seulement politique et social mais aussi économique, soit renforcé. Nous savons que la pauvreté est la plus grande entrave au renforcement du pouvoir des femmes.

C'est pourquoi le séminaire aborde trois préoccupations actuelles de notre pays :

- La paix et la sécurité à travers la résolution des conflits ;
- Le développement économique ;
- La bonne gouvernance.

Chers participants, c'est un moment en or, profitez-en pleinement.

Mesdames, Messieurs, j'ai encore une fois le plaisir de vous accueillir à ce séminaire. Je souhaite un bon séjour au Rwanda à ceux qui viennent de l'étranger. Prenez le temps de visiter notre magnifique arrière-pays et de rencontrer les merveilleux citoyens rwandais.

A présent, j'ai l'honneur d'accueillir Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique, qui va s'adresser à vous et procéder à l'ouverture officielle de notre séminaire.

Résumé

Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique a abordé le thème du renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique du Rwanda, en insistant notamment sur l'importance de la parité dans les domaines économique, politique, et domestique.

DISCOURS D'OUVERTURE REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DE BELGIQUE

Monsieur Marc GEDOPT

Mesdames les Ministres,

Mesdames les Secrétaires d'Etat,

Madame la Présidente du Rwanda Women Leaders' Caucus,

Madame le Directeur général adjoint de l'OIM,

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours une grande joie et un grand honneur pour un ambassadeur de la Belgique de pouvoir participer à l'ouverture d'un séminaire sur le développement du Rwanda.

Le sujet du séminaire d'aujourd'hui intitulé « Le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique du Rwanda » devrait réellement être mis au centre du débat politique.

Les Rwandais et Rwandaises se sont eux-mêmes dotés d'une constitution progressiste au sujet du rôle de la femme et de l'égalité entre hommes et femmes. Le texte de la Constitution à ce sujet est d'avant-garde, non seulement par rapport à d'autres pays, mais aussi par rapport à la réalité quotidienne.

Ce qui importe donc maintenant c'est de la mettre en œuvre.

Pourquoi cette étape est-elle si importante ?

Une étude de la Banque mondiale menée en 2001 a démontré que d'un côté, la pauvreté exacerbe les inégalités entre les sexes et que de l'autre, ces inégalités entravent le développement durable. Je cite : « Ignorer les inégalités entre les sexes est d'un coût élevé pour le bien-être des gens et pour la capacité des

pays à se développer de façon durable, à gouverner de façon efficiente et ainsi à réduire la pauvreté ».

Le PNUD, pour sa part, a estimé que plus de 70 % des pauvres sont des femmes.

C'est pour ces raisons que la loi belge du 25 mai 1999 sur la coopération internationale stipule que la coopération belge a pour objectif prioritaire le développement humain durable, qui doit être atteint en luttant contre la pauvreté, sur la base du concept de partenariat et dans le respect des critères de pertinence pour le développement. Dans ce cadre, notre coopération place le rééquilibrage des droits et des chances des hommes et des femmes au rang des thèmes transsectoriels dont la coopération belge doit tenir compte de façon permanente.

Il est clair que les inégalités entre les femmes et les hommes n'ont pas seulement un impact immédiat, mais elles conditionnent aussi les générations futures. De nombreuses études ont démontré la corrélation entre le statut, les conditions de vie et la santé des femmes d'une part, et le développement psychomoteur des enfants, d'autre part.

Les revenus des femmes et le contrôle exercé par les femmes sur ces revenus sont également liés à l'amélioration de la santé des enfants et de leur statut nutritionnel. L'analyse de la répartition des ressources au niveau des familles montre que les mères consacrent une plus grande partie de leurs revenus aux besoins du foyer et des enfants que les pères.

Ces quelques remarques démontrent bien l'importance du renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique.

Sans pour autant souscrire totalement à la vision de mon épouse qui, après trois expériences diplomatiques en Afrique, est maintenant convaincue que le seul avenir possible pour l'Afrique réside dans la vision prônant « tous les pouvoirs aux femmes », je pense qu'une vraie égalité en matière de pouvoirs domestique, économique et politique est certainement une condition, mais aussi le résultat d'un développement réellement durable.

Mesdames les Ministres,

Mesdames les Secrétares d'Etat,

Mesdames et Messieurs,

En tant qu'ambassadeur, je suis heureux que la Belgique ait pu contribuer à ce séminaire. J'espère que vos travaux apporteront des idées nouvelles à la fois à la société civile, aux pouvoirs locaux, au Gouvernement et aux partenaires internationaux du développement du Rwanda.

Je vous remercie.

Résumé

Suite à l'allocution de l'Ambassadeur de Belgique, Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de l'OIM, a prononcé un discours portant sur l'évolution du rôle des femmes dans le Rwanda de l'après-génocide, et plus particulièrement sur l'impact qu'elles peuvent avoir sur le développement économique. Elle a répété que l'OIM avait un rôle à jouer dans l'intégration des femmes africaines pour la reconstruction de leur pays, et a promis d'accompagner encore davantage les femmes rwandaises dans le processus d'intégration au développement économique de leur nation.

DISCOURS D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'OIM

Madame Ndioro NDIAYE

Madame le Ministre du genre et de la promotion féminine,

Madame la secrétaire d'Etat aux Affaires sociales,

Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Rwanda,

Mesdames les membres du Rwanda Women Leaders' Caucus,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'agréable plaisir de nous retrouver ici ce matin en terre rwandaise pour l'ouverture du séminaire sur le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique au Rwanda. Au-delà du plaisir que nous éprouvons, c'est aussi un réel sentiment de satisfaction qui nous anime profondément car, comme vous le savez, l'OIM mais aussi la communauté internationale dans son ensemble, accorde une grande importance au rôle des femmes dans les processus de paix et de réconciliation et à la participation effective des femmes à toutes les questions liées au bien-être de l'humanité.

Qu'il me soit permis, avant tout, de remercier Son Excellence Monsieur le Président de la République et les autorités rwandaises pour leur disponibilité, leur assistance et toute l'infrastructure qu'ils ont gracieusement offerte pour la préparation de cet atelier.

Je voudrais particulièrement saluer en cet instant le noble engagement de la Belgique et son appui financier fort apprécié. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Madame Laurette ONKELINX, Vice-Premier ministre belge et Ministre de l'Emploi pour sa détermination constante à faire avancer la cause de la femme en général et celle de la femme africaine en particulier.

Nul n'ignore les effets des récents événements de 1994 sur ce pays et ses conséquences multiformes dans la vie des hommes, des femmes et des enfants rwandais. D'une manière générale, la situation des femmes pendant les moments de crise mérite qu'on y prête beaucoup d'attention. Elles sont les premières victimes des conflits dans la mesure où lorsque leurs époux sont au front, elles doivent faire face aux bombardements ainsi qu'aux exactions et aux violences de nature diverse commises par des combattants et de personnes peu scrupuleuses. C'est encore elles qui doivent assumer les responsabilités les plus contraignantes de la famille et dans le pire des cas, gérer les problèmes des enfants nés de viols, source de graves traumatismes psychologiques.

Toutefois, si au cours de ces dernières décennies elles sont restées en dehors des circuits traditionnels et en marge des processus habituels touchant d'une part la prise de décisions relatives à l'entrée en conflit et d'autre part, la reconstruction dans les périodes consécutives aux conflits, les femmes entrent progressivement dans le rôle de partenaires fiables et indispensables dans la recherche de solutions durables aux problèmes liés à la sécurité, à la paix et à la reconstruction nationale.

Force est de constater que leur statut a beaucoup évolué et qu'elles ne sont plus exclusivement considérées comme victimes nécessitant assistance et protection mais bien comme agents actifs, citoyennes dotées d'un sens aigu de la gestion et de facultés remarquables. Ces atouts doivent concourir à la mise en place d'un environnement favorable à la paix, à la stabilité, à la cohésion et à l'unité nationales, facteurs essentiels du développement économique.

L'OIM, quant à elle, s'efforce depuis plusieurs années de donner aux femmes le rôle d'agents de développement pour ses programmes de retour et de réintégration. Elle a ainsi mobilisé dans bon nombre de pays, notamment en Somalie, au Kosovo, en Afghanistan, au Guatemala, au Mozambique et en Angola, le potentiel des femmes en vue de les préparer à leur rôle d'actrices en faveur de la paix.

Fort de sa longue expérience, riche et diversifiée, en matière d'intervention post-conflit, et consciente des potentialités dont regorgent les femmes rwandaises, de la volonté dont elles sont animées et de la détermination dont elles font preuve à participer pleinement au processus de paix et de reconstruction de leur pays, l'OIM a entrepris de développer ce projet, qui devra avoir pour effet de faciliter leur intégration parfaite dans ce processus en vue de le consolider et de le parachever. Ce projet, qui s'intègre parfaitement dans la ligne politique de l'OIM relative à la prévention de l'exode des cerveaux,

devra promouvoir la coopération entre l'OIM et le Rwanda, pays membre depuis l'année 2002.

Pour ce faire, il sera nécessaire de former des réseaux, constituer des alliances stratégiques et promouvoir une coopération véritable entre les femmes rwandaises de l'intérieur comme de l'extérieur du pays. C'est en cela que la dimension du développement économique prend toute son importance dans le contexte de la migration.

Mesdames, Messieurs,

L'OIM reste convaincue que le soutien en faveur du dialogue et de la communication entre les femmes rwandaises devra aboutir non seulement à la promotion de l'emploi, à la génération de revenus et au développement économique, mais aussi à la prévention des conflits et de l'exode des cerveaux. C'est pourquoi, durant trois jours, le présent séminaire va aborder les thèmes suivants:

- La reconstruction, la réconciliation et la promotion d'une culture de paix ;
- Les mécanismes traditionnels de règlement et de prévention des conflits ;
- Les droits de l'homme, la démocratie, la diversité, l'autonomie ;
- L'intégration des femmes ;
- Le rôle des femmes dans le développement économique ;
- La création des réseaux et l'amélioration des compétences ;
- Le développement des entreprises à partir des micro-crédits.

La formation permettra sans doute d'affiner les compétences des femmes afin de mieux les préparer à assumer leurs responsabilités au sein de la société rwandaise. Elle devra en outre déboucher sur le lancement d'un projet de micro-crédits destiné à accompagner les femmes dans ce processus d'habilitation au pouvoir et à les assister dans l'identification et la mise sur pied de micro-entreprises, génératrices d'emploi et de revenus, dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, et des PME. Il va sans dire que l'impact réel de ces initiatives se profile à tous les niveaux.

Il existe un lien dynamique inévitable entre la pauvreté et les conflits, entre la richesse et la stabilité mais mieux encore, entre le développement économique, la réhabilitation, la réconciliation, et la promotion de la paix. Quand les conditions nécessaires au développement économique des jeunes femmes sont remplies, elles ont la possibilité de jouer un rôle économique de premier plan pour le bien-être de leurs familles, de leurs communautés, de leur pays et même de leur région. Au-delà du soutien économique, les femmes peuvent occuper une place centrale dans la promotion de la stabilité, dans le respect des droits humains, et dans le rétablissement d'une paix durable.

Au vu de tout ce qui précède, l'OIM mettra en place un mécanisme de suivi pour aider les femmes durant tout le processus et pour s'assurer que ces femmes – ainsi que celles de leur famille, de leur communauté et de tout le pays – profitent au maximum de cet accompagnement.

Par ailleurs, l'OIM, toujours fidèle à ses relations traditionnelles de coopération très positives avec le Rwanda, se fera le devoir de maintenir un contact étroit avec les autorités, notamment avec le Ministre du genre et de la promotion féminine, le Ministre de l'Economie et des Finances.

Je voudrais, pour terminer, encourager les formatrices à offrir le meilleur d'elles-mêmes, et à investir leurs connaissances dans ce séminaire. Je voudrais également inviter les participantes à faire preuve de disponibilité et à montrer tout leur désir d'apprendre.

Au reste, je formule le vœu que ce projet soit un modèle de réussite non seulement pour le Rwanda mais aussi pour la région des Grands Lacs, pour l'Afrique et pour le monde entier.

Je vous remercie.

Résumé

Madame Marie MUKANTABANA, Ministre du genre et de la promotion féminine, a fait un discours d'ouverture qui a clos la matinée. Dans son allocution, elle a parlé du rôle des femmes dans le processus de transition, et a exhorté ses consœurs à plaider pour l'inclusion de la femme rwandaise de la diaspora dans le processus de développement économique du pays. En effet, sa mise à l'écart constituerait une perte en capital humain pour le Rwanda, vu le potentiel que présentent les membres de la diaspora rwandaise.

DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DU GENRE ET DE LA PROMOTION FEMININE

Madame Marie MUKANTABANA

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Madame le Directeur général adjoint de l'OIM,

Monsieur l'Ambassadeur de Belgique,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des agences des Nations Unies
accrédités au Rwanda,

Madame la Directrice régionale de l'UNIFEM,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Madame la Présidente du Rwanda Women Leaders' Caucus,

Distingués invités,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes chaleureuses salutations,
et de vous exprimer toute ma gratitude pour avoir répondu nombreux à notre
invitation.

Je voudrais d'emblée remercier notre jeune association « Rwanda Women
Leaders' Caucus » d'avoir pris l'initiative d'organiser ce séminaire sur le
renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction du pays et le
développement économique en collaboration avec l'OIM et le MIGEPROFE.

Excellences,

Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

Lorsque le monde entier s'était donné rendez-vous à Beijing en 1995 pour analyser la situation de la femme, notre pays était encore sous le choc des événements tragiques de 1994 qui ont conduit au génocide. Plus qu'une sonnette d'alarme lancée à la communauté internationale pour venir en aide aux survivants et aux rescapés du génocide, la déclaration de la délégation rwandaise à cette conférence internationale était un message plein de détermination et d'optimisme pour la reconstruction du pays. Je cite : « Nous sommes engagées et déterminées à donner au Rwanda une nouvelle figure ». Fin de citation.

Huit ans plus tard, il est encourageant de constater que cette « nouvelle figure » qui n'était qu'un rêve à cette époque est aujourd'hui réalité. En effet, la femme rwandaise voudrait s'engager davantage dans la reconstruction nationale et le développement économique du pays ; c'est l'un des objectifs poursuivis par l'association à but non lucratif « Rwanda Women Leaders' Caucus » qui nous accueille ce matin avec la collaboration du Ministère du genre et de la promotion féminine.

Selon les données du dernier recensement national, les femmes constituent un peu plus de 52 % de la population totale et 60 % de la population active; 34 % des ménages rwandais sont dirigés par des femmes. Une étude menée dans le cadre du Programme de réduction de la pauvreté a révélé que les trois quarts du 65 % des Rwandais vivant en dessous du seuil de la pauvreté sont des femmes.

Différents facteurs ont participé à cette situation de pauvreté extrême des femmes, notamment et en premier lieu les suites de la guerre et du génocide, mais aussi l'analphabétisme très élevé chez les femmes, les inhibitions culturelles profondément enracinées chez la femme elle-même, le manque d'accès à l'éducation et aux ressources.

De plus, la société rwandaise est encore caractérisée par une division sexuelle du travail, et toute la formation dispensée jusqu'à très récemment était axée sur cette répartition stéréotypée des tâches. N'oublions pas que les filles n'ont rejoint les garçons sur les bancs de l'école que trente ans après eux.

Pourtant, de tout temps, la femme rwandaise a joué un rôle important dans l'économie du pays – et aujourd'hui plus que jamais. Malheureusement, elle n'avait pas accès aux ressources économiques au même titre que l'homme à cause du système juridique et coutumier qui instituait la primauté de l'homme dans la gestion du patrimoine familial et dans sa transmission successorale.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, après la phase d'urgence qui a suivi le génocide de 1994, le Gouvernement du Rwanda a adopté une approche holistique de développement socio-économique afin de reconstruire le pays.

Reconnaissant que les inégalités de genre constituent un grand handicap au développement du Rwanda, et sont du reste contre le principe de la justice, le Gouvernement s'est engagé à accorder une place plus importante à la dimension genre dans l'agenda et le processus de développement du pays.

Pour ce faire, le Ministère du genre et de la promotion féminine (MIGEPROFE), créé en 1999, s'est vu assigner la double mission de promouvoir l'égalité et l'équité du genre dans les politiques et programmes du pays, ainsi que le renforcement du pouvoir de la femme dans tous les domaines.

L'hypothèse suivante s'est confirmée pour notre pays : les pays engagés dans le processus de reconstruction nationale suite à des périodes post-conflit bénéficient d'occasions inédites de renforcer l'égalité des genres dans les politiques et les programmes.

La création du MIGEPROFE illustre la volonté du Gouvernement de combattre sans faille les causes structurelles des inégalités de genre dans notre pays.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Différentes actions s'inscrivant dans cette dynamique ont été effectuées. Permettez-moi d'en citer quelques-unes :

- L'établissement du Conseil national des femmes visant à promouvoir la participation de la femme dans la prise de décision afin qu'elle soit actrice et bénéficiaire du développement ;
- La promulgation de la loi sur les régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités ;
- La prise en compte de la dimension genre dans le programme national de lutte contre la pauvreté et la reconnaissance de l'égalité en genre comme un des facteurs importants participant à l'éradication de la féminisation de la pauvreté ;
- Le lancement officiel d'une initiative proposant d'intégrer la dimension genre dans le budget et l'intégration effective de cette dimension dans le budget 2003 de cinq ministères pilotes ;
- Les principes d'égalité des hommes et des femmes et de non-discrimination sont aujourd'hui consacrés en tant que principes constitutionnels et en tant que composantes du programme du gouvernement.

Divers mécanismes ont été mis en place afin de résorber les décalages qui existent entre l'homme et la femme, et d'impliquer davantage cette dernière dans la prise de décision.

Des micro-crédits et des instruments financiers tels que les fonds communaux, les fonds de garantie, les banques et les coopératives d'épargne et de crédits pour les femmes ont émergé comme stratégies de renforcement du pouvoir économique de la femme.

Depuis la mise en place par le Gouvernement d'Union nationale des différents mécanismes institutionnels chargés de la promotion de la femme – tels que le Ministère du genre et de la promotion féminine, le forum des femmes parlementaires, les structures organisationnelles des femmes, le Comité et le Secrétariat exécutif de suivi de Beijing appuyés par un mouvement associatif féminin évolutif, dynamique et engagé – l'intégration des femmes dans les instances de prise de décisions s'est quelque peu améliorée.

De même, les stratégies de croissance économique devraient assurer aux femmes l'accès équitable aux marchés et aux services financiers. Cependant, des obstacles subsistent et les femmes restent sous-représentées dans les instances de prise de décision aussi bien dans le gouvernement local que central et dans le secteur privé.

La prise de conscience que la femme rwandaise doit être actrice et bénéficiaire à tous les niveaux est un acquis. Néanmoins, les Rwandaises ont encore besoin d'assistance, d'appui, d'écoute et surtout de renforcement de leurs capacités, afin qu'elles puissent se sentir dépouillées de tout complexe et prendre conscience de leurs compétences pour pouvoir les mettre efficacement au service du pays.

C'est en ayant confiance en elle-même et dans ce qu'elle fait, en exploitant son sens de l'imagination et de la créativité, et sans vouloir forcément imiter les projets des hommes, que la femme rwandaise pourra s'affirmer, être compétitive et défier tous les préjugés à son égard.

En conclusion, je voudrais remercier très sincèrement le Royaume de Belgique et l'OIM pour leur contribution à l'organisation de ce séminaire et pour le projet micro-finance en faveur des femmes qui va être lancé sous peu. Ce séminaire vient à point nommé, au moment où la femme rwandaise se prépare mais s'interroge encore sur la manière de participer effectivement à l'essor du développement économique et politique d'un Rwanda nouveau qui pointe à l'horizon.

Je suis convaincue que celles qui auront le privilège de suivre ce séminaire en sortiront animées d'une nouvelle vision des choses, fortes d'une meilleure compréhension du leadership pour l'intégration et la participation effective des femmes rwandaises dans le développement économique du pays.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je déclare ouvert ce séminaire.

Chapitre II

THEMES ET DISCUSSIONS



Thème 1 :
**Rôle des femmes dans la reconstruction nationale,
la résolution et la prévention des conflits**

Résumé

Les différents travaux se sont ouverts sous la présidence de Madame Marie MUKANTABANA, Ministre du genre et de la promotion féminine. Les présentations de la première journée du séminaire ont porté sur le rôle de la femme dans la reconstruction nationale, dans la résolution et la prévention des conflits ainsi que dans le développement économique.

La modération était assurée par Madame Odette NYIRAMILIMO, secrétaire d'Etat aux Affaires sociales. Madame Agnès MUKAZIBERA occupait la position de Rapporteur général, et Madame Jacqueline MUHONGAYIRE celle de Rapporteur.

PREVENTION DES CONFLITS ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Madame Aloysia INYUMBA

Madame Aloysia INYUMBA, Préfet Kigali Rural, a donné une présentation PowerPoint sur le thème « Prévention des conflits et développement économique ». Elle a défini la reconstruction nationale comme un long processus dans lequel s'engage un pays pour se remettre en état après une situation de guerre. Ce processus touche tous les domaines : social, culturel, psychologique et structurel. Si la reconstruction réussit, ce processus peut servir à prévenir tout conflit.

Un des grands défis à relever au Rwanda est la réduction, voire l'éradication de la pauvreté, qui malheureusement touche majoritairement les femmes. Or, la reconstruction nationale ne peut se réaliser pleinement que si tous les acteurs (hommes et femmes) s'y impliquent corps et âme.

La politique actuelle du Gouvernement d'Union nationale offre des opportunités que les femmes rwandaises devraient saisir pour s'épanouir au sein de la société. Parmi ces opportunités, citons: la participation accrue des femmes aux instances de prise de décision et l'adoption d'une nouvelle Constitution sensible aux sexospécificités.

LE ROLE DES FEMMES DANS LA RECONSTRUCTION NATIONALE DU RWANDA

Madame Aloysia INYUMBA

1. Reconstruction nationale

Il est important de commencer cette présentation par une définition commune de ce que nous entendons par « reconstruction nationale ». La reconstruction nationale correspond au long processus de reconstruction d'une nation après un conflit. Ce processus inclut une reconstruction sociale, économique, culturelle et psychologique, ainsi qu'une reconstruction physique de l'infrastructure du pays. La reconstruction d'après-conflit, si elle est menée avec succès, sert à prévenir les conflits.

2. Les femmes et la reconstruction nationale au Rwanda

Quand nous réfléchissons au rôle des femmes dans la reconstruction nationale, nous devons nous poser deux questions :

- Comment les femmes ont-elles contribué à la reconstruction du Rwanda ?
- Comment pourront-elles y contribuer à l'avenir ?

D'autres questions importantes :

- Quelles ont été les conséquences du conflit et du génocide sur les femmes ?
- Comment ont-elles fait face à ces conséquences ?
- Quelles facultés et attributs les femmes peuvent-elles utiliser pour contribuer à la reconstruction de leur nation ?
- A quels obstacles les femmes sont-elles confrontées, et comment peuvent-elles les surmonter ?
- Quelles sont les opportunités que les femmes rwandaises devraient saisir aujourd'hui ?

Réfléchir à ces questions devrait nous aider à mieux comprendre comment les femmes peuvent contribuer à la reconstruction du Rwanda.

3. Les éléments principaux pour la reconstruction nationale du Rwanda

Il y a trois éléments majeurs pour la reconstruction d'après-conflit au Rwanda sur lesquels je souhaiterais insister aujourd'hui :

1. Assurer la sécurité et promouvoir l'unité et la réconciliation.
2. Encourager la démocratisation et la décentralisation.
3. Mettre des services sociaux à disposition et construire une économie durable.

Ces éléments de reconstruction sont en accord avec le programme Vision 2020 du Gouvernement d'Union nationale et le Papier pour une stratégie de réduction de la pauvreté (PSRP). Ces documents ont mis l'accent sur les priorités suivantes concernant le Rwanda :

- Une bonne gouvernance (qui prend en compte l'unité et la réconciliation, le respect des droits de l'homme et l'établissement de la démocratie) ;
- L'amélioration et la stabilisation de la situation macroéconomique ;
- Le développement des ressources humaines ;
- La modernisation de l'agriculture ;
- Le développement d'une économie basée sur les télécommunications ;
- Le soutien au secteur privé ;
- Le renforcement du pouvoir des femmes.

A nouveau, nous devons nous demander comment les femmes peuvent s'impliquer dans chacun des domaines ci-dessus.

4. Afin de comprendre le contexte et l'importance de la reconstruction nationale, nous devons comprendre le conflit, le génocide, et la déconstruction qui ont eu lieu au Rwanda.

Le génocide de 1994

- Le génocide a une longue histoire au Rwanda : 1959, 1963, 1966, 1973, 1990, 1994 ;
- La discrimination ethnique et régionale ont été institutionnalisées sous les 1^e et 2^e Républiques ;

- La culture de l'impunité ;
- L'internalisation du sectarisme comme valeur sociale.

Les femmes rwandaises et le génocide de 1994

Nous savons que ce sont les femmes au Rwanda qui ont le plus souffert du génocide : elles ont perdu leurs enfants et maris, ont vu leur communauté écartelée et leur maisons détruites ; elles ont dû assumer de nouveaux rôles sociaux pour pouvoir survivre.

« En 1999, 34 pour cent des foyers étaient encore dirigés par des femmes ou des mineurs (généralement de sexe féminin), c'est-à-dire une augmentation de 50 pour cent sur la période du génocide. Ces femmes ont en grande majorité perdu leur mari pendant la guerre ou pendant le génocide. Le fait que bon nombre de ces foyers soient dirigés par des femmes est un autre des problèmes économiques et sociaux urgents au Rwanda. Dans la plupart des cas, les femmes et leurs dépendants se trouvent dans des difficultés économiques profondes résultant de la perte d'un parent de sexe masculin du salaire duquel elles avaient dépendu jusqu'alors. » Rapport de l'ONU, 1999.

Problèmes sociaux critiques

- Un million de morts en 100 jours en 1994 ;
- 3,5 millions de réfugiés rapatriés et réinstallés ;
- Des centaines de milliers d'orphelins, de veuves, de handicapés, etc., sans-abri pour la plupart ;
- Le fléau du VIH/SIDA.

En réduisant cette misère humaine, nous contribuerons à instaurer à la fois stabilité politique et reconstruction nationale.

Le contexte rwandais

- Des ressources naturelles limitées ;
- Une économie d'agriculture de subsistance ; plus de 90 % des Rwandais travaillant dans le secteur agricole avec 0,5 à 1 hectare par foyer ;
- Une population peu qualifiée ;
- 47 % d'hommes et 53 % de femmes analphabètes ;
- 60 % des Rwandais vivant en dessous du seuil de pauvreté ;

- Une dette extérieure de 1,2 milliard de dollars américains, à savoir près de 60 % du PNB. La dette absorbe 21 % des revenus du gouvernement (quatre fois plus que les dépenses régulières pour la santé).

5. Le rôle des femmes dans la reconstruction : passé et présent

Les femmes au Rwanda – jeunes ou vieilles, éduquées ou analphabètes, à Kigali ou dans les zones rurales, Hutu, Tutsi ou Twa – ont un rôle à jouer dans la reconstruction. Voici quelques-unes des façons dont elles ont déjà contribué à la reconstruction :

- Construction de la paix après le génocide ;
- Aide aux orphelins, construction des maisons ;
- Soins aux prisonniers ;
- Sécurisation de leur communauté ;
- Service dans l'armée et dans la police ;
- Dans le nord du pays, collaboration des femmes pour arrêter ceux qui essaient de s'infiltrer ;
- Réintégration des réfugiés ;
- Intégration des femmes dans les organismes de prise de décision et dans les administrations locales, *Gacaca* ;
- Réforme de lois discriminatoires ;
- Partenariat entre les femmes de la société civile, du Forum des femmes parlementaires et du MIGEPROFE ;
- Création d'associations de femmes et d'organisations communautaires ;
- Participation au secteur privé.

Nous devrions être fiers de ce qu'ont fait toutes ces femmes et nous engager aujourd'hui, tout comme le RWLC, à renforcer les capacités des femmes rwandaises, afin qu'elle puissent toutes contribuer à la construction de leur nation.

6. Défis

Les grands défis sont nombreux :

- La pauvreté et le système social – la majorité des indigents au Rwanda sont des femmes ;
- La formation – les femmes n’ont pas eu la possibilité d’être scolarisées ;
- HIV/ SIDA – le taux de contamination est élevé chez les femmes ;
- La réconciliation – ce sont les femmes, en majorité, qui ont survécu au génocide ;
- Une bonne gouvernance – la démocratie doit être consolidée.

7. Opportunités

Malgré les défis répertoriés ci-dessus, nous sommes à un moment unique de l’histoire du Rwanda où l’on assiste à un engagement sans précédent pour le renforcement du pouvoir des femmes et leur participation à la vie du pays. Nous nous devons de saisir ces opportunités.

- Le président du Rwanda soutient la participation des femmes – nous devons nous appuyer sur cette volonté politique.
- Nous avons une nouvelle Constitution, sensible au rôle des femmes – les femmes doivent s’établir en leaders pour que la mise en place de cette Constitution soit menée à bien.
- De nombreuses femmes occupent des positions dirigeantes dans les domaines exécutif, législatif, judiciaire, et de la société civile – nous devons nous assurer que nous avons des lois efficaces et que nous renforçons le pouvoir des femmes à la base.
- De nouvelles femmes leaders émergent au niveau local – nous devons les soutenir et construire leurs capacités afin qu’elles puissent continuer à lutter et à avoir un impact important.
- Des réunions et conférences comme celle-ci nous offrent des opportunités – nous devons appliquer ce qui a été dit par la mise en œuvre de véritables politiques et d’actions concrètes qui répondent aux problèmes de tous les Rwandais.

Nitugire Amahoro!

Résumé

Ensuite, Madame Marie MUKANTABANA a procédé à une phase de modération entre 14 h 40 et 15 h 00, après quoi Madame Christine GAHAMANYI, journaliste, a abordé la question « Femmes et médias : la place de l'information pour la promotion du genre ». Son exposé portait sur le rôle des médias dans le processus de développement socio-économique du pays, l'histoire du Rwanda ayant longtemps été caractérisée par un accès à l'information très limité pour la femme.

Après le génocide, les professionnels des médias, en particulier les femmes, ont joué un rôle considérable dans la sensibilisation de la population à la reconstruction du pays. Le nombre élevé de femmes a été un atout majeur dans la prise de conscience de celles-ci. Cette situation a également permis une participation effective de leur part aux grands débats et programmes du pays: l'alphabétisation, les juridictions Gacaca, la lutte contre la pandémie du SIDA, etc.

FEMMES ET MEDIAS : LA PLACE DE L'INFORMATION POUR LA PROMOTION DU GENRE

**Madame Christine GAHAMANYI,
Présidente de l'association rwandaise des
femmes des médias (ARFEM)**

Le développement de chaque pays dépend de l'implication de toute sa population. Cependant, la femme rwandaise a été privée du droit d'expression pendant de très nombreuses années. Seuls les hommes travaillaient pour le roi comme conseillers ou guerriers et étaient conviés à des soirées culturelles, alors qu'un petit nombre de femmes étaient au service du roi, mais travaillaient dans l'ombre. Le fait de ne pas exprimer ses idées en public dénotait une bonne éducation. A contrario, une femme qui parlait en public était considérée comme impolie. Cette attitude était tellement ancrée dans les mentalités qu'un dicton populaire en témoigne: « une poule ne chante pas en présence du coq »!

Dans le Rwanda ancien, la femme n'avait pas le droit de sortir de la maison sans la permission de son mari. Aussi, les seules informations qu'elle recevait provenaient de l'*ibohero* « vannerie », où elle passait quelque temps. A l'arrivée de la civilisation occidentalisée, les journaux étaient réservés aux hommes. Bon nombre de femmes ne savaient ni lire ni écrire. De plus, elles n'avaient

pas les moyens de s'acheter des journaux. L'avènement de la radio n'a pas changé la situation de la femme rwandaise ; là aussi, les postes de radio et leurs accessoires étaient l'exclusivité des hommes.

Pendant longtemps, la femme rwandaise a été privée et du droit d'expression, et de l'accès aux médias. Paradoxalement, les médias ont été utilisés pour exécuter le génocide qui a coûté la vie à d'innombrables femmes.

La mouvance née du génocide de 1994 offre aujourd'hui à la femme rwandaise des chances inouïes de s'intégrer dans une société qui, à bien des égards, la prenait pour un sous-homme. D'un côté, on la considère comme le cœur du ménage, de l'autre on l'empêche de s'épanouir.

Au Rwanda, comme dans toute société patriarcale, le rôle de chef de famille revenait aux hommes et il incombait donc à ce dernier de subvenir aux besoins de sa famille. Les conséquences du génocide de 1994 ont changé la donne. En effet, la situation du Rwanda post-génocide offre aux femmes des responsabilités jadis réservées aux hommes. Actuellement, le rôle de la femme dans la production alimentaire est indispensable. Il serait d'ailleurs difficile de le nier, vu que la population rwandaise est aujourd'hui à majorité féminine, et que du jour au lendemain des femmes veuves suite au génocide, comme des jeunes adolescentes orphelines, se sont retrouvées seules à la tête de leur famille. Il faut donc mettre en œuvre des moyens légaux pour faire face à ce changement, afin que les femmes assument leur nouveau rôle de leader. Soutenue par la société civile, la femme rwandaise est aujourd'hui déterminée à lutter pour ses droits et mène ce combat de longue haleine à travers les médias.

Le Gouvernement de l'union nationale s'est fixé comme objectif d'offrir les mêmes chances aux hommes qu'aux femmes dans tous les programmes de reconstruction du pays. Un ministère chargé de la promotion de la femme a été créé et travaille de concert avec les médias pour réhabiliter les femmes dont nombre d'entre elles sont traumatisées par le génocide et la guerre. Les médias ont été utilisés dans les campagnes de sensibilisation pour aborder des thèmes qui touchent directement aux droits et devoirs des femmes, tels que :

- La recherche d'un logement pour la femme rwandaise ;
- L'éducation des filles ;
- La création d'associations de femmes pour lutter contre la pauvreté ;
- La participation des femmes dans les instances de prise de décision, aux élections, dans les juridictions participatives *Gacaca* et la préparation de la nouvelle Constitution ;
- La lutte contre les violences commises à l'égard des femmes, etc.

Il convient de dire que les médias ont, cette fois-ci, atteint leurs objectifs. En effet, les orphelins ont été accueillis dans des familles, les fonds pour le développement de la femme ont été créés, et la femme rwandaise a désormais droit à la propriété, à la succession, etc.

Il ne faut pas passer sous silence le rôle joué par la radio et la télévision rwandaises dans la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants dans notre pays. Grâce aux médias, le taux de violence sexuelle a diminué et le silence sur la sexualité et le SIDA a été brisé.

Les médias rwandais ont contribué à sensibiliser le grand public à l'utilisation de la technologie de l'information dans tous les domaines. C'est pourquoi, nous appelons toutes les femmes intellectuelles à aider les autres à accéder à la technologie de l'information.

Pour conclure, nous adressons nos remerciements à la population rwandaise et aux amis du Rwanda pour leur contribution à la reconstruction du pays.

LE ROLE DE LA DIASPORA

Résumé

Madame Marthe-Antoinette BALIHE, économiste spécialisée dans les perspectives de la diaspora, a présenté un exposé sur le thème « prévention de conflits et développement économique ». Elle a parlé de la contribution que la diaspora pouvait apporter au développement, et de la mission de coopération de la diaspora. En effet, la diaspora et particulièrement les femmes issues de la diaspora peuvent aider à mieux prévenir les conflits et contribuer au développement du pays en s'investissant dans un processus de développement durable.

PREVENTION DES CONFLITS ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LA PERSPECTIVE DE LA DIASPORA

Madame Marthe-Antoinette BALIHE

Introduction

Plus de dix ans après le déclenchement de la guerre et les massacres qui ont endeuillé le Rwanda, la population reste marquée par ce traumatisme et les atrocités de cette période. La reconstruction et la réhabilitation sociale se réalisent difficilement, mais malgré tout, l'aspiration à la paix reste profonde dans le cœur des Rwandais. La communauté rwandaise d'aujourd'hui, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays, est caractérisée par une déchirure du tissu social et économique qui provoque des divisions ethnique et régionale, et partant, une grande peur de l'autre ! Pour être compris et accepté dans la communauté, il faut appartenir à un clan ou une tribu ; cependant, chaque personne prise individuellement rejette la division et l'extrémisme. Retourner au Rwanda de nos jours constitue un test psychologique : on est directement classé parmi les bons ou les mauvais. Pour les uns, la fuite du pays est considérée comme une trahison, un manque de respect à leurs morts qui n'ont pas reçu de sépulture, et pour d'autres c'est une joie de retrouver leur famille et leur pays.

Quel est le rôle de la femme de la diaspora dans la prévention des conflits et le développement socio-économique, dans un pays qui peine à sortir de l'impasse créée par la guerre ?

1. Perception de la diaspora sur la situation actuelle

Selon les récentes conclusions du dernier sommet sur le développement durable, l'Afrique doit prendre une vitesse de croisière pour atteindre les objectifs fixés. Pour ce faire, elle a besoin de toutes ses forces y compris de celles de la diaspora, actuellement peu impliquée dans les processus de développement.

La femme africaine est restée longtemps silencieuse alors que bien souvent, elle fait preuve d'une grande capacité de travail et d'un esprit d'ouverture remarquable. Elle s'est toujours impliquée dans la recherche des meilleures conditions de vie en Afrique, bien que ce rôle soit largement méconnu. Certaines de ces femmes ont pris le devant dans les mouvements migratoires vers l'Europe lorsque les besoins se sont fait sentir ; d'autres ont tout simplement fui les situations de guerre, comme ce fut le cas au Rwanda. Elles représentent maintenant un capital humain doté d'un potentiel intellectuel non négligeable qu'il faut exploiter afin d'aider le Rwanda et l'Afrique à relever le défi de la mondialisation.

Le travail que fait la plupart des immigrés est purement monétaire et n'implique pas forcément l'exploitation de leurs compétences, ce qui constitue une perte directe pour les Etats africains et une perte indirecte pour l'Europe qui a contribué au financement des études de bon nombre d'entre eux.

Cette diaspora est souvent obligée de se contenter d'un travail qui n'utilise qu'une petite partie de ses capacités intellectuelles pour survivre. Naissent alors des frustrations qui poussent certains à vouloir rentrer au pays. Or, la situation en Afrique demeurant précaire, ils alimentent les conflits en vue de provoquer des changements et de créer ainsi des conditions favorables à leur retour.

Le Rwanda a besoin de reconstruire complètement son économie, car toutes les infrastructures ont été détruites, les populations se sont appauvries et la classe moyenne a été décimée. Les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et la minorité de riches, de plus en plus riches. Pour combler ce fossé, la diaspora rwandaise a un grand rôle à jouer puisqu'elle constitue cette classe moyenne, bien que se trouvant à l'étranger. N'est-il pas vrai qu'un immigré qui envoie de l'argent à sa famille contribue quelque peu au développement de son pays ?

La reconnaissance de la personne humaine passe par la mise en valeur de sa culture et de la reconnaissance de son identité culturelle ; c'est lorsque la personne immigrée ou exilée se sent bien dans sa peau qu'elle peut s'intégrer

parfaitement et jouer un rôle positif dans la société d'accueil ou dans son pays d'origine. La reconnaissance de son identité culturelle confère à l'individu une confiance en lui-même qui lui permet d'innover, de créer, de progresser et de s'intégrer où qu'il vive.

Une personne qui a quitté un pays ravagé garde seulement ce souvenir et refuse de voir ou d'entendre autre chose. Ses souvenirs l'empêchent de décider de retourner sur les lieux de son malheur. Il est vrai que « ton pays est là où tu es et là où tu te sens bien », mais on ne peut pas oublier ses racines. La prise de contact avec le pays natal permet d'établir des ponts, des traits d'union durables qui permettent aux générations futures de s'épanouir et de vivre en harmonie.

2. Mission de la diaspora dans la création et la prévention des conflits

Après avoir vécu quelques années d'exil et surmonté toutes les difficultés morales liées à cette situation, tout le monde est unanime : on ressent la nostalgie de sa terre natale. Il faut constater que seul un rapprochement des Rwandais pour réfléchir ensemble et partager leurs idées permettra de sortir progressivement des cycles de violence. Le contact avec les différentes catégories de la population sera indispensable pour glaner des informations sur la situation actuelle du Rwanda, ses vrais problèmes, ses potentialités et l'exercice des libertés fondamentales, et pour empêcher les générations futures de retourner dans leur pays en réglant les conflits par les armes.

2.1 Education

Quelle est la situation des jeunes « Blancs » rwandais, nés ou ayant grandi en exil, qui ont parfois acquis la nationalité des pays d'accueil ?

Sans vouloir généraliser, les réalités suivantes sont malheureusement encore présentes dans les pays d'accueil :

- Des personnes imprégnées de la mentalité colonisatrice entretiennent une attitude de colonisateur et la transmettent aux nouvelles générations à travers l'éducation.
- D'autres personnes considèrent les Noirs comme inférieurs, ignorants, etc.

Nous, femmes de la diaspora devons remplir le rôle d'éducatrices aussi bien avec nos enfants que dans la société d'accueil pour que cette vision change et que des relations plus égalitaires et plus respectueuses s'établissent.

2.2 Partenariat

Ne nous dites pas « *AWA, MWAJYAGA HE* » ?, parce que vous êtes aussi concernés. Le Rwanda entretient des rapports de partenariat, de diplomatie, des rapports commerciaux, des liens sociaux avec les pays qui nous ont accueillis. Or, cette vision inégalitaire voire dédaigneuse, mentionnée plus haut, se répercute sur toutes ces relations. La femme rwandaise de la diaspora se trouve dans une position privilégiée, qui lui permet d'œuvrer au quotidien pour redonner aux Rwandais et à tous les Noirs leur dignité dans les milieux d'accueil.

2.3 Constat

Actuellement, les Rwandaises de la diaspora sont exclues des processus de reconstruction nationale et de prévention des conflits : c'est un malheureux constat et nous en souffrons ! CE QUE NOUS DEMANDONS A NOS SŒURS RWANDAISES VIVANT AU RWANDA, C'EST DE NE PAS NOUS EXCLURE. Car lorsque vous nous excluez, « *MUDUCA INTEGE* », vous nous coupez l'herbe sous les pieds, vous fragilisez nos racines et de ce fait, nous n'avons plus les forces nécessaires à une mère pour rétablir ses enfants dans un équilibre constructif, quand ils rentrent à la maison en pleurant parce qu'ils se sont fait traiter de « sale nègre ».

Nous sommes poussées à la révolte, et avons tendance à maudire notre mère patrie qui s'est laissée embarquer dans une histoire qui l'a conduite à nous rejeter, nous ses propres filles ! C'est pourquoi nous aurions tendance à cotiser pour attaquer notre mère patrie, au lieu de lutter de manière constructive.

2.4 Pas d'exclusion

Rappelez-vous, chères compatriotes, c'est ainsi que l'Impuruza est né dans les années 80, qu'une guerre a commencé le 1er octobre 1990 et que de fil en aiguille, le génocide rwandais est advenu !

Chères sœurs, nous, femmes rwandaises de la diaspora ne réclamons qu'une seule chose : NE NOUS EXCLUEZ PAS.

3. La diaspora : un énorme potentiel pour le développement du Rwanda

Dix ans après la tragédie, les Rwandais de la diaspora au bénéfice d'une formation ont su s'intégrer dans divers pays et communautés. Un nombre non négligeable de Rwandais a pu accéder à des postes de responsabilité dans des administrations publiques, entreprises privées, ONG et associations à but non lucratif, mais on observe que le nombre de femmes de la diaspora dans ces fonctions est faible.

D'une part, on admire celles qui ont créé des entreprises dans différents secteurs et à divers niveaux ou qui s'installent comme indépendantes et commencent à avoir un vrai poids économique et politique dans la plupart des pays d'accueil. D'autre part, on constate qu'un nombre croissant d'intellectuelles de la diaspora se sont reconverties dans des métiers manuels, faute de trouver du travail qui corresponde à leurs qualifications.

Cette diaspora mal gérée peut être source d'instabilité pour le Rwanda, alors qu'une réorientation de la capacité de travail de cette diaspora est un investissement durable et inestimable en termes de rentabilité, de ressources humaines et d'accroissement du flux financier dû aux ressortissants rwandais.

4. Solutions proposées

Qu'on le veuille ou non, il existe un lien naturel entre la diaspora et la population au Rwanda. Nous nous sentons proches de nos familles vivant au Rwanda, et même ceux qui n'ont plus de famille ne peuvent renier leurs racines. Pour une meilleure intégration des femmes de la diaspora, nous proposons :

1. De mettre sur pied un réseau d'échange dans le respect des intérêts des uns et des autres dans le but d'arriver à une vision commune pour la paix (prévention des conflits) et le développement ;
2. De faire prendre conscience à la femme, aussi bien au Rwanda que dans la diaspora, de son rôle d'agent qui consiste à
 - a. sensibiliser
 - b. éduquer

La diaspora demande au Gouvernement rwandais de poursuivre l'effort entrepris pour l'intégrer, et de mettre en pratique les recommandations faites lors des diverses rencontres à ce sujet.

Il n'est pas facile de mettre sur pied le réseau des femmes dans la diaspora, c'est pourquoi :

- Nous demandons à tous les Rwandais de mobiliser des partenaires européens et d'organiser des échanges et des rencontres fructueuses dans le respect de la diversité de cette diaspora ;
- Nous demandons à tous les Rwandais de tenir compte du fait que la diaspora est capable de mobiliser des ressources en termes de fonds et de compétences nécessaires ;
- La diaspora réclame, du fait de sa présence sur place, le droit de jouir de tous les droits d'accès au partenariat viable au sein de la grande communauté rwandaise, sans peur ni méfiance, mais dans le respect de tous.

Conclusions

Les Rwandais et Rwandaises doivent prendre exemple sur d'autres pays dans lesquels les membres de la diaspora deviennent de plus en plus « investisseurs » à différents niveaux. A cet égard, le rôle que les membres de la diaspora chinoise, philippine ou sénégalaise ont joué dans leurs pays respectifs est bien connu.

Il est grand temps que la diaspora rwandaise s'investisse davantage dans le développement durable pour prévenir les guerres et contribuer positivement à l'intégration socio-économique de son pays.

Il est également important de valoriser, de promouvoir le rôle des femmes dans ce processus de développement socio-économique au sein du continent africain, pour relever le défi et assumer la responsabilité qui leur incombe et pour opérer certains changements de mentalité.

Je terminerai avec cette phrase de Thomas Sankara : « Etre humain, vaste et complexe conglomérat de douleur et de joie, de solitude dans l'abandon et cependant berceau créateur de l'immense humanité, cet être de souffrance, de frustration et d'humiliation et pourtant source intarissable de félicité pour chacun de nous, lien incomparable de toute affection, aiguillon des courages même les plus inattendus, cet être dit faible mais incroyable force d'inspiration des voies qui mènent à l'honneur, vérité charnelle et certitude spirituelle, cet être c'est la femme ».

Des débats et des échanges d'idées ont eu lieu suite à ces différents exposés. Il a également été donné aux participants l'occasion de demander des explications sur les points restés obscurs. Pendant cette série d'échanges et d'interventions, quelques recommandations et suggestions ont été émises :

- Il faudrait créer un réseau de femmes entre celles de la diaspora et celles qui sont restées au pays.
- Les femmes de la diaspora devraient être intégrées au processus de reconstruction nationale.
- Le mot « diaspora » devrait être changé en un autre terme, car il signifie « dispersion ».
- L'accès à des comptes devrait être facilité pour les femmes.
- Les femmes devraient être encouragées à acquérir une autonomie financière.
- Des données sur différentes entreprises devraient être disponibles pour pouvoir concevoir des projets.
- Chaque Rwandaise devrait avoir au moins un poste radio pour avoir accès à l'information ; on peut aussi créer des clubs d'écoute.
- Toutes les Rwandaises devraient mettre leurs efforts en commun pour contribuer au développement de leur pays.

Les débats ont été suivis d'une réception qui a clos la première journée de séminaire.

Thème 2 :
**Le rôle de la femme dans la reconstruction nationale et
la prévention des conflits à travers les activités
créatrices d'emploi et génératrices de revenus**

Résumé

Les travaux de la conférence se sont poursuivis durant la deuxième journée du séminaire, le 20 juin 2003, sous la modération de Madame Consolata RUSAGARA, 1^{er} Vice-Gouverneur de la banque nationale du Rwanda. Madame Agnès KAYIJIRE occupait la position de Rapporteur.

Madame Judith KANAKUZE, coordinatrice de Réseau Femmes, a abordé le thème « Femmes et prévention des conflits à travers les activités créatrices et génératrices de revenus ». Elle a fait une analyse scientifique du rôle de la femme dans le développement économique et a parlé des stratégies adoptées au Rwanda pour répondre aux défis posés par la féminisation de la pauvreté. Elle a souligné le principe de la solidarité à travers les coopératives d'épargne et de crédit, solutions alternatives à la paupérisation de la population féminine.

Selon elle, les grands problèmes à affronter sont l'ignorance, le faible niveau d'éducation, la difficulté d'accès à l'information et au crédit et la surcharge de travail de la femme. C'est pourquoi elle a recommandé la création de points focaux pour la dissémination de l'information sur les crédits, la mise en place d'un mécanisme permanent de formation et de plaidoyer sur les questions de genre, de développement et de prévention des conflits.

LES FEMMES ET LA PREVENTION DES CONFLITS A TRAVERS LES ACTIVITES CREATRICES ET GENERATRICES DE REVENU

Madame Judith KANAKUZE

I. Introduction

1. Généralités

La société des humains doit généralement se développer en fonction de la croissance de sa population qui doit toujours jouir d'un bien-être, et cela d'une façon équitable entre les hommes et les femmes : c'est l'équité et l'égalité des genres.

Pour ce faire, le pays doit être économiquement puissant, c'est-à-dire que sa balance de paiement (import-export) doit toujours rester en équilibre, avec un produit intérieur brut qui ne devrait pas indiquer un taux élevé de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. En d'autres termes, la majorité des habitants doit bénéficier de plus d'un 1 dollar par jour et être ainsi capable de subvenir aux cinq besoins primaires suivants :

- Assurer une bonne alimentation avec trois repas par jour ;
- Assurer l'éducation des enfants ;
- Assurer les soins médicaux pour toute la famille ;
- Vivre dans un logement salubre ;
- Réaliser un revenu mensuel permettant de faire une épargne et pouvoir satisfaire des besoins comme l'achat d'un nouvel habit une fois l'année, par exemple.

La pauvreté structurelle et conjoncturelle qui caractérise notre planète, notamment les pays du tiers-monde et surtout l'Afrique sub-saharienne, est un défi mondial créant un conflit d'intérêt par le fait que seulement 20 % de la population possède plus de 80 % des richesses du monde. La pauvreté a revêtu un nouveau visage, témoins les conséquences du génocide rwandais en 1994 laissant un pays ravagé, ou le poids de la mondialisation sur les peuples très pauvres qui ne peuvent être compétitifs sur le marché international faute de technologie de pointe et de matières premières.

On ne peut dissocier la pauvreté de la cause profonde du conflit qui est caractérisé par une multitude de manques (pénurie d'emploi, manque de nourriture, d'appartenance, de sécurité, de reconnaissance, de dignité).

2. Définition des concepts

1. Le conflit

La typologie des conflits à partir d'une analyse profonde de la situation permet de

- Reconnaître l'existence d'un conflit ;
- Reconnaître la localisation du conflit ;
- Déterminer quel processus va être utilisé dans la gestion, résolution ou transformation de la situation conflictuelle.

Les causes des conflits sont de nature diverse : incompatibilité de buts, différences personnelles exacerbées par un manque d'empathie ou un manque quelconque.

2. Types de conflits

Il existe trois types de conflits :

- Le litige ou différend entre deux adversaires : il est résolu grâce aux normes sociales.
- Le conflit sous-jacent : il est basé sur des intérêts cachés, les deux antagonistes ont besoin d'un médiateur pour les aider à découvrir les intérêts communs.
- Le conflit sous-jacent et profondément enraciné : il se caractérise par des attitudes, des réactions de malédiction, de violence. Les signes de ce type de conflit : un langage méprisant et des réactions fondées sur des stéréotypes, des préjugés, des anti-valeurs, etc.

Ce type de conflit peut se résoudre par un processus de réconciliation (dialogue, pardon, paix, unité, action de solidarité et justice).

3. Symptômes ou effets des conflits

- L'évitement :
Les personnes évitent de parler de leurs conflits, mais elles continuent de s'empoisonner la vie.
- L'indifférence :
Tout le monde cherche des prétextes à l'inaction, pour ne pas réveiller le chat qui dort. Cette attitude très répandue est aussi « l'attitude la plus basse, parce qu'elle fait de nous des sous-hommes (Jean Foss) ».

- La soumission (passivité) :
C'est toujours notre silence, notre lâcheté qui fait le lit des dictatures petites et grandes, locales et nationales. « Celui qui accepte passivement le mal est tout autant responsable que celui qui le commet. Celui qui voit le mal et qui ne proteste pas, celui-là aide à faire le mal (Martin Luther King) ».
- L'agressivité :
On défend son opinion, ses sentiments en exerçant sa violence sur les autres (agressivité verbale : cri, injure, hausse de ton ; agressivité écrite : tract diffamatoire; agressivité gestuelle : voix tremblante, mimique du visage, etc.).

Les racines ou causes du conflit enraciné et les facteurs qui les renforcent :

- Les racines
Les racines du conflit profondément enraciné sont liées aux besoins relatifs à l'identité :

Les éléments suivants peuvent créer des frictions chez l'individu et au sein de la communauté. Le premier réflexe est de chercher un bouc émissaire, alors qu'il faut chercher la toile et non l'araignée.

- Les facteurs
 - Le besoin créé par la rareté de l'objet, la pauvreté ;
 - La structure du pouvoir hégémonique (politique, langage, économie) ;
 - Les circonstances difficiles de la vie ;
 - Le mythe de l'ethnocentrisme (racisme, ethnisme, etc.) ;
 - L'utilisation du sentiment de peur lors des élections, la transmission de stéréotypes, la promotion de l'idéologie des différences ;
 - Le rappel des haines ancestrales ;
 - La victimisation des adolescents ;
 - La déshumanisation et la diabolisation.

II. Résolution des conflits de type communautaire, prévention et résistance à la violence

1. La résolution des conflits de type communautaire

Des techniques traditionnelles et modernes de résolution des conflits sont développées pour rétablir l'harmonie dans la société.

En théorie, on parle de médiation, conciliation, négociation, réconciliation. Dans la pratique, cela se concrétise par des actions de non-violence active.

Il est nécessaire de gérer la situation conflictuelle afin d'y apporter un changement durable. Ce processus est appelé gestion, résolution ou transformation.

Le dialogue communautaire en vue du choix des actions à mener pour résoudre les problèmes de pauvreté et la création de groupes de solidarité sont des formes traditionnelles qui ont permis de résoudre beaucoup de problèmes socio-économiques.

La déclaration du Président Paul Biya du Cameroun au Sommet mondial sur le développement social, tenu à Copenhague du 6 au 12 mars 1995, souligne cette considération : « Le développement social demeure la finalité de toute croissance économique véritable. C'est une question d'équité, une exigence de solidarité nationale. Mais c'est aussi une condition essentielle pour le maintien de la paix, de l'harmonie et de la cohésion sociales, sans lesquelles il n'y a ni développement ni progrès ¹ ».

2. La pauvreté en général et la féminisation de la pauvreté en particulier : un conflit profondément enraciné

Traditionnellement, la Banque mondiale a toujours défini la pauvreté en termes de revenu monétaire, stipulant que le nombre de personnes disposant d'un revenu de moins d'un dollar par jour sert de base pour définir le seuil de pauvreté.

Actuellement, grâce à la définition des indicateurs de développement humain, on peut affirmer que la pauvreté humaine n'est pas seulement une question de revenu mais aussi une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

La pauvreté humaine est caractérisée par :

- Une faible espérance de vie ;
- Le manque de formation ;
- La difficulté d'accès aux ressources publiques et privées.

Beaucoup d'auteurs ont tenté de définir le concept de la pauvreté. Nous reprenons les définitions formulées dans la perspective du développement humain ou celles proposées par ceux qui ont eux-mêmes été marqués par ce drame :

- « La pauvreté est la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentiels au développement humain » (PNUD).

¹ Paul A.E., La prévention des conflits en Afrique centrale, Prospective pour une culture de paix, Ed. Karthara, Paris, 2001, p.79.

- « La pauvreté est criminelle parce qu'elle ne permet pas aux individus d'être des individus. C'est la négation la plus cruelle de notre essence commune d'être humain » (un éducateur de Colombie).
- « La pauvreté, cela veut dire ne jamais avoir assez à manger » (un mendiant aux Etats-Unis).
- « La pauvreté, c'est la faim, la solitude ; c'est le fait de n'avoir nulle part où aller à la fin de la journée ; c'est le dénuement, la discrimination, les mauvais traitements et le fait de ne pas savoir lire » (une mère célibataire de Guyane).
- « La pauvreté, c'est une mère sans toit qui voit le logement qu'elle squatte démoli par les pouvoirs publics, pour des raisons qu'elle ne connaît pas » (un habitant d'un bidonville aux Philippines).
- « La richesse est la couverture qui nous protège. La pauvreté, c'est ce qui arrive lorsqu'on perd cette couverture » (un membre d'une ONG au Botswana).
- « Pour moi la pauvreté c'est l'impossibilité de vivre chez soi. C'est la vie dans un camp de réfugiés et l'absence de perspectives pour mes enfants » (un réfugié d'Azerbaïdjan).

La féminisation de la pauvreté.

Cette expression a été formulée et validée par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en septembre 1995, pour faire progresser les objectifs de l'égalité, de la paix et du développement.

Le monde entier reconnaît que la pauvreté des femmes a été historiquement légitimée par des systèmes comme le patriarcat, les lois consacrant les inégalités d'accès à la propriété et au pouvoir économique, à la culture, à l'histoire politique. Cela date de l'Antiquité, lorsque Platon et ses semblables placèrent les femmes en dehors de l'effectif des citoyens et les considèrent comme des enfants ou des esclaves.

La pauvreté des femmes doit aujourd'hui être perçue comme un problème de développement et non pas seulement comme un problème de subordination.

Ce phénomène est appelé féminisation de la pauvreté ou pauvreté liée au genre féminin ; les analystes en matière de genre parlent de la « pauvreté genre spécifique ».

Structurellement, la femme est au centre des statistiques mondiales sur la pauvreté. Au niveau mondial, on constate une grande disparité entre les hommes et les femmes en termes de pauvreté humaine et financière :

- Les femmes représentent 80 % de la population la plus pauvre du monde. Cette population comprend entre 600 millions et un milliard de personnes ;

- Les femmes constituent 60 % des 980 millions d'adultes analphabètes ;
- Le taux de scolarisation des filles dans la scolarité primaire est de 13 % plus bas que celui des garçons ;
- Les femmes représentent 30 % de l'ensemble des salariés dans le monde ;
- Les femmes constituent 75 % des travailleurs à domicile non rémunérés et non valorisés ².

Face à ces problèmes, les femmes doivent lutter pour la valorisation de leur travail, avoir le goût du risque, convertir les problèmes en opportunité d'action, s'engager pour faire partie de la solution. Dans tout ce processus, elles doivent jouir de la solidarité locale et internationale.

II. 1. La solidarité à travers les modèles des coopératives d'épargne et de crédit dans le monde : une alternative et une action de non-violence active (kurandura urugomo ukoresheje ubugwaneza)

La coopérative d'épargne et de crédit est une forme de solidarité moderne caractérisée par le fait que les gens se mettent ensemble pour collecter et déposer l'argent sur un compte commun géré par une institution d'intermédiation financière. Cette épargne est souvent une privation individuelle qui sert à se prémunir contre les mauvais jours de manière collective. Les modèles de solidarité des populations dans le mouvement d'épargne et de crédit constituent un choix stratégique dans la lutte contre la pauvreté comme le prouvent les initiatives des caisses Desjardins qui ont vu le jour au Canada depuis 1925. Grâce à ces caisses, l'harmonie des ménages s'est renforcée parce que les familles pouvaient pourvoir aux besoins des enfants et de toute la famille.

Cette innovation canadienne a inspiré la plupart des mutuelles et réseaux des caisses villageoises des pays africains comme le Burkina Faso, le Sénégal, le Mali, l'Ouganda, le Rwanda. Ces pays ont investi dans différents produits de la COOPEDU comme le montre le tableau ci-dessous.

Situation du portefeuille de COOPEDU Kigali au 30 décembre 2002

Ce tableau montre les statistiques en rapport avec les crédits octroyés jusqu'au 30 octobre 2002 dans le cadre des produits suivants : crédits ordinaires, crédits aux groupes de solidarité, crédits femmes entrepreneurs.

² FNUAP, Six milliards, l'heure de choix. Etat de la population mondiale, 1999, p.20.

Prêts octroyés	Groupe de solidarité	Femme entrepreneur	Crédit ordinaire
Valeur totale des prêts octroyés en FRW :	569 966 000	204 700 000	390 810 574
Nombre des prêts octroyés :	2401	562	603
Nombre de femmes :	11 369	575	465
Prêt moyen par groupe/femme :	237 387		
Prêt moyen par femme :	50 133	356 000	840 453
Prêt minimum à un groupe :	40 000	150 000	40 000
Prêt maximum à un groupe :	800 000	120 000	2 000 000
Prêts en cours			
Valeur des prêts en cours :	66 343 906	58 029 673	126 625 974
Nombre de prêts en cours :	372	190	295
Nombre de femmes :	1927	197	253
Valeur des prêts en retard :	4 781 242	5 555 087	25 348 008
Nombre de prêts en retard :	37	33	62
Taux de remboursement (30 jrs +) :	97,24 %	90,43 %	86,80 %
Taux de délinquance (1jour +) :	7,21 %	9,43 %	20,02 %

Le portefeuille de COOPEDU : Données statistiques.

Les banques populaires du Rwanda, inspirées par l'approche des banques populaires suisses sont prêtes à adopter ce système : l'initiative de la banque populaire des femmes témoigne de la lutte contre la féminisation de la pauvreté.

L'expérience menée en Asie en 1976 dans le réseau Grameen Bank par un éminent économiste de Bangladesh, Professeur Muhammad Yunus, est une autre forme de solidarité qui se concrétise dans la vie quotidienne des bénéficiaires de la Grameen Bank.

Les seize résolutions fidèlement observées par les membres de chaque branche de la Grameen Bank constituent le mot d'ordre de tout le mouvement des groupes de solidarité du Bangladesh.

Au début de chacune de leur rencontre hebdomadaire, les quarante membres constituant une des branches de la Grameen Bank répètent solennellement ces résolutions. Des séances sont également prévues pour évaluer l'impact de ces résolutions.

Ces résolutions sont les suivantes ³ :

- Nous suivrons les quatre principes de la Grameen Bank qui sont : la discipline, l'unité, le courage, et le labeur.
- Nous rendrons nos familles prospères.
- Nous ne vivrons pas dans des maisons délabrées, nous les réparerons et nous construirons de nouvelles maisons à chaque opportunité.
- Nous produirons les légumes dans nos champs tout au long de l'année pour les consommer et vendrons le surplus.
- Nous sèmerons les semences appropriées à chaque saison culturale.
- Nous ferons le planning familial pour maintenir la taille de nos familles très petite, nous serons rationnels dans les dépenses et nous soignerons nos familles.
- Nous veillerons à l'éducation de nos enfants.
- Nous vivrons dans un environnement assaini.
- Nous construirons des latrines qui seront utilisées proprement.
- Nous boirons l'eau de la source aménagée, ou nous la bouillirons.
- Nous n'exigerons pas une lourde dot pour nos filles et nous n'accepterons pas le mariage d'une petite fille.
- Nous ne commettrons jamais aucune injustice et nous lutterons contre ceux qui la pratiquent.
- Nous ferons des investissements collectifs pour réaliser des grands revenus.
- Nous serons toujours prêts à nous entraider, et si quelqu'un parmi nous est en difficulté, nous le soulagerons.
- Si nous détectons une brèche d'indiscipline dans l'une ou l'autre branche, nous irons là et aiderons à restaurer la discipline.
- Nous introduirons la pratique des exercices physiques/sport dans nos centres, et nous participerons collectivement aux activités sociales.

Les résultats actuels de la Grameen Bank sont sensationnels : de nombreuses personnes de tous horizons s'y rendent pour un voyage d'étude et pour

³ Muhammad Yunus, Banker to the poor, Edition USA, 1999, p.136.

reproduire le modèle dans leur pays par le biais du programme Grameen Trust. La mise en place des banques des pauvres au village, dans différentes régions du Bangladesh, semblait être un rêve irréalisable pour les grands banquiers du pays qui voyaient Muhammad Yunus s'acharner à revendiquer des crédits pour les plus pauvres parmi les pauvres dont 99 % des bénéficiaires sont des femmes.

Son initiative constitue aujourd'hui un modèle mondial de solidarité des populations pour permettre aux pauvres, notamment aux femmes, d'accéder à l'épargne et au crédit.

Bien que la femme travaille durement au foyer, ses activités ne sont pas comptabilisées dans le produit national brut. Les femmes sont les oubliées des statistiques ; on reconnaît théoriquement l'importance du travail domestique de la femme, mais on oublie de le prendre en compte.

Selon l'opinion de l'économiste Philippe Deschamps, tirée du rapport du FNUAP 1999, « la contribution des femmes qui n'est pas comptabilisée est si importante que toute évaluation digne de ce nom se traduit par une remise en cause radicale des principes économiques, sociaux et politiques sur lesquelles reposent les structures actuelles ».

Lors de la Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en septembre 1995, les Etats, les agences onusiennes, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé ont tous réaffirmé leur volonté de réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes et d'adhérer aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW Convention), les droits de l'enfant, la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Déclaration sur le droit au développement⁴ ont constitué les instruments de référence de base.

Les défis auxquels le monde doit faire face pour faire respecter ces instruments contraignants au moyen des conventions internationales citées plus haut sont regroupés en plate-formes d'action dites « plate-formes d'actions de Beijing ».

II. 2. L'expérience pratique du Rwanda

Au lendemain de la tragédie du génocide perpétré au Rwanda en 1994, les actions de non-violence active ont été entreprises par les femmes malgré les obstacles auxquels elles faisaient face (perte de vies humaines, prise en charge subite du rôle de chef de famille, nombre élevé d'orphelins à charge, femmes victimes des affrontements et craintes liées au fait que le mari présumé auteur du génocide est emprisonné ou résident en exil, etc.). Dans différents coins

⁴ Nations Unies, Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995, pp.24-27.

du pays, on rencontre des groupements, associations, coopératives agricoles, coopératives d'épargne et de crédit, tontines, mutuelles, ou *Ubudehe*⁵. Les groupes se sont constitués spontanément autour d'actions afin de générer des revenus et créer des emplois. La majorité de ces groupes sont composés de femmes.

La dernière recherche faite à Ruhengeri, par exemple, a montré l'existence de plus de 21000 associations ; sans abuser de la petitesse de l'échantillon, on pourrait supposer que ce chiffre se rapproche du nombre moyen d'associations ou groupements présents dans chaque province.

Des supports financiers et techniques ont été assurés par les bailleurs de fonds, les ONG internationales, les organisations membres de la société civile et par l'Etat dans la période d'urgence et de transition vers la phase de développement.

Quelques exemples :

- Le fonds d'auto-promotion des femmes ;
- Le FDC/FIDA ;
- Le WIT ;
- Le fonds de garantie aux femmes (MIGEPROFE et BCR) ;
- Le fonds de micro-finance mis à disposition par le HCR auprès des organisations de promotion de la femme ;
- Les fonds de la Banque mondiale, du PNUD, de l'Union européenne, des ambassades ; par exemple, la Coopération canadienne, l'Ambassade des Pays-Bas, de Belgique, du Royaume Uni, etc.
- Le fonds de lutte contre la pauvreté des femmes (BAD) ;
- Le fonds Ubudehe (PRSP) ;
- Le CDF / décentralisation et bonne gouvernance ;
- Les fonds de garanties ;
- Le fonds de facilitation de la monétarisation du milieu rural (MINAGRI).

Initiatives à la base:

- Les banques populaires ;
- La COOPEDU Kigali/promue par Duterimbere⁶ et autres adhérentes ;

⁵ Fonds *Ubudehe* : Fonds collectés entre les femmes pour subvenir à leurs besoins mutuels.

⁶ Duterimbere (Allons de l'avant) : Association féminine à but non lucratif, représentée dans toutes les provinces du pays.

- Les Unions des caisses des travailleurs (UCT) ;
- *Utugega/Gitarama*⁷ ;
- *Urwego* (qui signifie « une échelle », association financée par World Relief) ;
- Les fonds CDD/Eglise catholique ;
- Les tontines et les caisses villageoises (exemple : APBES Ishimwe/ BYUMBA) ;
- Les initiatives de micro-projets de Duterimbere (à Gitarama, Cyangugu et Ruhengeli) ;
- Autres initiatives de micro-projets (p.ex : l'association Intambwe).

Tous ces mécanismes constituent des instruments générateurs de revenus et créateurs d'emplois principalement pour les femmes.

En général, la femme crée au moins un emploi pour elle-même et parvient à réaliser des revenus ; le revenu net devient alors sa propriété, puisqu'elle peut décider de son affectation (témoignage recueilli auprès des clientes de COOPEDU Kigali en février 2003).

En plus de ces fonds alloués aux crédits de l'initiation à la pratique de la micro-finance performante et des activités génératrices de création d'emplois, des fonds de renforcement des capacités (formation en entrepreneuriat féminin, en planification participative, en approche genre, en technique de prévention et résolution des conflits, en leadership innovateur, etc.) ont aussi été alloués afin de rendre la femme capable de transformer les conflits en opportunités d'actions pour la reconstruction économique, politique sociale et culturelle du Rwanda.

III. Conclusions et recommandations

Il importe de souligner la pertinence de la participation des femmes dans la reconstruction et le développement économique du Rwanda. Son rôle a été une fois de plus défini et souligné dans la Constitution adoptée par le référendum du 26 mai 2003.

La femme doit être un acteur valable qui encourage au respect et à la mise en pratique des six principes de la Constitution tels que mentionnés dans l'article 9, afin de prévenir toute forme de conflits, d'être le gardien principal de l'égalité entre les hommes et les femmes et de continuer à sauvegarder l'image de marque de la femme capable (*umugore arashoboye*). Les femmes devront

⁷ *Utugega/Gitarama* : différents fonds d'aide aux femmes dans la province rwandaise de Gitarama.

aussi s'investir dans la promotion des droits humains promus dans la Constitution, notamment dans les dispositions à partir de l'article 10 jusqu'à l'article 50. L'ouverture offerte par la nouvelle Constitution proposant d'augmenter l'effectif des femmes dans les instances de prise de décisions est un cadre stratégique et durable de prévention des conflits en tout genre.

Quelques défis que doivent affronter les femmes leaders :

- L'ignorance et le manque d'accès à l'information ;
- Le faible niveau de monétarisation du milieu rural ;
- Le faible niveau d'animation de proximité ;
- La surcharge de travail de la femme.

Quelques alternatives et perspectives d'avenir :

- Créer des points focaux pour disséminer les informations à tous les niveaux (niveau central et niveau décentralisé).
- Multiplier les sources d'information en faveur du milieu rural.
- Promouvoir les formations par l'échange d'expérience sur les meilleures pratiques en matière d'activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus.
- Démystifier l'accès financier aux pauvres et réduire le poids des intermédiaires (*nta muvugizi w'ifaranga*).
- Utiliser les créneaux existants (journée des travailleurs, journée de la femme le 8 mars, journée de la femme rurale le 15 octobre, journée de la libération, journée du SIDA, journée de l'enfant, journée des héros nationaux, etc.) pour l'animation de proximité dans les districts.
- Mettre en place un mécanisme permanent et accessible à tous les niveaux pour la formation, l'information, la recherche et le plaidoyer en genre et développement, en paix durable et en prévention des conflits.
- Créer les fonds alternatifs pour les remplaçantes des femmes en maternité et des personnes en congé.
- Faire le plaidoyer auprès de la fonction publique pour initier le travail de consultation à l'heure (possibilité de travailler à l'heure et d'être payée au sein des départements diversifiés) pour toucher le salaire minimum garanti (SMIG).
- Faire le plaidoyer pour que certaines sections d'enseignement secondaire, traditionnellement considérées comme féminines (infirmières, école normale primaire, secrétariat, commerce et comptabilité, lettres, etc.) soient mises

sur un pied d'égalité avec les autres sciences, pour permettre aux filles et femmes d'accéder aux études universitaires en réduisant les limites d'accès.

Ces limites sont entre autres :

- Pour les candidates à l'école normale primaire, l'exigence de travailler deux ans, avec un chômage éventuel de longue durée qui expose les filles à différents maux.
- Exigence d'une note très élevée à la fin des études en humanités.
- Filles lauréates victimes de la culture rwandaise et se faisant reprocher de n'avoir ni emploi ni mari, etc.

Quelques propositions :

- Créer une banque de données des filles lauréates contenant leurs spécialisations ainsi qu'un fonds leur offrant des opportunités d'acquérir les expériences de travail ou entrepreneuriales pour créer un emploi et générer des revenus.
- Créer une base de données des opportunités d'emplois et un réseau d'employeurs du secteur privé et public pour faciliter l'accès aux appels d'offre d'emploi.
- Promouvoir des filières de production-transformation/écoulement par le biais de la fédération du secteur privé.
- Créer un réseau entre le milieu rural et les villes pour l'échange d'informations sur les opportunités entrepreneuriales et la filière des produits.

Nous souhaitons que tous les contribuables concourent à reconnaître et à valoriser le rôle de la femme dans la reconstruction économique du Rwanda, particulièrement dans la prévention des conflits à travers des activités créatrices d'emploi et génératrices de revenus.

Vive l'égalité, la paix et le développement au Rwanda et dans le monde entier, vive la solidarité des populations.

Résumé

Ensuite, Madame Henriette ZIMURINDA a présenté un exposé PowerPoint, visant à dénoncer les croyances, les pratiques et les attitudes des femmes rwandaises qui constituent un frein au développement et à leur épanouissement. Evoquant la situation socio-économique de la femme rwandaise, elle a énoncé les obstacles à son amélioration, à savoir : les conséquences du génocide, la pauvreté et l'accès limité aux opportunités économiques. S'agissant des activités génératrices de revenus, elle a plaidé pour une meilleure promotion des initiatives féminines.

LA PROBLEMATIQUE DE GENERATION DES REVENUS ET D'EPARGNE

Madame Henriette ZIMURINDA

I. La situation socio-économique de la femme rwandaise

Les obstacles à l'épanouissement socio-économique de la femme :

- Culture rwandaise
- Pauvreté et ignorance
- Conséquences du génocide
- Manque d'accès aux opportunités économiques

II. Culture rwandaise

- Croyances
- Tabous
- Division du travail
- Pratiques
- Activités de production
- Activités de commercialisation

- Attitudes
- Sentiment d'infériorité
- Manque d'initiative
- Incapacité dans la prise des décisions

III. Pauvreté et ignorance

Selon les données du rapport sur le profil de la situation de la femme et de l'homme au Rwanda (novembre 2002) :

- Au niveau national, 61,2 % des femmes se trouvent sous le seuil de la pauvreté contre 59,3 % d'hommes.
- 64,8 % des hommes contre 35,2 % des femmes sont des salariés.
- 36 % des femmes contre 58,3 % d'hommes ont bénéficié d'une formation au niveau primaire.
- 58,3 % des femmes contre 31,0 % sont sans instruction.

IV. Conséquences du génocide

Les événements de 1994 ont placé la femme dans une situation à laquelle elle n'avait pas été préparée.

- 78,5 % des femmes sont des veuves contre 3,8 % de veufs.
- En milieu rural 66,1 % des ménages dirigés par les femmes sont pauvres contre 59,6 % de ménages dirigés par les hommes.

V. Accès aux opportunités économiques

- L'enquête sur les conditions de vie des ménages a montré que parmi les activités non agricoles, 4,2 % ont bénéficié d'un crédit. Les activités bénéficiant d'un crédit sont dirigées à 55 % par les hommes contre 45 % dirigées par les femmes.
- Une faible proportion de femmes ont pu accéder aux banques commerciales.
- Quelques voies de sortie :
 - Fonds de garantie AVEGA

- Fonds de crédits : projet de réduction de la pauvreté, action en faveur des femmes (PREPAF)
- Banque populaire pour la promotion de la femme

VI. Promotion des initiatives féminines : activités génératrices de revenus

Naissance/renforcement des associations féminines à caractère économique:

- Fonds de crédit des femmes (MIGEPROFE)
- Redynamisation de la COOPEDU
- Redynamisation de l'AFER

Naissance de la banque populaire pour la promotion de la femme (BPPF) :

- La BPPF est née sous l'initiative de l'AFER en collaboration avec l'Union des banques populaires du Rwanda pour permettre à la femme de trouver un cadre propice à son épanouissement économique.

Objectifs de la BPPF :

- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin ;
- Counselling pour les femmes en matière d'épargne et de crédit ;
- Mettre en place un service d'accompagnement pour l'élaboration des projets rentables et bancables ;
- Faciliter l'accès des femmes aux financements: micro-crédits et autres crédits.

Activités :

- Mobilisation de l'épargne des membres sociétaires, surtout féminins ;
- Octroi de crédit dans différents domaines, notamment: commerce, construction, artisanat, etc.

Quelques statistiques actuelles :

- Nombre de sociétaires : 1 880
- Dépôts : 246 000 000 Frw
- Volume de crédit : 62 676 860 Frw

Perspectives :

- Projet d'informatisation
- Usage des chèques
- Western Union
- Usage de la carte de crédit
- Implantation des BPPF dans les milieux ruraux

Conclusion

Toutes les initiatives des femmes avaient pour but de mobiliser l'épargne et d'accéder au crédit.

L'accès au crédit a permis aux femmes :

- D'augmenter leurs revenus et d'améliorer leurs conditions de vie
- D'accroître leur productivité et leur efficacité
- De développer des micro-entreprises
- D'améliorer la gestion de leurs revenus
- De réduire les risques auxquels elles sont exposées
- D'équilibrer la consommation de leur ménage

Résumé

La troisième oratrice, Madame Jeanne MUREBWAYIRE, a démontré comment les femmes pouvaient avoir accès au crédit en utilisant les différents moyens disponibles dans une présentation intitulée :

L'ACCES AU MICRO-CREDIT : MODALITES ET SYSTEMES ADAPTES AUX REALITES DES PAYS

LA FEMME DANS LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU RWANDA

Madame Jeanne MUREBWAYIRE

I. Introduction

Dans le cadre des priorités et orientations de développement établies par le Gouvernement rwandais en vue de participer au programme de lutte contre la pauvreté, des études ont été menées pour évaluer les programmes d'auto-suffisance et/ou de développement à la base par le biais de micro-projets et micro-réalisations.

On constate que la plupart des micro-projets réussissent ou aboutissent à une autosuffisance relative. Cependant, des micro-crédits opérés dans le secteur informel en faveur des micro-réalisations ont connu de multiples difficultés de gestion, de suivi et d'écoulement des produits. L'autosuffisance qui devait favoriser et conduire à un développement durable a connu des limitations.

Parmi les mécanismes proposés pour répondre aux besoins d'un développement réel et durable de la base, la micro-finance en tant que programme apparaît aujourd'hui comme étant la forme pratique des moyens et outils utiles et efficaces au développement de base de nos communautés.

En effet, le Gouvernement n'en est pas à sa première initiative visant à lancer les jalons d'une politique nationale de micro-finance. Vous vous rappellerez qu'une conférence internationale sur la micro-finance et le développement de l'entreprise avait été organisée par le Gouvernement à Kigali en mars 1998, et

que ces réflexions ont abouti à la récente instruction de la Banque centrale à ce sujet.

Un des objectifs de ces consultations était de mobiliser les populations bénéficiaires, les acteurs et praticiens de la micro-finance à une action concertée, techniquement harmonisée pour un développement humain durable pour tous.

A titre de rappel, les résultats escomptés étaient :

- La mise en place et/ou le renforcement des réseaux de solidarité et d'échanges de micro-finance existant, c'est-à-dire des filières de production économique, des entreprises micro, petites et moyennes), des filières d'affaires et de services adaptés et compétitifs ;
- La mobilisation et la prise de conscience des populations bénéficiaires et acteurs de développement pour se lancer dans les affaires par la micro-finance favorable à un cadre de lutte contre la pauvreté au Rwanda.

A cet égard, l'existence du RMF (Rwanda micro-finances forum) est une initiative qui est arrivée à point nommé.

Le Gouvernement n'a cessé d'encourager l'effort des ONGs en terme de création d'emplois, de revenus, de biens et services, repartis selon l'environnement économique et humain du pays.

Pour un développement durable de notre pays, la micro-finance organisée en termes de micro, petites et moyennes entreprises pourra participer à la lutte efficace contre la pauvreté par la création d'emplois, de revenus, de biens et services à différents niveaux d'affaires et dans la filière d'activité économique désignée ; il s'agit alors d'une forte contribution pour dépasser le seuil de la pauvreté.

II. Intégration de la micro-finance dans la politique économique du Rwanda

En matière de développement, l'on s'accorde à reconnaître la micro-finance comme un mécanisme essentiel de lutte contre la pauvreté.

Le souci d'efficacité face à l'urgence que constitue la pauvreté oblige tout acteur de développement à une recherche permanente de meilleures stratégies en vue de l'augmentation du pouvoir des plus faibles et de leur intégration à une société plus juste et plus équilibrée.

Comme vous le savez, les activités de micro-crédit opérées dans le domaine ciblant la réduction de la pauvreté ont donné des résultats positifs en matière de développement communautaire et/ou social à la base.

Le gouvernement, conscient du défi à relever, a mené une analyse approfondie de la question et a fait un premier pas vers l'élaboration d'une stratégie pour la réduction de la pauvreté, dans laquelle la micro-finance occupe une place de choix.

Cette stratégie est élaborée dans le contexte des perspectives à long terme au Rwanda, telles qu'elles ont été énoncées clairement dans le document « Vision du Rwanda à Horizon 2020 » qui comporte les éléments suivants :

1. La bonne gouvernance, la démocratisation, la réconciliation nationale, la stabilité politique nationale et la sécurité ;
 - Participation communautaire au développement et à la prise de décision,
 - Système économique accessible et favorable à tous les groupes sociaux et économiques au sein de la population et équitablement ouvert à tous les acteurs économiques.
2. La stabilité macro-économique : création d'un environnement favorable au développement du secteur privé et réduction du rôle du secteur public dans l'activité économique ;
 - Efficacité de l'Etat et efficience du gouvernement accrues ;
 - Soutien et intervention pour le développement embryonnaire du secteur privé rwandais dans des domaines spécifiques, aussi longtemps que cette intervention ne fait pas obstacle à la compétition.
3. L'élimination de la misère et de la pauvreté humaines en rehaussant la productivité et l'utilisation des ressources disponibles aux pauvres qui en dépendent, c'est-à-dire, le travail et la terre.
4. Le développement des ressources humaines :
 - Amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès à l'éducation à tous les niveaux, renforcement des compétences, éducation informelle, amélioration des soins de santé, prévention de l'aggravation endémique du VIH/Sida et du paludisme, et redressement du capital social.
5. La promotion du secteur des services comme élément primordial de l'économie et l'amélioration de la production grâce à la vulgarisation de la technologie et de l'information.
6. La réduction progressive de la dépendance du Rwanda vis-à-vis des ressources extérieures et la promotion des exportations.
7. La promotion de l'intégration économique régionale.

Le rôle principal de l'Etat est de créer un environnement propice à l'épanouissement économique.

Au Rwanda, à la suite de la destruction occasionnée par les événements de 1994, il est impératif de rendre l'Etat efficace en le dotant d'un leadership éclairé dans son rôle de gestionnaire de la chose publique. Il faut assurer un équilibre entre les principes des forces du marché et les leviers de commande de l'Etat.

Ce rôle doit, par ailleurs, comprendre les éléments suivants :

1. Création d'un environnement macro-économique stable ;
2. Bonne gouvernance et réconciliation nationale ;
3. Mise en vigueur d'un système juridique réglementaire qui soit cohérent et protège les droits de tous les citoyens et leurs biens, sans exclusion des pauvres, tout en assurant la facilitation des entrepreneurs à conduire leurs affaires dans un climat propice ;
4. Maintien des infrastructures de qualité ;
5. Promotion du développement des ressources humaines ;
6. Protection de l'environnement ;
7. Intervention pour rectifier les déficiences du marché, promotion de l'équité et protection des personnes vulnérables.

Renforcement du secteur financier

L'économie du Rwanda est largement non monétisée, ce qui constitue un frein à sa croissance. Pour la monétiser, le secteur financier doit jouer un rôle clé, mais jusqu'ici il s'est heurté à de grandes difficultés.

En conséquence de la guerre et du génocide, de mauvaises politiques en matière de crédits et d'un suivi insuffisant, les prêts non-performants avaient atteint un niveau alarmant. Il fallait donc apporter des solutions appropriées dans le contexte d'une restructuration généralisée. Depuis 1995, des moyens ont été mis en œuvre pour agrandir et libéraliser le secteur financier.

La BNR et les banques commerciales se sont mises d'accord sur les plans de restructuration à mettre en œuvre. Il fut dès lors envisagé de mettre en place un cadre juridique pour les institutions de micro-finance et de restructurer les banques populaires pour leur donner davantage d'importance dans la fourniture des services en milieux ruraux et la mobilisation de l'épargne.

III. Système de micro-finance

Définition

La micro-finance est un système qui permet de fournir à une population pauvre mais économiquement active des services financiers et non financiers (formation, sensibilisation). Ce groupe cible n'a pas accès au crédit traditionnel.

Le système de micro-finance a été initié par Monsieur Muhammad Yunus au Bangladesh, qui a mis en place un système de prêt pour les femmes pauvres. Suite à ces démarches, la Grameen Bank, qui signifie « banque du village » a été créée. L'objectif était donc de donner aux femmes le crédit sans garantie.

Le système de la caution solidaire

Un groupe de solidarité, formé de cinq femmes, s'élargit et constitue un groupement de quarante femmes. Elles se rencontrent chaque semaine pour rembourser le crédit.

Le chef du comité de gestion distribue le crédit aux groupes de solidarité, qui le fait parvenir aux membres.

La micro-finance conduit à la création de caisses villageoises et de banques communautaires.

Fonctionnement

Le principe de base est celui de la caution solidaire, qui forme la garantie.

Ces crédits sont octroyés à court terme.

Le taux d'intérêt est de 2 à 3 %, avec une épargne de 10 % sur chaque tranche de paiement de crédit.

Le rythme de remboursement est souvent hebdomadaire ou mensuel selon les politiques des institutions.

Le Rwanda s'est inspiré de ces origines et pratiques en formant des groupes de cinq à huit personnes.

Exemples

- La COOPEDU, épargne de crédit, travaille avec les GEC (groupes d'épargne et de crédit). Cinq à huit femmes ont des formations pré-crédit ; dès lors, un crédit est donné à celles qui exercent une activité génératrice de revenu.
- Le taux est de 2 à 3 % par mois, donc 24 à 36 % par an, sur le principe de la caution solidaire.
- Les procédures sont consignées dans un manuel de procédures, contenant toutes les instructions.

- Les fonds sont donnés par cycle : 25 % par individu et après paiement, ce montant de départ est variable selon les institutions.
- Concernant l'épargne, chaque femme peut donner également une épargne volontaire, en plus de l'épargne obligatoire.
- Celle-ci peut constituer une condition de départ.

On peut constater que le système fonctionne, mais avec certaines faiblesses :

- Au niveau des institutions
 - La rentabilité des institutions est-elle durable ? De fait, leur système de gestion reste rudimentaire: constante recherche de clientèle, système comptable peu performant, difficultés d'archivage des informations et difficultés dans le suivi des crédits, etc.
 - Le contrôle interne : pour une institution qui a décentralisé ses services, il est difficile de superviser les activités de ses branches.
- Au niveau des individus

Le coût reste élevé, les montants de départ limités, les institutions sont rigides et figées.

- La micro-finance reste confinée à la ville, au commerce. A l'avenir, elle devrait s'élargir à l'économie rurale. Cette ouverture est limitée par les difficultés de suivi, d'où le besoin de décentralisation des systèmes au niveau des secteurs dans l'agriculture et l'élevage par exemple, avec un délai de remboursement dépendant de la nature des activités, accompagné d'un développement des services non financiers.

Le défi est celui de l'amélioration des systèmes existants, ainsi que de l'extension géographique au milieu rural.

Actions à mener

1. Décentraliser la banque des femmes au niveau le plus bas, à la création des banques villageoises.
2. Développer les services non financiers (sensibilisation, formation, encadrement).
3. Développer ou encourager les IMP à s'implanter en milieu rural.
4. Alléger les conditions ou les paramètres de prêt (taux d'intérêt, montant minimum, etc.).

Résumé

Suite à cet exposé, Madame Agnès KAYIJIRE, directrice de l'OCIR THE, a mis en relief les différents problèmes rencontrés par les femmes dans la conception des projets, liés à l'ignorance et à la culture dans un exposé PowerPoint intitulé « Contraintes et solutions pratiques liées à la mise en place des micro-entreprises ». Ce thème a été adapté et reformulé comme suit : « Contraintes et stratégies de développement des micro, petites et moyennes entreprises ».

CONTRAINTES ET SOLUTIONS PRATIQUES LIEES A LA CREATION DES MICRO-ENTREPRISES

CONTRAINTES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Madame Agnès KAYIJIRE

- I. Définition des MPME
- II. Contraintes de développement des MPME
- III. Stratégies de développement des MPME et initiatives en cours

I. Définition des MPME

1. Nombre d'emplois créés
2. Capital investi
3. Chiffre d'affaires

Catégorisation des entreprises au Rwanda suivant la taille de l'emploi

- Les micro-entreprises dans le secteur informel comptent moins de 10 employés ; on en dénombre environ 1 million.

- Les petites entreprises comptent entre 10 et 15 employés.
- Les moyennes entreprises comptent entre 50 et 100 employés et sont au nombre de 2 500 à 3 000.
- Les grandes entreprises comptent au moins 100 employés ; on en dénombre entre 10 et 20 au Rwanda.

II. Contraintes de développement des MPME

- Environnement des affaires
- Production et commercialisation
- Produits et services
- Adaptation du nouveau rôle des MPME dans le contexte de la mondialisation

Environnement des affaires

Au niveau institutionnel

- Insuffisance des mécanismes d'appui et d'encadrement spécifiques
- Niveau de formation de ressources humaines/esprit entrepreneurial limité
- Insuffisance des infrastructures de base en milieu rural
- Structures d'appui encore jeunes et non décentralisées

Production et commercialisation

Au niveau de la production

- Difficultés d'accès au financement
- Insuffisance d'information sur les opportunités d'investissement
- Coûts élevés des facteurs
- Insuffisance de l'information sur l'acquisition des technologies
- Faible organisation des entreprises (acquisition de matières premières, technologies)
- Faible culture de la compétitivité, de la productivité et de l'innovation

Au niveau de l'accès aux marchés

- Faible pouvoir d'achat de la population
- Faible compétitivité de produits et services
- Faiblesse dans les stratégies de marketing au niveau des entreprises et au niveau national
- Difficulté d'information sur les marchés

Faible capacité d'adaptation des MPME au contexte actuel de la mondialisation

- Faible compétitivité à l'exportation
- Inexistence des centres de production pour l'exportation
- Inexistence de la sous-traitance
- Prédominance du secteur informel
- Faible prise en compte des problèmes de l'environnement
- Entrepreneurat limité chez les femmes et les jeunes

III. Stratégies de développement et initiatives en cours

1. Création d'un environnement favorable des affaires
 - Engagement concret du Gouvernement dans la promotion et le développement des MPME
 - Amélioration du cadre fiscal, légal et réglementaire
 - Mise en place des structures d'appui aux MPME
 - Mécanismes de financement souples
 - Partenariat concret entre le secteur public et le secteur privé
 - Promotion de la bonne gouvernance des entreprises
2. Au niveau de la production et la commercialisation
 - Projets en cours pour la monétisation du monde rural
 - Organisation des entreprises par secteur d'activités

- Programme de recherche-développement pour améliorer la qualité des produits en milieu rural
- Foires et expositions
- Accords commerciaux signés par le Gouvernement (COMESA, AGOA, APE / ACP-UE)
- Programmes d'appui et projets des partenaires de développement du Rwanda

3. Adaptation au nouveau rôle des MPME dans le contexte de la mondialisation

- Corrélation positive entre le développement des MPME et les exportations
- Constitution de consortiums des entreprises
- Accès aux matières premières et aux marchés
- Développement de la sous-traitance au niveau national et international
- Passage de l'informel au formel
- Développement d'entreprises gérées par les femmes et les jeunes (création de nouvelles filières)

4. Quelques chiffres sur les initiatives en cours

Initiative	Bénéficiaires	Entrepreneuriat féminin	Secteurs d'activités
CAPMER	120	17 % (sous forme d'association)	Agroalimentaire et hôtellerie
PPPMER Byumba, Umutara et Ruhengeli (16 districts)	3 500	27 % entreprises individuelles 45 % (total)	Artisanat (broderie, vannerie, couture) Agroalimentaire
COOPEDU (MVK, Kigali, Ngali)	13 000	90%	Petit commerce, artisanat

III. Conclusion

Emerger l'entrepreneuriat féminin par :

- La représentation des femmes dans les instances de prise de décision ;
- La sensibilisation à la micro-entreprise par différents projets et programmes ;
- La formation dans tous les domaines ;
- L'appui direct aux micro-entreprises rurales avec un minimum de 30 % géré par les femmes ;
- L'appui spécifique aux associations féminines (ex : métiers spécialisés).

* * * *

S'en est suivi une demi-heure de débats aboutissant aux recommandations suivantes :

- Formation de forums d'échanges pour que les femmes partagent leurs expériences en terme de micro-finance.
- L'instauration du libéralisme au Rwanda exige l'établissement d'un code qui devrait régir le marché.
- Les associations qui obtiennent des aides des bailleurs de fonds devraient réserver au moins 5 % à la formation de gestion de projets pour les femmes.
- Mise à disposition des fonds de soutien aux lauréates qui terminent leur formation afin d'apporter des solutions au problème du chômage.
- Nécessité d'une sensibilisation intensive pour faire connaître la banque populaire par les femmes qui y adhèrent : utilisation des médias, de brochures ou de dépliants.
- Nécessité pour les regroupements économiques de femmes de se rassembler pour pouvoir affronter le marché international.
- Mise en place de mécanismes de catégorisation de formes d'association incitant les femmes à se lancer dans différents secteurs productifs.
- Sensibilisation des femmes à diversifier leurs domaines d'intervention économique.

Résumé

Ensuite a eu lieu la cérémonie de signature d'accord de crédit de 30 000 euros entre le MIGEPROFE représenté par le Ministre du genre et de la promotion féminine et l'Organisation Internationale pour les Migrations représentée par Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de l'Organisation.

Ce crédit est destiné au renforcement des capacités économiques des femmes rwandaises. Par ses propos, Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de l'OIM, a relevé les efforts louables des femmes rwandaises désireuses de contribuer au développement socio-économique de leur pays. Elle a rappelé que la migration joue un rôle important dans le développement économique des pays et a souligné que ce crédit pourrait certainement contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes rwandaises.

Madame le Ministre a pris la parole pour remercier l'OIM pour le crédit accordé en signalant qu'il allait certainement apporter un plus aux femmes rwandaises.

Ces deux allocutions ont été suivies par les différents exposés de l'après-midi, sous la modération de Madame Angéline MUGANZA, Secrétaire d'Etat au MIFOTRA.

Résumé

Le premier exposé de l'après-midi était intitulé « Une participation accrue des femmes dans les organisations de règlement de conflits ».

Monsieur Patrick MAZIMHAKA, Conseiller spécial du président de la République, a commencé par un aperçu historique des conflits en Afrique. S'agissant du rôle de la femme dans la résolution des conflits, il a insisté sur l'efficacité de cette résolution par les femmes. Il a également affirmé que la femme avait un rôle majeur à jouer dans ce domaine, compte tenu de ses qualités et de son engagement dans la défense de toute cause : elle devrait faire tomber toutes les barrières l'empêchant de jouer ce rôle.

LES FEMMES DANS LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU RWANDA

UNE PARTICIPATION ACCRUE DES FEMMES DANS LA RESOLUTION DES CONFLITS EN AFRIQUE

Monsieur Patrick MAZIMHAKA

I. Introduction

L'histoire récente de l'Afrique est une histoire faite de conflits, si l'on prend pour exemples les guerres de décolonisation, les luttes contre l'apartheid, et les conflits internes qui ont affecté tous les pays, à l'exception peut-être du Botswana, du Gabon, de la Gambie, du Kenya, de l'Ile Maurice, des Seychelles, de la Tunisie, et de la Tanzanie. En posant le problème ainsi, on présume que les femmes ont toujours participé à la résolution de ces types de conflit et ce qui doit être examiné est la façon dont on peut augmenter leur nombre. J'aimerais ajouter que nous avons examiné les niveaux de participation et avons donc pu juger de l'efficacité de cette participation.

II. Exemples de conflits actuels en Afrique et organisations impliquées dans leur résolution

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| 1. Soudan-Soudan | IGAD |
| 2. Soudan-LRA-SPLA-Ouganda | IGAD, OGN |
| 3. Somalie-Somalie | IGAD |
| 4. RDC | CDAS, OUA, ONU, SC |
| 5. Côte d'Ivoire | France, ECOWAS |
| 6. Liberia | ECOWAS, UA |
| 7. Sierra Leone | ECOWAS, ONU, OAU,
Royaume-Uni |

- | | |
|------------|---------------------------------|
| 8. Burundi | Facilitateur, OUA, ONU, SC, OGN |
| 9. RDS | ONU, OUA |
| 10. RCA | CEEAC, OUA, ONU |

Un regard rapide sur ces 10 conflits en Afrique, et sur les organisations les plus engagées :

1. Au niveau régional
2. AOUA
3. ONU
4. CS, OGN, pays individuels avec un mandat de l'ONU

Il s'agit de ce qu'on pourrait appeler des interventions extérieures. Les acteurs principaux dans la résolution des conflits sont les participants eux-mêmes. Il y a des négociateurs principaux, et les intervenants peuvent eux-mêmes prendre différents rôles.

III. Les rôles-clés dans la résolution des conflits

1. **Négociateurs** : Ce sont généralement des gouvernements, des mouvements de libération, des mouvements d'opposition armés, non armés ou des groupes armés en général.

Rôle : Chaque partie essaie d'obtenir le maximum du règlement du conflit.

2. **Médiateurs** : Généralement, ils n'ont pas d'intérêt manifeste dans le conflit. Ils sont censés être suffisamment neutres pour être acceptés par toutes les parties du conflit.

Rôle : Pour écouter toutes les parties, ils se servent de leur expérience, proposent des solutions, et les vendent aux parties.

3. **Facilitateur** : Un pays ou un individu désireux d'offrir ses services, afin de rendre les négociations possibles. Comme le médiateur, le facilitateur doit être impartial.

Rôle : Offrir ses bons offices, son influence, mais laisser largement aux parties le soin des négociations.

4. **Courtiers** : Ils travaillent pour des intérêts extérieurs et sont chargés des accords d'affaires qu'ils doivent tenir dans le plus grand secret. Ils servent à ouvrir la voie aux négociations publiques.

Rôle : Obtenir des garanties et offrir des incitations, si nécessaire.

5. **Conseillers** : Employés par les parties, les médiateurs ou les facilitateurs pour prodiguer des conseils sur certains aspects des négociations pour lesquels ils sont compétents. Ils sont recrutés dans les universités, les cabinets de conseillers privés ou les institutions de recherche.

Rôle : Proposer des modèles applicables à des situations spécifiques.

6. **Groupes de plaidoyer** : Essentiellement des groupes d'intérêt nationaux ou régionaux organisés comme des sociétés civiles ou ONG.

Rôle : Faire pression pour inclure des intérêts spécifiques dans le programme des négociations.

7. **Personnes chargées du maintien de la paix** : Institutions capables de déployer des forces pour maintenir la paix, généralement pour créer un climat propice aux négociations et à la mise en place d'accords. Ce sont en général l'ONU ou d'autres OI, et de plus en plus d'organisations régionales, ou alors des coalitions de personnes désireuses d'aider.

D'après moi et au vu des rôles précités, les femmes ont une place à prendre dans la résolution des conflits. La multiplicité des rôles qui peuvent être joués signifie qu'il y a de la place pour exploiter les attributs politique, intellectuel, militant et révolutionnaire. Ces compétences et attribut ne sont pas étrangers aux femmes.

IV. Les conflits en Afrique ont-ils de l'importance pour les femmes ?

Il existe plusieurs causes de conflit en Afrique, mais en général, elles sont toutes liées à la violence. Les raisons des conflits sont, de façon non-exhaustive:

1. Lutte pour le pouvoir politique
2. Lutte contre les injustices
3. Lutte religieuse ou culturelle
4. Guerre pour des ressources

La plupart des conflits en Afrique frappent les femmes de façon négative, quelles que soient les causes. A cause de ces conflits, la vie quotidienne est perturbée, des vies perdues, des enfants recrutés, des non-combattants (y compris des femmes et des enfants) abusés.

D'un autre côté, les femmes ont les mêmes intérêts que les hommes dans les conséquences de ces conflits. Les femmes sont intéressées par le pouvoir politique, la protection des droits de l'homme, et la liberté religieuse et culturelle.

Elles sont également intéressées par les ressources et par la façon de les utiliser dans leur communauté et pays.

En résumé, les femmes ne sont pas seulement intéressées par la résolution des conflits, mais elles ont aussi une cause à défendre.

V. La feuille de route

Afin que le nombre de femmes impliquées dans la résolution des conflits augmente, il doit y avoir une volonté affichée d'identifier les barrières et de les abolir. Historiquement parlant, les femmes se sont impliquées dans la résolution des conflits, mais surtout en faisant valoir leurs compétences de membres importants au gouvernement ou dans les organisations politiques.

On peut citer le Dr Zuma (RSA), qui, en tant que Ministre des Affaires étrangères et Présidente du Conseil ministériel de l'OUA, s'est occupée de tous les conflits pendant des années.

Pourtant, nous constatons qu'il y a malheureusement très peu de femmes opérant à ce niveau. C'est pourquoi nous pouvons plaider de façon légitime pour une augmentation du nombre de femmes dans la branche de l'exécutif.

Nous devons trouver des moyens concrets par lesquels les femmes peuvent affirmer leur volonté de participer dans ce domaine, pas comme des victimes, mais comme des agents de changement. Nous devons réfléchir à la manière d'augmenter les compétences spécialisées dans le domaine de la résolution des conflits.

Les femmes doivent renforcer leur propre pouvoir à travers leurs organisations propres (qui ne leur sont pas forcément exclusives), ce qui devrait mener à créer un espace dans le domaine de la résolution des conflits.

Les femmes doivent acquérir de l'expérience en s'impliquant à long terme dans les organisations régionales qui prennent de plus en plus en charge les conflits locaux.

Les femmes ayant l'expérience nécessaire doivent mettre en place ou prendre part à des institutions privées s'occupant de la résolution des conflits.

Tout cela demande une organisation consciencieuse. Il est indispensable de trouver une stratégie permettant d'exploiter chaque option dans ce domaine.

Si nous sommes tous d'accord, commençons à nous organiser dès aujourd'hui.

L'interface de la diaspora

Résumé

Le deuxième orateur de l'après-midi, Madame Madeleine BICAMUMPAKA, consultante au MIGEPROFE, a centré son exposé sur le rôle de la femme dans la résolution des conflits. Selon elle, l'implication de la femme rwandaise est primordiale dans tout programme visant au mieux-être des citoyens.

La femme ne peut être intégrée dans le processus de pacification si elle n'est pas reconnue comme actrice politique à part entière par ses frères de la classe politique. Il est donc indispensable que toutes les contraintes sociales soient levées.

Dans la résolution des conflits, la femme a un atout indéniable: ayant un cœur de mère et orientée vers le bien être en général, la femme serait guidée par le même esprit chaque fois qu'elle serait amenée à agir politiquement. Elle est donc la mieux placée pour donner à la paix sa vraie valeur. Toutefois, la participation de la femme rwandaise aux mécanismes de règlement des conflits ne peut être possible que si elle en exprime elle-même le désir. Pour ce faire, elle devrait faire des propositions concrètes ; cela suppose un accompagnement dans la sensibilisation afin que des solutions soient apportées aux conflits, après en avoir cerné les racines profondes.

Madame BICAMUMPAKA a émis le vœu de voir se concrétiser des rencontres entre les femmes des pays des Grands Lacs afin de trouver des solutions et des stratégies à adopter et de contribuer à une pacification durable qui conduirait à la reprise des relations de bon voisinage entre les pays de la sous-région.

VERS UNE PARTICIPATION ACCRUE DES FEMMES AUX MECANISMES DE REGLEMENT DES CONFLITS EN AFRIQUE CENTRALE

Madame Marie-Madeleine BICAMUMPAKA

I. Introduction

Depuis la nuit des temps, les conflits ont toujours déchiré les populations de toutes les sociétés. L'expression, mais surtout la gestion des opinions et des intérêts des différents groupes sociaux a très souvent conduit à des affrontements violents ou non violents, c'est-à-dire politiques. Le Rwanda est en train de sortir d'un conflit qui a duré presque une décennie, et qui a endeuillé des milliers et des milliers de familles. Ce conflit a touché presque tous les pays d'Afrique centrale et même ceux du sud du continent africain, si on considère l'espace vital vers lequel les victimes ou certains des auteurs du conflit se sont déplacés.

Etre touché par une guerre ne sous-entend pas nécessairement la participation directe et active d'un pays dans le conflit. Ainsi, on peut dire que tous les pays dont une partie des résidents sont des citoyens originaires des pays d'Afrique centrale auxquels on a accordé un statut de réfugié politique, sont eux aussi en quelque sorte touchés par le conflit que vit notre région. En effet, il n'est pas totalement exclu qu'un jour des négociations en vue du rapatriement de ces hommes, femmes et enfants soient entamées une fois que la région sera pacifiée de façon généralisée.

Le Rwanda est un cas parmi tant d'autres, puisque sur notre continent, un homme sur cinq vit dans un pays déchiré par un conflit, tandis qu'un Africain sur trois en est indirectement touché. C'est un triste constat, qui devrait inciter tout un chacun à réfléchir, à se poser des questions sur l'avenir de ses confrères qui meurent tous les jours.

Cette situation conflictuelle constitue le premier handicap au développement de notre continent sur tous les plans.

Tant de pertes en vies humaines, tant de souffrances et de détresse, tant de bouleversements sociaux, une si grande insécurité ; ce lot de misères fait partie du quotidien des Africains.

Des guerres qui, en quelques jours, anéantissent ce que nos ancêtres ont mis des années à construire plongent encore plus profondément nos populations civiles dans la pauvreté, d'où il sera très difficile de les faire sortir. Des stratégies de tout ordre devraient être adoptées par les gouvernements des pays encore en guerre ou de ceux qui en sortent, en vue de lever ce premier handicap au développement de l'Afrique. Aussi longtemps que les guerres perdureront sur notre continent, aucune réduction de la misère que vivent les populations civiles ne sera jamais possible.

II. Comment donner plus d'importance au rôle de la femme dans le processus de règlement des conflits, en Afrique centrale en particulier ?

Etant donné que mon pays le Rwanda fait partie de cette région, je me pencherai beaucoup plus sur la façon dont nous autres Rwandaises pouvons nous engager dans cette voie. Toutefois, cela ne veut pas dire que les mêmes perspectives ne pourraient pas être envisagées par les femmes ougandaises ou congolaises !

Mesdames, Messieurs, au moment où la promotion de l'égalité du genre et la participation des femmes au développement du Rwanda sont des priorités pour le MIGEPROFE, il est évident que leur implication dans tout programme visant le mieux-être des citoyens est essentielle. 53 % de la population rwandaise est composée de femmes : on ne peut ignorer cette réalité.

On sait que toutes les guerres qui déchirent le monde ont une connotation politique et/ou économique. Pour y mettre fin, les belligérants engagent des pourparlers d'ordre politique, à l'issue desquels des accords sont signés. Y sont stipulés les modalités et les réglementations à respecter, non seulement pour arrêter le conflit mais aussi pour prévenir sa répétition. La femme de la région des Grands Lacs et plus particulièrement la femme rwandaise ne peut être intégrée dans ce processus de pacification si elle n'est pas reconnue comme actrice politique à part entière par la classe politique masculine. En effet, celle-ci a tendance à s'approprier à elle seule le droit de prendre des décisions sur de telles problématiques.

Si la femme rwandaise ne lutte pas pour occuper la place qui lui revient, dans toutes les institutions politiques et à tous les échelons, elle ne sera jamais consultée dans la recherche de solutions aux problèmes d'une telle ampleur, qui minent non seulement la nation rwandaise et toute sa population, mais aussi les pays voisins. La classe la plus vulnérable en période de guerre est celle des femmes et des enfants. Il est donc indispensable que toutes les contraintes sociales qui ne lui laissent pas la possibilité de s'impliquer pleinement dans le processus de pacification de notre région, soient levées.

III. La fonction de politicienne engagée dans la recherche de la paix

Mesdames, Messieurs, permettez-moi de vous expliquer objectivement comment une femme africaine devrait exercer la fonction de politicienne engagée dans la recherche de la paix.

Lorsqu'une fille (future mère) ou une femme citoyenne d'un pays pauvre comme le nôtre s'engage politiquement, elle doit être animée par la volonté de servir son pays et son peuple mieux que quiconque. Mis à part les compétences qu'elle se sent détenir, elle ne doit pas oublier qu'elle a un plus : un cœur de mère. Ainsi, telle une mère toujours préoccupée par la santé et le bien-être général des membres de son ménage, la femme politique devrait aussi être guidée par le même esprit quand elle pose tout acte politique. Si elle veut que les membres de son ménage aient toujours de quoi manger et qu'ils vivent dans la paix et la sécurité, il ne serait pas du tout logique qu'elle n'éprouve pas les mêmes sentiments lorsqu'elle pense à la population de son pays, et qu'elle n'agisse pas en conséquence. Le premier souci de toute femme politique devrait être celui-là. Car diriger un peuple qui manque de tout, qui ne sait pas se soigner quand il est malade, qui vit dans la misère et l'insécurité perpétuelle n'inspire aucune fierté.

Il ne faut toutefois pas penser que seules les femmes qui occupent des places dans des institutions politiques peuvent jouer un rôle dans la recherche de la sécurité et la pacification de notre région des Grands Lacs. Loin de là ! Un fait est indéniable: les femmes qui ont subi les plus graves conséquences du conflit en Afrique centrale durant la phase la plus atroce de la guerre, et même après, sont les mieux placées pour donner à la paix sa vraie valeur.

Mesdames, Messieurs, je voudrais vous donner l'exemple d'une paysanne de Kidaho dans la province de Ruhengeri, qui, pendant toute la saison des récoltes a toujours vendu des sacs de sorgho à Gisoro, de l'autre côté de la frontière, en Ouganda. Elle ramenait alors chez elle des produits de première nécessité achetés sur place. Si actuellement elle n'ose plus traverser cette frontière parce qu'elle a peur d'être agressée ou qu'elle sent que l'atmosphère a changé, ou parce que ce va-et-vient est trop risqué, à mon avis, elle comprendra mieux que la citadine de Kigali la valeur de la paix et de la politique de bon voisinage entre les Etats.

Voici un deuxième exemple, celui d'une femme d'affaires rwandaise. A l'époque où la CEPGL (Communauté économique des pays des Grands Lacs : Rwanda - Burundi - Ex-Zaïre) existait encore, elle allait faire ses affaires à Kinshasa et y séjournait aussi longtemps que cela lui était nécessaire, utilisant le laissez-passer délivré par cette organisation. Elle constate que depuis cinq ans ce n'est plus possible. Elle ne peut même pas envisager de transiter par l'aéroport de Njili. Elle se sent bloquée. Et pourtant, la République Démocratique du Congo est un grand marché pour les affaires. Cette femme se pose sans

aucun doute les questions suivantes : que faire pour que la situation change ? Quelle contribution puis-je donner afin que les peuples d'Afrique centrale puissent encore cohabiter dans la paix et vivre en symbiose ? Quelle politique étrangère mon pays pourrait-il mener dans notre région des Grands Lacs afin que tout Rwandais puisse se sentir comme chez lui à Kinshasa, à Bujumbura, à Kampala et ailleurs ?

Bien entendu, la participation des femmes aux mécanismes de règlement des conflits en Afrique centrale ne peut être possible que si les femmes elles-mêmes en expriment le désir. Si elles (je m'adresse surtout à celles qui occupent des postes politiques à l'échelon supérieur) ne manifestent pas leur volonté d'agir, de faire des propositions concrètes, et d'en discuter avec ceux qui d'habitude monopolisent la gestion de ce genre de dossiers, il est évident que leurs voix ne se feront jamais entendre. Toutefois, les femmes qui ne sont pas nécessairement des politiciennes peuvent aussi avoir un rôle à jouer dans ce processus, même si une certaine coordination serait nécessaire. Cela suppose un accompagnement dans la sensibilisation, afin qu'au niveau public, la connaissance des racines du mal, des causes des conflits qui sévissent dans notre région soient bien cernées pour y chercher le vrai remède. Dans cette perspective, les initiatives des femmes rwandaises à tous les niveaux, dans la prise de contacts avec les femmes provenant des pays touchés directement ou même indirectement par le conflit seraient à encourager. Des séminaires, des journées de réflexion et d'échanges, des débats sur des thèmes bien ciblés, en rapport avec la nature des conflits seraient organisés. Les forums régionaux pilotés de façon concertée par le Conseil national pour les femmes et d'autres associations pourraient être créés.

Les résultats de ces rencontres ne peuvent être positifs que si une analyse sérieuse et sincère, où tous les enjeux et les dessous des conflits tant au niveau national que régional, sont traités sans hypocrisie, ruse ou mensonge. Les associations comme le RWLC ne peuvent-elles pas participer activement dans l'organisation des rencontres des femmes rwandaises, et même étendre le cercle aux femmes des pays voisins, pour un dialogue franc et constructif ? A mon avis, c'est la seule voie qui puisse conduire vers une ébauche d'apaisement des cœurs, car il y aurait la reconnaissance des souffrances de l'autre, quel que soit, son rang social, son ethnie, son pays d'origine, etc. Il est plus qu'évident que sans cette reconnaissance, toute perspective de réconciliation sera vouée à l'échec. Or, on devrait à tout prix éviter cet échec qui, à court ou long terme risquerait de provoquer d'autres conflits. Les peuples de notre sous-région ont tant souffert qu'il est grand temps qu'on fasse tout pour leur épargner d'autres catastrophes. Aussi, ce processus ne serait possible que si tous les gouvernements concernés voulaient s'engager dans cette voie et mener une politique étrangère conséquente dans notre région.

Ces rencontres entre les femmes des pays des Grands Lacs d'Afrique seraient aussi une bonne occasion d'identifier ensemble des stratégies de tout ordre à

mettre en place pour non seulement contribuer à la pacification et à la reprise des relations de bon voisinage entre nos Etats, mais aussi pour éviter que la guerre ne reprenne là où elle est déjà terminée. Parallèlement, des mesures éducationnelles allant de pair avec ces démarches seraient prises, afin de renforcer l'impact réel sur les populations concernées.

Mesdames, Messieurs, avant de terminer, je voudrais insister sur trois points que je juge essentiels, qui soulignent les grandes lignes de mon exposé, et qui pourraient inciter la femme rwandaise à vouloir se lancer dans ce processus de pacification de notre région :

1. Une certaine adaptation des législations en place au plan national et même international, pour qu'elles prennent en compte la situation des classes les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants en cas de conflits armés.
2. Des mesures pour remédier à leur situation à l'issue des conflits. Ainsi, les associations des femmes comme le RWLC pourraient d'ores et déjà s'atteler à chercher les voies à suivre pour atteindre cet objectif. Par exemple, en lançant l'idée de créer un forum des femmes où ces problèmes seraient débattus. Celui-ci regrouperait le RWLC, les autres associations de femmes rwandaises, ainsi que les femmes rwandaises de la diaspora, quel que soit leur pays d'accueil.
3. L'encouragement du travail en réseau des femmes œuvrant dans l'administration publique ou dans la société civile de tel ou tel pays, et se mobilisant pour cette cause. Le but est de faire comprendre la nature des défis à relever, mais aussi le degré de leur engagement pour atteindre leur objectif commun, à savoir, rendre notre très belle sous-région des Grands Lacs d'Afrique plus vivable, afin qu'elle cesse d'exporter ses populations vers d'autres cieux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Résumé

Enfin, Monsieur Protais MUSONI, Secrétaire d'Etat, Ministre de l'Administration locale, de l'Information et des Affaires sociales, chargé de la bonne gouvernance, a donné une présentation PowerPoint intitulée « Bonne gouvernance et genre » dans laquelle il a mis l'accent sur les problèmes d'accès au pouvoir liés à l'identité sexuelle. Il a démontré le rôle des femmes rwandaises dans la bonne gouvernance et en a énoncé ses différents principes. Il a montré les forces et les opportunités propres au Rwanda, comme les structures existantes qui donnent à la femme rwandaise l'occasion de s'exprimer et de contribuer ainsi au développement de son pays. Il a également mentionné les défis que ces femmes ont à relever, afin de contribuer à un développement intégral. Il a exhorté les femmes à combattre l'élitisme et à rester des femmes élues dans les structures administratives de base.

BONNE GOUVERNANCE ET GENRE

Monsieur Protais MUSONI

Cette présentation abordera les points suivants:

I. Introduction

- Définition de la « bonne gouvernance », globalement et plus particulièrement dans les cas de sexospécificité dans le contexte de la bonne gouvernance.
- Principes
- Problèmes liés à l'identité sexuelle
- Au Rwanda
 - Pauvreté, situation d'après-conflit
 - Quelques statistiques concernant les sexes
 - Objectifs
 - Accomplissements et projets
 - Recommandations

II. Une bonne gouvernance

- La gouvernance est la manière dont le pouvoir est exercé par rapport à la gestion des ressources économiques et sociales du pays (Banque mondiale, 1997).
- La gouvernance se rapporte à l'exercice de l'autorité économique, politique, et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux.
- Cela comprend des mécanismes, des processus, et des institutions à travers lesquels des citoyens et des groupes articulent leurs intérêts, leurs droits légaux, et remplissent leurs obligations et règlent leurs différends (PNUD, 1997).
- La gouvernance comprend les institutions, processus et conventions de la société qui déterminent comment le pouvoir est exercé, comment sont prises les décisions importantes qui affectent la société, et quelle est la place que l'on accorde aux différents intérêts dans de telles décisions (Institut de la Gouvernance, Ottawa, 2002).
- Généralement, la gouvernance est le moyen par lequel les Etats encouragent la cohésion sociale et l'intégration, et s'assurent du bien-être de leur population à travers l'exercice du pouvoir.
- La gouvernance devient bonne gouvernance quand elle est efficace et permet d'obtenir de façon rapide le bien-être (sous tous ses aspects) de tous ses citoyens.

III. Principes et conditions de bonne gouvernance

- Participation
- Représentativité
- Equité
- Loi
- Séparation des pouvoirs
- Respect des droits de l'homme
- Transparence et responsabilité
- Population éclairée
- Vision partagée sur le long terme
- Leadership engagé

IV. Sexospécificité et gouvernance

- Politiques inclusives, par exemple politiques de prise de décision ne prenant pas en compte la sexospécificité (BUT 3 UNIFEM). Egalité des sexes et renforcement du pouvoir des femmes.
- Inégalités au niveau des prises de décisions, dans les secteurs de :
 - L'emploi
 - L'agriculture
 - L'industrie
 - Les services
 - L'informel
 - Les femmes dans les pays en voie de développement se trouvent surtout dans les catégories « informel et agriculture »
 - Ce sont elles qui reçoivent le moins par unité de travail (semi-qualifiées et non-qualifiées)
 - Possession de terrain – un cadre sous-développé
 - Globalisation – dé-qualification
- La pauvreté mène à un phénomène dégradant et complexe
 - Prostitution
 - Trafic d'êtres humains
 - Plaques tournantes de drogue

V. Le contexte du Rwanda

Faiblesses et défis

1. Un pays avec un taux de pauvreté élevé.
 - 60 % de pauvreté absolue
 - Les femmes représentent la majorité des nouveaux pauvres
 - Des ressources financières inadéquates
2. Des valeurs sociales et culturelles perpétuant une résistance à l'égalité des sexes.
3. La représentation des femmes dans les prises de décisions décroît à mesure qu'on monte sur l'échelle des instances de gouvernance.

4. Des compétence inadéquates (sensibilité) pour intégrer l'identité sexuelle dans la programmation et les finances.
5. Un déséquilibre dans la représentation par sexe comme mentionné dans le recensement de population de 2002, reflété par les données ci-dessous :
 - 53,5 % de la population du Rwanda est féminine (recensement 2002)
 - Agriculture – 56 % de femmes engagées dans ce domaine
 - Industrie – 16 % sont des femmes
 - Services – 22 % sont des femmes
 - Secteur informel – la majorité des employés sont des femmes
 - Au niveau des instances de prise de décision
 - 22 % des parlementaires sont des femmes
 - 7,2 % sont ministres et ministres délégués
 - 28 % sont secrétaires générales
 - 0,0 % gouvernement des provinces (préfets)
 - 0,7 % sont maires de district
 - 5,0 % sont dans les entreprises publiques

VI. Alphabétisme – enquête de 1996

- 48 % des personnes illettrées âgées de 15 ans et plus sont des femmes

Dans les écoles :

- 50 % dans l'éducation primaire
- 49 % dans l'éducation secondaire
- 26,9 % dans l'éducation supérieure
- 34,1 % de femmes sont maîtresses de maison
- 56 % des femmes en âge de travailler sont employées dans le secteur agricole
- 16 % dans l'industrie
- 22 % dans le tertiaire

VII. Forces et opportunités

Volonté politique et politiques d'accommodation (mesures adaptées au conflit)

- Pendant et après la période de transition
- La décentralisation crée des opportunités
- Plus de sensibilité concernant l'identité sexuelle
- Une pratique des rôles de gouvernance – des modèles
- Des programmes visant à réduire la pauvreté et sensibles à l'identité sexuelle
- Des politiques sectorielles qui rapprochent la compétition pour les ressources (fonds d'éducation au développement)
- Une politique de renforcement du capital humain

VIII. Objectifs

Buts :

- Assurer l'égalité des sexes et renforcer le pouvoir des femmes
- Participer pleinement et bénéficier des fruits du développement

Objectifs :

- Augmenter la représentation effective des femmes dans les instances de prise de décision à tous les niveaux de la société ;
- Augmenter l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources ;
- Développer des normes et des valeurs générant une société sensible aux problèmes d'identité sexuelle ;
- Renforcer les compétences pour l'analyse des problèmes liés à l'identité sexuelle et de la programmation ;
- S'assurer que les problèmes liés à l'identité sexuelle sont traités par toutes les politiques et par tous les instruments légaux.

IX. Accomplissements et défis

Accomplissements :

- Le cadre légal
- Constitution – Art. 9.0 Titre 2

- La loi de succession
- Les conseils de femmes
- Les conseils de gouvernements locaux
- Les organisations de la société civile
- La visibilité peut être un capital politique
- Des programmes de développement des communautés particulièrement axés sur les pauvres
- Un accès accru au secteur tertiaire et aux finances
- Mise en place d'un ministère s'occupant des problèmes de sexospécificité et du renforcement du pouvoir des femmes

Défis :

- Une mobilisation effective par les partis politiques pour une représentation accrue des femmes ;
- Les femmes leaders aux échelons politiques les plus hauts sont les plus à même de devenir un groupe d'élites ;
- Problèmes de « conditions initiales » dans la situation socio-économique et politique du Rwanda :
 - Découragement
 - Mauvaise interprétation
 - Mauvaise représentation
 - Les compétences financières et autres ne sont pas forcément adéquates
 - Des tentatives au hasard et hors du contexte de la situation locale
 - Renforcement des lois relatives à la sexospécificité

X. Recommandations: aux femmes leaders rwandaises du Caucus (20/06/2003)

- Lutte contre un possible élitisme
 - L'opportunité de conseils de femmes
 - Des conseils de gouvernements locaux
 - A un niveau de base, des organisations informelles solides (tontines, projets de micro-crédits)

- Développement d'un programme à long terme qui exploite les atouts sociaux et la force des femmes rwandaises (endurance, frugalité – épargne – liens familiaux, etc.) pour pouvoir aller plus loin dans :
 - Les compétences, c'est-à-dire l'éducation des filles
 - Les campagnes contre l'illettrisme
 - La reconstruction des compétences
 - Les réseaux
- Technologies et pratiques appropriées qui permettent de gagner du temps
- Plaidoyer pour la règle de la loi et lutter contre l'impunité
- Unité et processus de réconciliation
 - difficile et sensible
 - mal compris et pourtant inévitable
- Engagement de façon pacifiste, juste et bien organisé pour relever les défis de la campagne politique.

Buhoro buhoro twisubize agaciro nk'Abanyarwanda kuri iyi si.

Merci pour votre attention.

Résumé

Madame Jacqueline RUSILIBYA, présidente du collectif Pro Femmes Twese Hamwe, a fait une présentation sur le thème du « Rôle des femmes dans le processus de transition ». Elle a commencé par exposer la situation de la femme rwandaise au sortir du génocide de 1994.

Devant le défi de la reconstruction et de l'édification d'une paix durable au Rwanda, les femmes rwandaises ont concentré leur attention et énergie sur la gestion des conséquences du génocide. Elles ont œuvré, dans tous les domaines, à la consolidation de la position de la femme rwandaise.

En entrant dans la phase du développement, les femmes rwandaises se sont impliquées dans la mise en œuvre de tous les programmes nationaux, et ce dans le but de préparer une sortie pacifique de la période de transition.

A la veille de cette importante échéance nationale, Madame RUSILIBYA a exhorté ses sœurs à jouer un rôle actif en tant qu'électrices et candidates.

Elle a terminé son exposé en réaffirmant l'engagement des femmes rwandaises dans la transformation structurelle du pays par la participation, la consolidation de la paix, et la promotion d'un développement durable.

LE ROLE DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE SORTIE DE TRANSITION

Madame Jacqueline RUSILIBYA

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités et chers participants,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole dans ce séminaire au nom du collectif Pro-Femmes/These Hamwe que j'ai l'honneur de représenter ici. Je salue l'initiative des organisateurs qui ont bien voulu nous associer aux travaux de cette conférence et qui m'ont proposée de faire une présentation sur « le rôle des femmes dans le processus de sortie de transition ».

Je saisis cette occasion pour vous rappeler la mission du collectif Pro-Femmes Twese Hamwe qui regroupe les organisations engagées dans la reconstruction

et le développement de notre pays en mettant l'accent sur la promotion intégrale de la femme.

Notre mission consiste à promouvoir la paix, le genre et le développement.

L'année 1994 fut fatale pour tous les Rwandais et pour toutes les structures nationales. Elle n'a pas épargné les associations de promotion de la femme. Le génocide a donc annihilé toutes les réalisations antérieures.

La femme meurtrie par les événements sanglants, s'est vue confier de lourdes responsabilités auxquelles elle n'était pas préparée : la responsabilité familiale, la prise en charge des groupes vulnérables au sein d'une société déchirée sur le plan psychologique, social, économique, juridique, culturel, etc.

Face à ces difficultés immenses auxquelles les Rwandais et la femme en particulier devaient faire face, la contribution des femmes fut capitale pour la reconstruction du tissu social déchiré par le génocide et le conflit armé.

En effet, Mesdames et Messieurs, malgré l'idéologie basée sur la division et l'ethnisme, une sensibilité politique et un passé historique différents, les femmes rwandaises ont surmonté toutes les barrières pour travailler ensemble au sein d'associations et même de collectifs.

Les premières réunions regroupant les femmes après le génocide furent organisées dans le but de :

- Sensibiliser la femme à son rôle dans l'édification de la paix dans le Rwanda nouveau ;
- Réhabiliter la femme secouée et désespérée par les événements ;
- Promouvoir une meilleure connaissance des unes et des autres ;
- Préparer le rapport commun à la Conférence mondiale de la femme tenue à Beijing en 1995.

Après la Conférence de Beijing, plusieurs réunions ont eu lieu pour déterminer les stratégies d'application des résolutions de cette dernière. L'idée est née de faire un programme qui aurait pour toile de fond « Egalité, Paix et Développement » pour toutes les femmes. Ainsi, le programme « Campagne action pour la paix » fut conçu et exécuté par toutes les associations membres du collectif PRO-FEMMES/TWESE HAMWE pour ne citer que cet exemple.

Quelques associations avaient déjà commencé à prendre des initiatives pour ramener la paix. Cependant, il n'était pas possible d'élaborer un projet de société tant que les associations des femmes étaient encore divisées par leur passé historique. C'est cette volonté de reconnaître les valeurs d'autrui et de dépasser les barrières historiques qui a valu aux femmes du Rwanda le Prix Unesco Madanje et Singh pour la tolérance et la non-violence, en novembre 1996.

Ce prix octroyé au collectif Pro-Femmes/These Hamwe est célébré chaque année le 16 novembre, journée internationale de la tolérance.

S'agissant du rôle joué par les femmes pendant la période de transition, cette période peut être divisée en deux phases :

1. La phase de la reconstruction

Les femmes rwandaises ont concentré leurs énergies sur la gestion des conséquences du génocide, notamment en redonnant un espoir de survie après le génocide.

Parmi les réalisations concrètes, nous citerons à titre d'exemple :

- La construction et la réhabilitation des logements pour les personnes vulnérables notamment les veuves, les orphelins chefs des ménages, etc.
- Dans le cadre des activités génératrices des revenus, les femmes se sont organisées en groupements de production. Elles ont créé de petites et moyennes entreprises : des fermes agricoles, des centrales laitières, des boulangeries, des moulins, des ateliers, etc.

Ces femmes ont bénéficié de formations en gestion de crédits, en gestion de petites et moyennes entreprises.

- La lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles a été menée et se poursuit, de nombreuses campagnes de sensibilisation et de dénonciation ont été organisées.
- Certaines associations des femmes se sont occupées expressément des femmes violées pendant le génocide. Une polyclinique de l'espoir a été mise en place pour accueillir ces femmes.

D'autres associations ont encouragé les femmes victimes de viols d'aller témoigner au Tribunal pénal international pour le Rwanda.

L'accompagnement psychosocial et le counselling aux personnes en difficulté a été assuré par des associations de femmes.

- Les associations de femmes ont assisté et parrainé les enfants démunis dans la scolarisation au niveau de l'école primaire et secondaire. Elles ont contribué à la réintégration des orphelins dans les familles à partir de centres d'accueil ou de prisons.
- Une formation professionnelle et technique a été dispensée, surtout aux orphelins et veuves.

- Les femmes ont bénéficié de l'assistance juridique afin de pouvoir récupérer leurs biens.

2. La phase de développement

Afin de pouvoir éradiquer les causes du conflit rwandais, les recherches ont été effectuées et nous ont permis de disposer d'une banque de données grâce à laquelle nous avons pu :

- Faire le plaidoyer auprès de décideurs pour améliorer le statut de la femme dans la société.
- Sensibiliser le peuple rwandais pour la promotion d'une culture de la paix.
- Sensibiliser la femme elle-même sur ses droits et sur son rôle dans le processus de reconstruction et du développement national.

Les femmes ont été impliquées dans la mise en œuvre du programme national de réduction de la pauvreté bien avant sa validation en décembre 2002. En effet, elles exécutent les programmes de renforcement des capacités, de développement du milieu rural, de la bonne gouvernance, de la promotion du secteur privé et de la société civile, de la santé, particulièrement la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres maladies endémiques.

Les exemples de réalisations concrètes sont multiples :

- La coopération COOPEDU ainsi que la banque de l'association des femmes d'affaires créées par les femmes dans le cadre de l'entreprenariat féminin.
- Les techniques de conservation et de transformation des produits agro-alimentaires utilisées par les associations de femmes dans le cadre de développement du milieu rural.
- La protection de l'environnement en réhabilitant des forêts.
- La création d'écoles pour l'éducation des enfants, particulièrement des filles.
- La création de centres de santé, de dépistage du VIH/SIDA, d'encadrement des prostituées, etc.
- Dans le cadre de la promotion et de la défense des droits de la femme et de l'enfant, des lois ont été votées et/ou révisées.
- Les femmes sont très impliquées dans le processus des juridictions *Gacaca* qui est un mécanisme de justice réconciliante où la femme jouera un rôle de promotion de la vérité, la médiation, l'unité et la réconciliation.

Nous pouvons nous réjouir de la bonne collaboration et de l'esprit de solidarité qui ont toujours caractérisé les institutions de promotion de la femme telles que :

- Le Ministère du genre et de la promotion féminine
- Le Forum des femmes parlementaires
- Les structures organisationnelles des femmes
- Les autres membres de la société civile
- La Commission de l'unité nationale et la réconciliation
- Les organisations onusiennes, UNIFEM, HCR, PNUD, FNUAP, UNESCO
- Les différentes coopérations internationales

En effet, bien qu'il reste difficile de séparer clairement la phase d'urgence et de celle de développement, les femmes rwandaises sont conscientes de la situation de notre pays et de ses problèmes multidimensionnels ; elles pensent qu'elles peuvent apporter des changements.

Représentant plus de 50 % de la population, elles ne veulent plus être des téléspectateurs passifs comme hier où elles n'étaient pas représentées dans les instances de prise de décision ni dans la gestion du pays. Elles sont déterminées à ne pas léguer les malheurs au Rwanda de demain. Elles refusent de vivre les frustrations qui plongent les femmes dans un état presque léthargique et qui accroît un sentiment de fatalité.

C'est ainsi que les femmes rwandaises ont pris le devant pour préparer une sortie pacifique de la transition. Nous profitons de cette occasion pour remercier le Gouvernement d'Union nationale et la population rwandaise pour avoir pris en compte l'aspect genre dans notre Constitution. Nous venons de marquer une phase très importante de notre histoire où la femme a un espace d'expression. Cela s'est fait après une longue période de plaidoyer mais surtout un plaidoyer basé sur des actions concrètes.

A la veille de la sortie de transition

Les femmes rwandaises sont sensibilisées au rôle actif qu'elles ont à jouer dans le processus électoral en cours en tant qu'électrices et candidates. Elles doivent profiter des opportunités qui s'offrent à elles grâce au processus de décentralisation et de la bonne gouvernance. A l'approche des élections, elles doivent récupérer leur place de citoyenne à part entière jouissant de leurs droits et de leurs devoirs. Elles sont prêtes à reconnaître leur propre mérite, leurs capacités, et à montrer qu'elles ont confiance en elles.

Les femmes souhaitent redynamiser les valeurs de la tolérance et de la non-violence car nous sommes convaincues que, fortes de leur expérience de

mères, elles détiennent la clé de la pacification pour que demain soit plus humain.

La culture de la paix, l'éducation civique, l'alphabétisation des femmes et l'éducation des filles resteront les pierres angulaires des activités des femmes.

Au niveau régional, le cercle de partenariat sera élargi dans le cadre de la concertation pour la recherche de la paix et la sécurité.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Distingués invités et chers participants,

La phase d'urgence nous a permis de nous réhabiliter physiquement, moralement et économiquement et nous avons profité de la phase de développement pour renforcer nos compétences dans tous les domaines. A la sortie de la transition, nous nous estimons capables d'entrer en compétition, sur le même pied d'égalité avec nos frères masculins, car nous avons tous les atouts.

Les femmes rwandaises réaffirment leur engagement pour contribuer à la transformation structurelle de la société rwandaise en participant à la mise en place des conditions politiques, matérielles, juridiques, économiques et morales favorables à la réhabilitation de la justice sociale, à l'égalité des chances afin de consolider la paix et de promouvoir le développement durable.

Je vous remercie.

Chapitre III

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



Thème 3 : **Le renforcement de la position des femmes au sein de leur communauté**

La troisième journée du séminaire (21 juin 2003) a été essentiellement consacrée à des travaux de groupe sur le thème du « renforcement de la position des femmes au sein de leur communauté », sous la modération de Madame Claudine GASARABWE.

Les travaux se sont déroulés en trois groupes relatifs aux thèmes du Séminaire.

Groupe I

Thème : Que devons-nous faire aujourd'hui pour que la femme rwandaise soit vraiment actrice dans la reconstruction nationale ?

Le premier groupe s'est penché sur la question des actions à mener pour que la femme rwandaise, et également la femme de la diaspora, soit vraiment actrice dans la reconstruction nationale.

Sur le rôle de la femme vivant au Rwanda, les participants du premier groupe ont formulé cinq propositions :

- Donner à la femme confiance en elle-même ;
- Créer un forum préparé par le MIGEPROFE en collaboration avec le RWLC ;
- Sensibiliser et mobiliser la femme rwandaise tout en lui donnant les moyens lui permettant de contribuer à la reconstruction et au développement durable de son pays ;
- Renforcer les structures organisationnelles des femmes et améliorer les autres structures de base ;
- Créer un centre d'information permettant de connaître les différentes capacités de la femme rwandaise.

Sur le rôle de la femme rwandaise de la diaspora, le Groupe I a proposé de :

- Créer un réseau entre les femmes de la diaspora et celles du pays ;
- Leur faire parvenir des informations actualisées ;
- Réintégrer les femmes au RWLC ;
- Identifier les personnes ressources ;

- Favoriser les échanges d'informations et d'expérience entre les femmes ;
- Maintenir un contact permanent entre la diaspora et le Rwanda.

Groupe II

Thème : Que faire pour que les femmes démunies aient plus d'accès aux micro-crédits ?

Le groupe II a examiné cette question et a tout d'abord fait part de quelques remarques : les participants ont précisé qu'ils avaient exclu de leur travail le *groupe vulnérable* qui nécessite une forte assistance et un encadrement social pour accéder aux besoins primaires. Ils se sont plutôt penchés sur les femmes démunies, mais capables d'accéder au micro-crédit.

Les membres du groupe II ont ensuite identifié **différentes contraintes** :

Sur le plan individuel, le faible niveau d'instruction de la femme rwandaise entraîne un manque d'information, de confiance en elle, un complexe d'infériorité, un manque d'initiative et de créativité, et enfin, une position défavorable, éloignée des autres et des lieux d'exploitation. Par conséquent, la femme devient incapable de faire un choix de projet.

De plus, la femme ignorant le marché ne fournit pas les produits vendables à temps et ne connaît pas la diversité des produits à mettre sur le marché. De façon générale, la femme rwandaise manque de capacité organisationnelle.

Sur le plan de la société, on constate un réel manque d'information et de diffusion de certaines informations. Les réseaux entre le commerçant détaillant, le fournisseur et les producteurs font défaut, et les études de marché sont inexistantes.

Dans leurs propositions, les participants du groupe ont mis l'accent sur la conscientisation. En résumé, il s'agit d'aider les femmes à prendre conscience de leurs potentialités et capacités. Pour cela, ces femmes doivent être encouragées à échanger leurs expériences avec des femmes de différentes couches sociales. Elles doivent s'apercevoir qu'il existe d'autres opportunités de lutter contre la pauvreté et doivent apprendre à faire une étude de leur marché en identifiant et en définissant les besoins de leur environnement économique.

La mobilisation et la sensibilisation des femmes dans la formation de groupe de travail doit se faire sous forme d'association. Ces femmes doivent également être informées qu'il existe des programmes d'aide pour qu'elles puissent apporter leur contribution personnelle et trouver un support matériel et financier. Tout ceci doit être fait en facilitant l'accès aux micro-crédits et en allégeant les structures administratives existantes.

Pour les femmes du RWLC, des commissions d'aide aux institutions existantes, spécialisées dans la plaidoirie, l'expertise et la recherche de finance (*inzego z'abari n'abategarugori*) doivent être mises en place.

Un cadre d'information doit aussi être créé en exploitant d'abord le cadre existant de la femme dans les médias (radio, télévision, etc.), qui conduira peut-être à la création d'une radio personnelle pour les femmes du RWLC.

Groupe III

Thème : L'implication de la femme est indispensable à une bonne gouvernance. Quelle stratégie utiliser pour avoir au moins les 30 % dans tous les domaines et à tous les échelons ?

Le groupe III a d'abord donné une définition de la bonne gouvernance : la bonne gouvernance vise au bien-être social, à la non-discrimination, et doit profiter à tous. Elle est basée sur les problèmes de la population, l'égalité et le respect des droits. Elle rime avec le principe du consensus et doit s'accompagner d'une sensibilisation au patriotisme et d'une décentralisation. De plus, elle doit donner confiance pour l'avenir et prendre en compte la population.

Le groupe a également formulé **les contraintes de la bonne gouvernance** :

- Mauvaise politique et discrimination dans le passé ;
- Pauvreté ;
- Ignorance ;
- Manque de démocratie ;
- Manque d'organisation.

Enfin, les participants du groupe III ont identifié **le rôle de la femme rwandaise** ; cette dernière devra être chargée de la création d'une base de données. De plus, il est important qu'il y ait entre les femmes rwandaises solidarité, échange d'expérience, compétitivité, et concertation pour harmoniser les efforts.

Recommandations

A l'issue du séminaire, les participants des trois groupes ont formulé les recommandations suivantes :

Concernant le rôle des femmes dans la reconstruction nationale, la résolution et la prévention des conflits, les participants s'engagent à :

- Créer un centre d'information et de documentation permettant de connaître les différentes capacités et secteurs d'activités de la femme rwandaise.
- Créer un forum de concertation entre le MIGEPROFE, le RWLC et les organisations de femmes œuvrant dans le pays ainsi qu'à l'étranger.
- Organiser des voyages d'études et échanges d'expériences entre les femmes rwandaises.

Concernant le rôle de la femme dans la reconstruction nationale à travers les activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus, les participants qui travaillent dans des services en rapport direct ou indirect avec les micro-crédits pourront :

- Adapter et faciliter l'accès de la femme au micro-crédit.
- Renforcer les capacités d'entrepreneuriat chez les femmes.
- Initier et coordonner les programmes et projets d'appui aux femmes focalisées sur l'élaboration, la gestion des projets d'investissement ainsi que sur l'accès aux marchés, au niveau national et international.
- Sensibiliser les femmes pour qu'elles diversifient leurs domaines d'intervention.
- Créer un fonds de soutien aux lauréates.

A propos du rôle de la femme rwandaise dans la bonne gouvernance, tous les participants s'engagent à :

- Sensibiliser et former la femme sur les principes de la bonne gouvernance.
- Renforcer les structures organisationnelles des femmes afin qu'elles puissent collaborer étroitement avec les autres structures de base.
- Promouvoir les échanges d'expérience entre les femmes rwandaises occupant de hautes fonctions dans divers secteurs d'activités, au niveau national et international, et d'autres femmes de différents statuts incluant les femmes rurales.
- Initier et développer la participation des femmes rwandaises au forum des femmes au niveau régional et international.
- Etre solidaires en vue d'atteindre les objectifs communs.
- Promouvoir l'utilisation de technologies appropriées pour alléger les tâches de la femme rwandaise.

- Encourager les femmes à poursuivre une formation permanente et à occuper des postes à responsabilité (par exemple, dans les instances de prise de décision).

Les participants à ce séminaire ont redit la nécessité de la tenue de tels forums de discussions et d'échanges en vue de définir des stratégies communes pour renforcer le rôle de la femme rwandaise dans la reconstruction nationale et le développement durable.

Cependant, il a été souligné que le rôle de la femme dans ce processus de développement ne serait possible qu'avec la collaboration étroite des hommes comme partenaires.

Résumé

Le séminaire de Kigali s'est clos par les discours de quelques-uns des participants au séminaire. Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de l'OIM a ensuite pris la parole pour remercier les différents participants et le personnel de l'OIM. Elle s'est réjouie de la mise en œuvre d'un plan débouchant sur des actions concrètes et d'une plus grande participation des femmes à la vie rwandaise d'après-conflit.

MOTION DE REMERCIEMENT

Madame Jacqueline MUHONGAYIRE

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Madame le Directeur général adjoint de l'OIM,

Distingués invités, chers participants,

Ce séminaire sur « Le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique au Rwanda » est venu à point nommé et a bien cadré avec la mission de Rwanda Women Leaders' Caucus qui est celle de développer le pouvoir de la femme rwandaise en vue de sa participation aux instances de prise de décision dans tous les domaines et à tous les niveaux pour la prospérité.

Les participants à ce séminaire auront approfondi non seulement leurs connaissances mais auront aussi facilité une plus grande synchronisation des différents domaines d'intervention dans leur cadre de travail.

A cet égard et au nom de mes collègues membres de Rwanda Women Leaders' Caucus, permettez-moi de remercier particulièrement l'OIM pour son appui à la réalisation de ce séminaire et au renforcement du rôle de la femme rwandaise dans ses efforts de reconstruction nationale. Je remercie aussi le MIGEPROFE et le Gouvernement belge pour leur soutien et bonne collaboration.

Mes remerciements s'adressent également à nos conférenciers qui ont bien accepté de partager avec nous leur expertise et leurs riches expériences.

Mes remerciements vont aussi à vous, tous les participants, pour votre participation active et vos réflexions constructives. Je remercie également le personnel

d'appui, les interprètes qui nous ont facilité la communication et d'autres intervenants qui ont contribué au bon déroulement de ce séminaire.

Je saisis aussi cette occasion pour vous informer qu'un projet de ratification impliquant l'OIM et le Rwanda est en cours d'adoption au niveau du parlement. J'espère que les procédures appropriées vont suivre.

Je ne saurais terminer sans rappeler à chacun de nous de ne ménager aucun effort pour contribuer au renforcement du rôle de la femme rwandaise pour le développement intégral de notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS DE CLOTURE DE L'OIM

Madame Ndioro NDIAYE

Mesdames et Messieurs les Ministres et Secrétaires d'Etat,

Madame le Ministre du genre et de la promotion féminine,

Mesdames et Messieurs les participants,

Nous voici arrivés à la fin des trois jours de formation sur le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique au Rwanda. Au terme de cette longue marche qui est devenue désormais un tremplin pour nous propulser davantage vers notre but, il convient avant tout d'adresser mes sincères remerciements et mes vives félicitations aux autorités du Rwanda.

Je voudrais donc vous prier, Mesdames les Ministres, de trouver ici l'expression de ma reconnaissance pour votre dévouement et votre engagement constants en faveur du bien-être des femmes rwandaises. Vous voudrez transmettre à Son Excellence Monsieur le Président de la République nos remerciements les plus chaleureux pour tout le soutien dont nous avons bénéficié de sa part dans l'organisation et la tenue de ce séminaire. Pour ma part, je pense que cela représente incontestablement, pour l'avenir, un élément suffisant en vue d'une coopération encore plus fructueuse entre le Rwanda et l'Organisation internationale pour les migrations.

De manière particulière, je voudrais dire toute ma gratitude au Gouvernement de la Belgique dont l'appui financier a été un élément déterminant pour la tenue de ce séminaire.

Je voudrais, en outre, exprimer mes vives félicitations au présidium, aux modérateurs, aux formatrices, aux rapporteurs et aux participantes pour l'énorme travail que vous avez abattu.

Je ne saurais oublier le personnel de l'OIM qui a fait preuve de professionnalisme et n'a ménagé aucun effort pour assurer l'organisation, le secrétariat et l'encadrement de ce séminaire et qui, de surcroît, reste disponible pour la suite du processus.

Vous avez tous mis à profit, chacun en ce qui le concerne, trois précieux jours de votre existence pour la cause de votre pays.

Comme vous le savez, ce séminaire visait, entre autres objectifs, à répondre à un certain nombre de questions. Voici les défis à relever :

- Sensibiliser sur le rôle important joué par les femmes rwandaises dans les processus de paix, de prévention des conflits, et de réconciliation nationale.
- Attirer l'attention de la communauté internationale sur l'importance du rôle des femmes rwandaises dans la prévention des conflits et le développement économique.
- Engager les femmes dans un dialogue sur le rôle essentiel qu'elles peuvent jouer en faveur d'une plus grande paix et d'une meilleure prévention des conflits, tant par la création d'emplois et la génération de revenus que par un développement économique général.
- Promouvoir et encourager le rôle actif joué par les femmes dans la création d'emplois et la génération de revenus dans le but de soutenir la réconciliation ethnique et la prévention des conflits.
- Lutter contre l'exode de ressources humaines hautement qualifiées par la création d'emplois dans la région des Grands Lacs.
- Renforcer la position des femmes dans la société en accentuant l'importance de leur rôle au niveau de la communauté.

Par rapport à ces objectifs, nous pouvons aujourd'hui espérer qu'à l'issue des travaux de ce séminaire, vous formulerez un plan d'action dont la mise en œuvre devra déboucher sur :

- La création d'un « réseau de coopération » entre les femmes de la diaspora rwandaise d'une part, et les femmes rwandaises restées au pays d'autre part ;
- Le « soutien aux femmes et aux groupements de femmes à travers la mise à disposition de micro-crédits » et
- « un accord national touchant des aspects spécifiques aux droits de l'homme ».

En ce qui concerne les micro-crédits, l'OIM, en partenariat avec le Ministre du genre, a mis à disposition d'un groupe de femmes des prêts à un taux d'intérêt assez faible, remboursables à moyen terme. Ces crédits devront servir à financer des micro-projets viables soutenus par des femmes en groupes, ou individuellement. Les remboursements de crédits effectués serviront à financer ultérieurement d'autres demandes de crédits. Des mécanismes d'encadrement et d'assistance seront mis en place dans le but de suivre l'évolution des activités des femmes et du projet dans son ensemble.

En terme de rendement, cela devra bien évidemment constituer l'opportunité pour le démarrage d'une relation véritablement pleine d'espoir, riche en expérience et révélatrice d'une dimension nouvelle en ce qui concerne la

participation des femmes rwandaises à la promotion du dialogue national et de la paix, à la réconciliation et à la prévention des conflits, facteurs de stabilité au Rwanda et dans toute la région des Grands Lacs.

En outre, le soutien aux groupements de femmes devra permettre, à court et à moyen termes, de renforcer le rôle économique des femmes au sein de leurs familles, de leurs communautés et de leur pays, notamment au moyen de la génération de revenus et la création d'emplois.

Vous conviendrez avec moi que l'accroissement des opportunités d'emploi reste un élément important pour l'intégration nationale et le dialogue social dans la mesure où l'intégration nationale suppose que des citoyens qui cohabitent dans un même espace ou dans des espaces contigus harmonisent leurs rapports pour que soient sensiblement dissipées leurs différences et leurs divergences socioculturelles. De manière pratique, cela devrait se traduire, pour le Rwanda, par le rapprochement des individus au moyen de l'emploi, l'expression et la manifestation d'une culture éminente de la paix et de la tolérance, la considération respectueuse, la protection et la promotion des droits inhérents à la personne humaine.

En ce qui concerne l'OIM, l'importance et l'ampleur de ce projet demandent de sa part une responsabilité accrue en matière de suivi. Pour mener à bien ce projet, elle comptera sur le mécanisme de consultation établi de concert avec les femmes et les groupements de femmes, y compris les réseaux issus de la diaspora. L'OIM voudrait globalement s'appuyer sur le bon vouloir des unes et des autres et sur la coopération des uns et des autres dans l'évaluation des activités du projet.

Du reste, je voudrais assurer le Gouvernement de la Belgique que l'OIM fera diligence pour le tenir informé de l'état du projet ainsi que des avancées réalisées.

Sur ce, je voudrais souhaiter à chacune, à chacun, bon retour dans sa famille.

Je vous remercie.

Résumé

Madame Solina NYIRAHABIMANA, Ministre à la présidence a succédé à Madame NDIAYE. Dans son discours de clôture, elle a souligné l'importance du séminaire pour réaffirmer le rôle des femmes dans la vie politique et économique du Rwanda. Elle a rappelé les actions que les femmes rwandaises ont dû et ont su assumer au sortir du génocide et a mis l'accent sur le « trait d'union du tissu social déchiré par le génocide » qu'a été la femme. Madame NYIRAHABIMANA a également insisté sur le fait que les actions en faveur de la femme rwandaise devaient continuer, et a terminé son mot de clôture en remerciant l'OIM pour son soutien.

MOT DE CLOTURE

Madame Solina NYIRAHABIMANA

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les députés,

Madame le Directeur général adjoint de l'OIM,

Distingués invités et chers participants,

L'honneur m'échoit de pouvoir me joindre à vous en cette fin de conférence de trois jours dont le thème global était « Le rôle de la femme dans la reconstruction et le développement du pays ».

Cette conférence qui a été organisée par le Ministère du genre et de la promotion féminine, l'Organisation internationale pour les migrations, en collaboration avec le Rwanda Women Leaders' Caucus vient au point nommé, car la femme entre dans la phase de mise en œuvre et de jouissance des droits que lui consacre la Constitution que le peuple du Rwanda a adoptée le 26 mai 2003, et promulguée par le Président de la République ce 4 juin 2003.

Je suis donc ravie de l'initiative des organisateurs qui ont pu réunir un grand nombre de femmes rwandaises issues de différents secteurs de la vie de notre chère patrie.

Ce fut l'occasion de réaffirmer le rôle de la femme dans la bonne gouvernance et le développement de notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Distingués invités, chers participants,

Sans devoir visualiser le film du passé, nous savons tous que le génocide de 1994 qu'a connu le Rwanda a complètement détruit notre pays.

Les conséquences ont été nombreuses et ont touché toutes les couches de la population mais en particulier la femme rwandaise.

Heureusement, la femme rwandaise, bien que meurtrie par ces événements sanglants, n'a pas croisé les bras face à cette situation. Elle s'est empressée de mettre son nouveau chapeau, a redoublé d'efforts, et a assumé ses nouvelles responsabilités, en général avec succès.

Elle s'est vue confier de lourdes responsabilités qu'elle n'était pas préparée à assumer, comme le rôle de chef de famille, la prise en charge des groupes vulnérables au sein d'une société déchirée sur le plan psychologique, social, économique, juridique, culturel, etc.

Face à ces défis énormes, les femmes rwandaises se sont lancées dans tous les secteurs de la reconstruction du pays : nous sommes impliquées dans le domaine social, économique, culturel, scientifique, juridique et dans les instances de prise de décision et dans la recherche de la paix et la sécurité. C'est ainsi que des prix ont été décernés à certaines associations de femmes comme le prix pour la paix et la tolérance qu'a reçu le « Collectif Pro-femme/ These Hamwe ».

La femme rwandaise a joué un rôle capital dans la reconstruction et le développement de ce pays. Elle a été le pilier et le trait d'union du tissu social qui avait été déchiré par le génocide.

C'est là où les Rwandais en général ont remarqué les potentialités de la femme rwandaise, qui auparavant étaient cachées sous le couvert des usages et coutumes ou de la culture rwandaise.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités, chers participants,

Comme je le disais au début de mon intervention, le terrain est propice, la volonté politique s'est exprimée à travers la Constitution, tous les droits sont garantis ; à nous de jouer. Autrement dit, la balle est dans notre camp. Nous devons nous asseoir à une table et étudier les stratégies nécessaires pour la mise en œuvre des actions affirmatives en faveur de la femme rwandaise ; les stratégies à court terme, à moyen terme et à long terme. Il est utile de rappeler qu'en principe, les droits comme les dettes sont « quérables et non portables ».

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités, chers participants,

Pour revenir sur cette conférence, il doit être relevé que les discussions menées sur les différents thèmes ont beaucoup apporté aux participants et ont donné une voie de résolution à un certain nombre de problèmes. De plus, je ne doute

pas que la mise en œuvre des recommandations tirées apportera un changement significatif à la femme rwandaise.

Je profite de cette opportunité pour saluer, au nom des femmes rwandaises, la signature d'un accord sur un programme de micro-crédit entre l'OIM et le Ministère du genre et de la promotion féminine, qui constitue le prélude d'une coopération durable.

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités, chers participants,

Nous ne pouvons pas terminer sans remercier encore une fois l'OIM pour le soutien tant matériel que moral qu'elle ne cesse de donner à la femme rwandaise.

Je remercie également tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la tenue et à la réussite de cette conférence.

Pour ma part, je reste confiante que la femme rwandaise est pleine de ressources et sera toujours à la hauteur de sa tâche. Je crois également que le Gouvernement rwandais fournira tout le soutien nécessaire.

C'est sur cette note que je déclare close « la conférence sur le rôle de la femme dans la reconstruction et le développement du pays ».

Je vous remercie.

* * * *

Le discours de clôture de Madame Solina NYIRAHABIMANA a mis fin aux trois jours du séminaire de Kigali.

ANNEXES



PROGRAMME

Kigali, du 19 au 21 juin 2003

Journée 1 : 19 juin 2003

10:30 – 11:00 Accueil et enregistrement des participants

Séance d'ouverture

11:00 – 12:20 Mot de bienvenue par la Présidente du RWLC, Madame Joy MUKANYANGE

Discours de l'Ambassadeur de Belgique, Monsieur Marc GEDOPT

Discours du Directeur général adjoint de l'OIM, Madame Ndioro NDIAYE

Discours du Ministre du genre et de la promotion féminine, Madame Marie MUKANTABANA

12:20 – 14:00 *Déjeuner*

Début des travaux sous la présidence de Madame Marie MUKANTABANA, Ministre du genre et de la promotion féminine

Thème 1: Rôle des femmes dans la reconstruction nationale, la résolution et la prévention des conflits

14:00 – 16:00 Modération : Madame Odette NYIRAMILIMO,
Secrétaire d'Etat aux Affaires sociales

Rapporteur général : Agnès MUKAZIBERA

Rapporteur : Jacqueline MUHONGAYIRE

Prévention des conflits et développement économique
Madame Aloysia INYUMBA, Préfet Kigali Rural

- 14:40 – 15:00 Modération : Madame Marie MUKANTABANA
Femmes et médias : la place de l'information pour la promotion du genre
Madame Christine GAHAMANYI, journaliste
Prévention des conflits et développement économique (perspectives de la diaspora)
Madame Marthe-Antoinette BALIHE, économiste
- 15:20 – 16:00 Débats et interventions de la salle
- 16:00 – 16:30 *Pause-café*
- 16:30 – 17:30 Débats et rapport journalier
- 17:30 – 19:00 Réception

Journée 2 : 20 juin 2003

Thème 2 : Le rôle de la femme dans la reconstruction nationale et la prévention des conflits à travers les activités créatrices d'emploi et génératrices de revenus

- 09:30 – 11:30 Modération : Madame Consolata RUSAGARA, 1^{er} Vice-Gouverneur de la BNR
Rapporteur : Agnès KAYIJIRE, Directrice OCIR THE
Prévention des conflits et développement économique, Madame Judith KANAKUZE, Coordinatrice du Réseau Femmes
Problématique de la génération des revenus et de l'épargne
Madame Henriette ZIMURINDA, présidente de la BPF
L'accès au micro-crédit : modalités et systèmes adaptés aux réalités du pays
Madame Jeanne MUREBWAYIRE, fonctionnaire
Débats et interventions
Modération : Madame Angéline MUGANZA, Secrétaire d'Etat au MIFOTRA
Les contraintes et les solutions pratiques liées à la mise en place des micro-entreprises
Madame Agnès KAYIJIRE, Directrice OCIR THE
- 11:00 – 11:30 *Pause-café*
- 11:30 – 12:30 Débats
- 12:30 – 14:00 *Déjeuner*
- 14:00 – 14:30 Signature d'accord de crédit

- 14:30 – 15:30 Modération : Madame Angéline MUGANZA,
Secrétaire d'Etat au MIFOTRA
- Pour une participation accrue des femmes dans les
organisations de règlement de conflits :
- En Afrique: Monsieur Patrick MAZIMHAKA,
conseiller spécial du Président de la République
- Au Rwanda : Madame Madeleine BICAMUMPAKA,
consultante au MIGEPROFE
- Bonne gouvernance et genre
Monsieur Protais MUSONI, Secrétaire d'Etat au
MINALOC
- 16:30 – 17:00 *Pause-café*
- Le rôle des femmes dans le processus de transition
Madame Jeanne RUSILIBYA, Présidente Pro Femmes
- 17:00 – 17:30 Rapport journalier

Journée 3 : 21 juin 2003

Thème 3 : Le renforcement de la position des femmes au sein de leur communauté

- 09:00 – 10:00 Travaux de groupe (3 groupes relatifs aux thèmes du
séminaire)
Modération : Madame Claudine GASARABWE
- 10:00 – 10:30 Présentation de rapports de travaux de groupes
- 10:30 – 11:30 Résolutions et Recommandations modérée par
Madame Odette NYIRAMILIMO, Secrétaire d'Etat
au MINALOC

Discours de clôture

- Motion de remerciement, Madame Jacqueline
MUHONGAYIRE, Députée à l'Assemblée nationale
- Madame Ndioro NDIAYE, Directeur général adjoint de
l'OIM
- Madame Solina NYIRAHABIMANA, Ministre à la
Présidence
- 12:00 – 13:00 *Déjeuner*

ANNEX II

LISTE DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE DU 21/06/03

Nom et prénom	Titre	Organisation
1. S.E. Mme NYIRAMIRIMO Odette	Secrétaire d'Etat	Ministère des Affaires Sociales et de l'Administration Locale (MINALOC)
2. S.E. Mme MUGANZA Angeline	Secrétaire d'Etat	Ministère du Travail
3. S.E. Mme MUGOREWERA Drocella	Secrétaire d'Etat	MINAGRI (Ministère de l'Agriculture)
4. S.E. Mme NYIRAHABIMANA Soline	Ministre à la Présidence	Présidence de la République
5. S.E. Mme MUKANTABANA Marie	Ministre du Genre	Min. du Genre et de la Promotion Féminine (MIGEPROFE)
6. Mme KAYITESI Zainabu Sylvie	Présidente	Commission des droits de l'Homme
7. Mme MUKABARANGA Agnès	Secrétaire Député	Assemblée nationale
8. Mme KANTENGWA Julianna	Député	Assemblée nationale
9. Mme MUKAMUSONI Berthe	Député	Assemblée nationale
10. Mme MUKAMUSA M. Thérèse	Membre de la Commission Constitutionnelle	Commission Constitutionnelle
11. Mme MUKANTAGANZWA Domitilla	Membre de la Commission Constitutionnelle	Commission Constitutionnelle
12. Mme KANAKUZE Judith	Membre de la Commission Constitutionnelle	Commission Constitutionnelle
13. Hon. MUHONGAYIRE Jacqueline	Député	Assemblée nationale de transition

Nom et prénom	Titre	Organisation
14. Mme KABAYA Odette	Secrétaire Exécutive	Pro-Femmes/Twese Hamwe (forum des associations féminines)
15. Mme NDANGIZA Fatuma	Secrétaire Exécutive	CNUR (Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation)
16. Mme BINAGWAHO Agnès	Secrétaire Exécutive	Commission Nationale pour la Lutte contre le SIDA (CNLS)
17. M. NKURUNZIZA Willilam	Directeur Général	Rwanda Investissements and PA
18. Mme MUKAZIBERA Agnès	Secrétaire Générale	MIJESPOC (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture)
19. Mme MUGABO Marie	Ex. S.G.	MINISANTE (Ministère de la Santé)
20. Mme HAJABAKIGA Patricie	Secrétaire Générale	Ministère des Terres
21. Mme MUKABAGWIZA Edda	Secrétaire Générale	Ministère de la Justice
22. Mme GAHONGAYIRE Anne	S.G.	MIGEPROFE
23. Mme MUKAMANA Berthilde	Directrice	MIGEPROFE
24. Mme MUKASINE Marie Claire	D.G.	Société nationale d'assurance
25. Mme KAYIJIRE Agnès	D.G.	OCIR-CAFE
26. Mme RUSAGARA Consolée	1er. Vice- Gouverneur	B.N.R. (Banque Nationale du Rwanda)
27. Mme MUKANKOMEJE Rose	D.G.	Ministère de l'Education
28. Mme INYUMBA Aloysia	Préfet	Province Kigali-Ngali/Rural
29. Mme KAREKEZI Alice	Chercheur	UNR (Université Nationale du Rwanda)
30. Mme GASIBIREGE Rose	Professeur	UNR (Université Nationale du Rwanda)
31. Mme MUKANDAMAGE M. Josée	Vice-Présidente	Cour Suprême
32. Mme MUKABARANGA Béatrice	Vice-Recteur	KIE (Kigali Institute of Education)
33. Mme BISHAGARA Marie Thérèse	Directrice	KHI (Kigali Health Institute)
34. Mme NAHISHAKIYE Léocadie	Professeur	KIE (Kigali Institute of Education)

Nom et prénom	Titre	Organisation
35. M. RWAMASIRABO Emile	Recteur	UNR (Université Nationale du Rwanda)
36. Lt. Col. KABUYE Rose		MINADEF (Ministère de la défense)
37. Ass. Com. NP GAHONZIRE Mary		Police Nationale
38. Mme MUHISONI Rose		Police Nationale
39. Mme POWLEY Elizabeth L.		Women waging peace
40. Mme RUSILIBYA Jacqueline	Présidente	Pro-Femmes/Twese Hamwe (forum des associations féminines)
41. Mme INGABIRE Immaculée	Secrétaire Exécutive	HAGURUKA (Association féminine)
42. Mme MUKANDOLI Dancilla	Présidente	AVEGA-AGAHOZO (Association des veuves du génocide de 94)
43. Mme MUJAWAYEZU	Présidente	CCOAI B
44. Mme NDAHIMANA Christiane	Présidente	Unity Club
45. Mme BAHUNDE Camel	Coordinatrice	Unity Club
46. Mme GAKUBA Jeanne	Vice-Maire	Ville de Kigali
47. Mme KAYITESI RUSERA Emilie	Chargée des Programmes	UNIFEM
48. Mme NIWEMFURA	Secrétaire Ex. Beijing	MIGEPROFE
49. Mme KAGAJU		Coopération Canadienne
50. Mme MUKANYANGE Joy	Directrice MDC	Ministère des affaires étrangères MDC (Missions diplomatiques et consulaires)
	Présidente RWLC	Rwanda Women Leaders Caucus
51. Me GASARABWE Claudine	Avocate	Cabinet privé
52. Mme SEBERA Marthe	Sec. Exécutive	Human Right – Mobiliser
53. Mme KAGABO Ancilla	Chargée « Gender »	Province Gisenyi
54. MUKARUTAMU Bernadette	Présidente	CLADHO
55. KANYANGE Anne Marie	Commissioner	NHCR
56. Mme MUTETERI Bernadette	Secrétaire du Ministre	MIGEPROFE

Nom et prénom	Titre	Organisation
57. Mme MUKARUGOMWA Venantia	Agent	Projet Lutte contre pauvreté / Butare
58. Mr. KAREGA Vincent	D.G.	Projet de lutte contre la pauvreté
59. Mme NYIRAMATAMA Zaina	Coordinatrice	PACFA (Protection and Care for Families Against HIV/AIDS) – Bur. de la 1ère Dame
60. Mme MUTIJIMA Louise	Présidente	SOF/MVK (Structure Organisationnelle des Femmes/Mairie de la Ville de Kigali)
61. Mme NYIRAKABYARE Odette	Coordinatrice	Réseau des Femmes
62. Mme KAYUMBA Rosette	Directrice	Green Hills academy (école privée)
63. Mme NYIRAMIHANDA Magnifique	Vice-Maire	District Nyamirambo
64. Mme AMRI SUED Nadia	Conseiller	Nyamata
65. Mme HARERIMANA Zura		Voir Unity Club
66. Mme RWIGEMA Jeannette	Directrice	I.T.T. (International Travel & Tours)
67. Mme KANTENGWA Anne Marie		
68. Mme BIRUTA Chantal	Membre	Unity Club
69. Mme MAKUZA Clémentine	Membre	Unity Club
70. Mme KABEGA Emilienne	Coordinatrice	DUTERIMBERE
71. Mme MUKANTABANA Rose	Secrétaire Exécutive	HAGURUKA
72. Me KANZAYIRE Bernadette	Député	Assemblée nationale
73. Mme KAYITESI Mathilde	Secrétaire Exécutive	PRO-FEMMES (collectifs des association de femmes)
74. Mme MBABAZI Odette Karenzi	Directrice	Cercle Sportif de Rugunga (district)
75. Mme MUKABIRASA Rose	Projet Développement	MUTARA (province)
76. Mme KAYIRABA Florence	Maire	District KICUKIRO
77. Mme MUKAMUGEMA Alphonsine	Maire	District KAMONYI

Nom et prénom	Titre	Organisation
78. Mme MUKANSANGA Marguerite	Maire	Ville de GITARAMA
79. Mme BYUKUSENGE Madeleine		District Kiruhura/Butare
80. Mme MUKANDUTIYE Spéciose		District Save/Butare
81. Mme RUGEMA Christine		District Gisozi/Kigali-Vil. (district)
82. Mme HABIYAMBERE Zawadi		District Butamwa/Kigali (district)
83. Mme MUJAWAMARIYA Floride		Ville de Nyanza
84. Mme NYIRACUMA Eugène		Distr. Cyisaro I Byumba
85. Mme GATESI Olive	Vice-Maire	KICUKIRO (district)
86. Mme NYIRAMATAMA Bernadette	Vice-Maire	GIKONDO (district)
87. Mme KALISA Epiphanie	Vice-Maire	KANOMBE (district)
88. Mme MUKABALISA Aimée Rosalie	Vice-Maire	BUTAMWA (district)

MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Nom et prénom	Titre	Organisation
89. S.E. M. MUCYO Jean de Dieu	Ministre	Ministère de la Justice
90. S.E. M. MURIGANDE Charles	Ministre	Ministère des Affaires étrangères
91. S.E. M. RUDAHUNGA Jean de Dieu	Ministre	Ministère de la Sécurité intérieure
92. S.E. M. KABERUKA Donald	Ministre	Ministère des Finances

MEMBRES DU FORUM DES FEMMES RWANDAISES PARLEMENTAIRES (F.F.R.P.)

	Nom et prénom	Titre	Organisation
93.	Mme BWIZA Connie SEKAMANA		FFRP
94.	Mme KABAGENIE Eugénie		FFRP
95.	Mme KANTENGWA Juliana		FFRP
96.	Mme KAYIRANGWA Claire		FFRP
97.	Mme KANZAYIRE Bernadette		FFRP
98.	Mme KAYUMBA Immaculée		FFRP
99.	Mme MUHONGAYIRE Jacqueline		FFRP
100.	Mme MUJAWAMARIYA Antoinette		FFRP
101.	Mme MUKABALISA B. Donatila		FFRP
102.	Mme MUKABARAMBA Alvera		FFRP
103.	Mme MUKABARANGA Agnès		FFRP
104.	Mme MUKAMURANGWA Henriette		FFRP
105.	Mme MUKAMUSONI Berthe		FFRP
106.	Mme MUKANDORI Anastasie		FFRP
107.	Mme MUKAYUHI Constance		FFRP
108.	Mme MUREKATETE J. d'Arc		FFRP
109.	Mme MWIZA Espérance		FFRP
110.	Mme TUYISHIME Brigitte		FFRP

AMBASSADEURS

Nom et prénom	Titre	Organisation
111. S.E. MACMILLION Margaret	Ambassadeur	Etats Unis d'Amérique
112. S.E. HOGWOOD Sue	Ambassadeur	Grande Bretagne
113. S.E.LEPINE Jacques	Chef de Mission	Coopération Canadienne
114. S.E. MUNZENMEIER Verene	Conseillère	Coopération Suisse
115. M. GOURDIN Jacques	Chargé d'Affaires	Royaume de Belgique
116. S.E. J.A.J.M.G. Alphon	Ambassadeur	Royaume des Pays Bas
117. Mme LA ROSA Joan	Représentante	USAID

ORGANISMES INTERNATIONAUX

Nom et prénom	Titre	Organisation
118. M. MACHARIA KAMAU	Représentant Résident	UNDP
119. Mme KAMATARI Beaudouine	Représentant Résident	UNIFEM
120. M. BROWN Edouard	Représentant Résident	Banque Mondiale
121. M. JENA Dirk	Représentant Résident	FNUAP

SEMINAIRE RWANDA

DOCUMENT DE REFERENCE DE L'OIM

Contexte et justification

En l'espace d'un demi-siècle, l'histoire du Rwanda a été marquée par trois grandes crises successives, des plus tragiques et des plus horribles que l'Afrique et l'humanité aient connues. Le point culminant de ces crises fut le génocide de 1994 qui a emporté, dans des conditions innommables, la vie de plus d'un million de personnes comprenant sans distinction hommes et femmes, jeunes et personnes âgées, enfants et nourrissons. Le viol utilisé comme arme du génocide et des violences sexuelles d'une barbarie inqualifiable ont marqué pour longtemps la chair et la conscience des femmes rwandaises.

Si les conséquences de ces crises ont été indéniablement lourdes pour le pays, elles ont été encore plus sévères pour les femmes et les enfants pour lesquels les répercussions restent permanentes et indélébiles. On estime à 43,6 % le nombre des femmes tuées par rapport à l'ensemble des personnes ayant succombé au cours du génocide de 1994. Parmi celles qui ont survécu, nombreuses sont celles qui ont eu à subir les séquelles des viols, les violences sexuelles de diverses sortes, la contamination par le VIH/SIDA, les grossesses non désirées, les enfants engendrés à la suite du viol (dont certains sont nés séropositifs) ou encore des situations de veuves et d'orphelins. En outre, dans la mesure où elles n'ont plus de parents, beaucoup de jeunes filles se retrouvent dans la situation de chef de famille à 13 ou à 15 ans.

Toutefois, dans une perspective sociologique, ces événements ont contribué à définir pour les femmes un nouveau statut et à déterminer pour elles de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités qu'elles assument désormais, de manière progressive, au sein de la société rwandaise en leur qualité de détentrices du pouvoir de décision et de partenaires importants en ce qui concerne la gestion de la vie nationale.

En dépit du fait que, par le passé, elles ont été victimes au cours des hostilités, les femmes rwandaises, aujourd'hui, se mobilisent de plus en plus avec une prise de conscience remarquable du rôle qu'elles peuvent jouer pour contribuer

efficacement à la reconstruction et mettre ainsi leurs capacités au service de leur pays. Leur présence dans tous les domaines et dans les secteurs public et privé comme au sein de la société civile représente un potentiel énorme qu'il importe de consolider et de gérer dans l'intérêt de la cohésion nationale et du dialogue social nécessaires au développement économique et à la reconstruction du Rwanda.

En réalité, les femmes ont été de tout temps, des acteurs véritables de la promotion du dialogue social, des artisans de la paix et du rapprochement entre les peuples. Cependant, leurs talents et leurs capacités de médiation sont bien souvent méprisés et loin d'être reconnus et acceptés dans les négociations de paix. Il s'avère donc indispensable de promouvoir leur rôle aussi bien que leur représentation au sein des instances dirigeantes et d'affiner davantage leurs compétences afin de les impliquer pleinement et davantage dans les processus de paix et de prévention des conflits.

Au Rwanda, les femmes représentent environ 52 % de la population, 34 % des chefs de famille, 23 % des élus aux comités exécutifs des districts. Elles sont seulement 5 au gouvernement et 17 à l'Assemblée Nationale. Leur implication et leur participation effective devront affecter de manière positive la cohésion et l'unité nationales, créer les conditions de la stabilité et promouvoir de manière durable le développement économique.

Tout en reconnaissant les progrès évidents déjà réalisés quant à la participation des femmes rwandaises à la gestion de la vie nationale, il est nécessaire de renforcer davantage cette présence et surtout leurs capacités pour qu'elles puissent jouer pleinement le rôle qui est le leur.

Les défis de la reconstruction économique et sociale que doit affronter la femme rwandaise dans le contexte post-génocide est immense. Pour y parvenir, la femme rwandaise a plus que jamais besoin d'un appui concret pour occuper la place qui est sienne au sein de la société rwandaise. C'est là le but du séminaire sur le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique au Rwanda.

Objectifs poursuivis

Ce séminaire a pour but de faire prendre conscience aux femmes rwandaises de l'importance de leur rôle dans la paix et l'unité nationale de leur pays grâce aux activités économiques qu'elles peuvent initier ou consolider pour assurer la sécurité alimentaire et le développement économique et politique.

Il s'agit donc de favoriser l'établissement de relations franches et constructives entre les femmes rwandaises résidant au Rwanda et à l'étranger, dans le but de contribuer efficacement et conjointement au processus de paix en cours.

Plus spécifiquement, le projet vise à :

- Sensibiliser l'opinion nationale sur le rôle important joué par les femmes dans les processus de paix, de prévention des conflits et de réconciliation nationale ;
- Attirer l'attention de la communauté internationale sur l'importance du rôle des femmes dans la prévention des conflits et le développement économique ;
- Engager les femmes dans un dialogue sur le rôle essentiel qu'elles peuvent jouer en faveur d'une plus grande paix et d'une meilleure prévention des conflits, tant par la création d'emplois et la génération de revenus que par un développement économique général ;
- Lutter contre l'exode de ressources humaines hautement qualifiées par la création d'emplois au Rwanda ;
- Renforcer la position des femmes dans la société en accentuant leur importance au niveau de la communauté.

Résultats attendus

- Les décideurs du pays et l'ensemble de la population sont mieux informés de l'importance du rôle des femmes dans les processus de réconciliation nationale et de développement économique ;
- Le gouvernement rwandais prend des mesures pour encourager les initiatives des femmes dans la prévention des conflits et les activités génératrices de revenus ;
- Des réseaux et/ou des activités coopératives sont mis en place ou renforcés par les femmes pour appuyer des activités génératrices de revenus, en vue de contribuer au processus global de la réconciliation nationale et à la prévention de conflits ;
- La place des femmes rwandaises dans les processus de décision politique et dans la vie économique est davantage reconnue.

La contribution de l'OIM à la réalisation de ce projet

L'OIM s'intéresse de plus en plus au rôle des femmes dans le rétablissement de la paix à travers des programmes d'après-conflit et de reconstruction sociale. Dans ses programmes d'intervention après-conflits, l'OIM a contribué à donner une aide immédiate aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux

combattants démobilisés qui veulent rentrer au pays en leur offrant une formation à court terme et en mettant sur pied des micro-projets de développement communautaire. L'OIM s'efforce d'identifier dans ses futurs programmes de retour et de réintégration, les femmes comme « **des agents de développement** ».

Les conflits et la militarisation ont souvent comme corollaires des capacités et des responsabilités nouvelles pour les femmes. Par exemple, pendant une crise, la population féminine développe des mécanismes créatifs et flexibles ainsi que des stratégies qui devraient être identifiées et développées dans toute intervention après-conflit. En d'autres termes, il est nécessaire de renforcer les capacités socio-économiques des femmes. Cette condition devrait être le point de départ de toute assistance internationale visant à promouvoir le changement social et à prévenir les conflits.

Depuis près d'une décennie, l'OIM a mis sur pied un certain nombre de projets facilitant l'accès des femmes au marché de l'emploi et aux micro-crédits dans le but de promouvoir la prévention des conflits par le biais de la stabilisation économique. Ces projets ont touché plusieurs pays notamment l'Angola, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Guatemala et le Mozambique.

En mars 1999, afin d'accroître l'accès aux soins médicaux et à l'éducation pour le peuple afghan – surtout les femmes et les filles dans les zones difficilement accessibles – l'OIM a mis sur pied un projet de **retour et de réintégration de nationaux qualifiés afghans** (depuis le Pakistan et des zones rurales d'Afghanistan) dans les secteurs de la santé et l'éducation avec une grande importance donnée aux médecins femmes afghanes. Ce projet est en conformité avec la stratégie de l'OIM en matière d'égalité des sexes car il donne aux femmes et aux hommes l'opportunité de développer et d'utiliser pleinement leurs capacités. En offrant aux femmes qualifiées l'accès à l'emploi, le projet leur a permis de réaliser leur potentiel professionnel et a ainsi contribué à la reconstruction de leur pays tout en restant une source en terme de provision aux besoins de leur famille.

De même, grâce au programme de « **Retour de Nationaux Africains Qualifiés** » (RQAN) mis en œuvre par l'OIM, un grand nombre de femmes africaines hautement qualifiées sont retournées volontairement dans leur pays d'origine pour occuper des postes clés et créer des entreprises. Ces femmes ont contribué de façon significative à la promotion du rôle économique et à la création d'emplois pour les femmes en Afrique, ainsi qu'au développement de stratégies de prévention des conflits sur tout le continent. Mais il est évident que ce type de projet est quantitativement limité, car la plupart des migrants souhaitent conserver le statut acquis dans le pays d'accueil et privilégient la mobilité que permet aujourd'hui un programme comme le MIDA (Migrations pour le développement en Afrique), dont le Rwanda est d'ailleurs l'un des pays bénéficiaires.

C'est dans ce contexte qu'un projet de campagne d'information a été mis sur pied en mars 2001 à Hargeisa, en Somalie, afin de rétablir la confiance et renforcer les efforts de paix par une meilleure communication entre les femmes somaliennes. Ce projet était axé sur les femmes en raison de leur propension naturelle à réduire la tension parmi la population et les clans belligérants. Dans le même ordre d'idées, un séminaire a été organisé pendant une semaine à l'intention d'une vingtaine de femmes professionnelles venant de toutes les régions de la Somalie, à Hargeisa dans le nord du pays afin de :

- promouvoir une prise de conscience du rôle important des femmes somaliennes dans le processus de paix et de reconstruction du pays à travers des discussions constructives ;
- atteindre un consensus sur une déclaration de principe et identifier des actions à poursuivre par les femmes somaliennes qui puissent inclure leur participation active ;
- former des groupes de femmes dans les communautés, à travers le pays, en les aidant à mettre sur pied d'autres séminaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Ce séminaire a ainsi permis entre autres résultats :

- D'identifier des « leaders » femmes ;
- De créer une base de données avec les participantes ;
- De définir et de distribuer une déclaration de principes traçant les grandes lignes du rôle important des femmes somaliennes dans le processus de paix ;
- De mettre sur pied un réseau pour des actions à long terme ;
- D'établir et de distribuer un plan d'action avec des activités spécifiques et des objectifs aux activistes somaliennes.

En outre, une prise de conscience s'est développée chez les femmes somaliennes sur le rôle essentiel qu'elles peuvent jouer pour promouvoir la paix à travers une meilleure communication entre elles. Des efforts de lobby se sont intensifiés auprès des leaders politiques actuels somaliens dans le but de rétablir la paix totale et durable dans le pays.

C'est sur la base de tels acquis que le Gouvernement rwandais et l'OIM organisent au Rwanda, en partenariat avec le Rwandan Women Leaders' Caucus, un séminaire sur **le renforcement du rôle des femmes dans la reconstruction nationale et le développement économique.**

Ce projet a pour but de contribuer à promouvoir la paix, la stabilité, le développement économique et la réconciliation nationale au Rwanda. Il permettra une communication ouverte et constructive parmi les femmes rwandaises

vivant au Rwanda ainsi que celles de la diaspora dans le but d'apporter une contribution effective au processus de paix. Ce soutien au dialogue et au développement de réseaux vise à promouvoir l'emploi, la génération de revenus et le développement économique parmi les femmes, et aussi à prévenir la fuite des cerveaux.

Le séminaire aura pour effet de faciliter la réconciliation nationale ainsi que la cohabitation et aura pour cible la coopération entre les femmes. Une campagne d'information sera menée parallèlement à ce séminaire afin d'accroître la sensibilité de l'ensemble de la population rwandaise.

Le rôle économique important des femmes ne doit pas être négligé surtout en relation avec les activités qui correspondent à des emplois durables. La contribution des femmes à la vie de leurs familles ainsi qu'à celle de leurs communautés par leur soutien économique et leur stabilité peut jouer un rôle vital dans la promotion de la stabilité et une paix durable. A travers le soutien aux activités économiques des femmes et en particulier à travers l'établissement de micro-entreprises, on peut atteindre un impact significatif dans le rétablissement de la paix.

SYNTHESES DES REUNIONS

Séminaire sur le rôle des femmes dans la reconstruction et le développement du Rwanda

Introduction

Du 19 au 21 juin 2003 s'est tenu à l'Hôtel Novotel Umubano un séminaire sur le rôle des femmes dans la reconstruction et le développement du pays.

La cérémonie d'ouverture a été honorée par les personnalités suivantes :

- Le Ministre du genre et de la promotion féminine
- Le Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires sociales
- Le Directeur général adjoint de l'Organisation internationale pour les migrations
- L'Ambassadeur du Royaume de Belgique
- La Présidente du Rwanda Women Leaders' Caucus

Résumé de la première journée – 19 juin 2003

Les allocutions d'ouverture étaient focalisées sur le rôle de la femme dans la reconstruction de son pays et sur l'importance qu'accordent les gouvernements belge et rwandais ainsi que l'OIM aux programmes relatifs aux actions féminines.

Les présentations de la première journée du séminaire étaient axées sur le rôle de la femme dans la reconstruction nationale, dans la résolution et la prévention des conflits ainsi que dans le développement économique.

1. Prévention des conflits et développement économique

La première oratrice, le Préfet de Kigali, Madame Aloysia INYUMBA, a défini la reconstruction nationale comme un long processus dans lequel s'engage un pays pour le remettre en état après une situation de guerre. Cela inclut tous les aspects : social, culturel, psychologique et structurel. Si la reconstruction réussit, ce processus peut servir à prévenir tout conflit.

Un des grands défis à relever au Rwanda est la réduction, voire l'éradication de la pauvreté, qui malheureusement a visé de femme. Or, la reconstruction nationale ne peut se réaliser pleinement que si tous les acteurs (hommes et femmes) s'impliquent corps et âme.

La politique actuelle du Gouvernement d'Union nationale offre des opportunités que les femmes rwandaises devraient saisir pour leur épanouissement au sein de la société. Elles se présentent comme suit : une participation accrue des femmes aux instances de prise de décision et l'adoption d'une nouvelle Constitution sensible aux sexospécificités.

2. Femmes et médias : la place de l'information pour la promotion du genre

Le deuxième exposé par Madame Christine GAHAMANYI portait sur le rôle des médias dans le processus du développement socio-économique du pays. L'histoire du Rwanda a été caractérisée par le non-accès à l'information pour la femme.

Après le génocide, les professionnels des médias, en particulier les femmes, ont joué un rôle considérable dans la sensibilisation de la population à la reconstruction du pays. Le nombre élevé de femmes dans ce domaine a été un atout majeur pour la prise de conscience des femmes à la base et pour leur participation effective aux grands débats et programmes du pays : l'alphabétisation, les juridictions *Gacaca*, la lutte contre la pandémie du SIDA, etc.

3. Prévention des conflits et développement économique (perspectives de la diaspora)

La troisième oratrice, Madame Marthe-Antoinette BALIHE, a exhorté ses consœurs à plaider pour l'inclusion de la femme rwandaise de la diaspora dans le processus de développement économique du pays, car sa mise à l'écart constituerait une perte en capital humain pour le Rwanda vu le potentiel que représentent les membres de la diaspora rwandaise.

Après ces différents exposés, il y a eu des échanges d'idées et des demandes de précision sur les points qui seraient restés obscurs.

Pendant ces échanges quelques recommandations ont été émises :

- Création du Réseau des femmes regroupant les femmes de la diaspora et celles vivant dans le pays.
- Intégration des femmes de la diaspora au processus de reconstruction nationale.
- Changement du mot diaspora car il signifie autre chose (dispersion).
- Facilité d'accès à l'ouverture des comptes pour les femmes.

- Sensibilisation des femmes pour leur autonomie financière.
- Collecte de données sur différentes entreprises en vue de l'élaboration de projets.
- Accès à l'information au moyen de la radio, p.ex, pour chaque Rwandaise/ création de clubs d'écoute.
- Mise en commun du potentiel et des ressources de toutes les Rwandaises pour le développement du pays.

Résumé de la deuxième journée – 20 juin 2003

Les travaux de la conférence se sont poursuivis pendant la deuxième journée et les sujets sur lesquels les participants ont échangé dans la matinée sont les suivants :

1. Prévention des conflits et développement économique

La première oratrice, Madame Judith KANAKUZE, a fait une analyse scientifique sur le rôle de la femme dans le développement économique et a parlé des stratégies adoptées au Rwanda pour affronter les défis de la féminisation de la pauvreté. Elle a considéré le principe de la solidarité à travers les coopératives d'épargne et de crédit comme une alternative de solutions à la paupérisation de la population féminine.

Selon elle, les grands défis à relever sont l'ignorance, le faible niveau d'éducation, la difficulté d'accès à l'information et au crédit, et la surcharge de travail de la femme. C'est pourquoi, elle recommande la création de points focaux pour la dissémination de l'information sur les crédits, la mise en place d'un mécanisme permanent de formation et de plaidoyer en genre et développement et prévention des conflits.

2. Problématique de la génération des revenus

Dans son exposé, Madame Henriette ZIMURINDA a cité les croyances, les pratiques et attitudes des femmes rwandaises qui constituent un frein au développement et à leur épanouissement. Considérant la situation socio-économique de la femme rwandaise, elle a énoncé les obstacles et les freins à son amélioration, à savoir : les conséquences du génocide, la pauvreté et l'ignorance, l'accès limité aux opportunités économiques. S'agissant des activités génératrices de revenus, elle a plaidé pour une meilleure promotion des initiatives féminines.

3. L'accès au micro-crédit : modalités et systèmes adaptés aux réalités du pays

Madame Jeanne MUREBWAYIRE a démontré comment les femmes pouvaient avoir accès au crédit en utilisant les différents moyens disponibles.

4. Les contraintes et les solutions pratiques liées à la mise en place des micro-entreprises

Ce sujet a été présenté par Madame Agnès KAYIJIRE, qui a mis en relief les différents problèmes rencontrés par les femmes dans la conception de projets liés à l'ignorance et à la culture. Elle a également démontré les stratégies que les femmes devraient utiliser pour se développer économiquement en saisissant les opportunités qui s'offraient à elles.

Après ces différents exposés, les débats ont abouti aux recommandations suivantes :

- Formation de forums d'échange pour que les femmes échangent leurs expériences en termes de micro-finance.
- L'établissement d'un code régissant le marché, afin d'instaurer le libéralisme au Rwanda.
- Recommandation aux associations recevant des aides des bailleurs de fonds : réserver au moins 5 % pour la formation des femmes, afin de leur permettre de mieux gérer leurs projets.
- Mise à disposition de fonds de soutien aux lauréates qui terminent leurs formations afin de trouver des solutions au problème du chômage.
- Campagne d'information intensive (médias, brochures, dépliants) sur la banque populaire des femmes afin d'augmenter le nombre de femmes adhérentes.
- Réunions du regroupement économique des femmes pour affronter le marché international.
- Mise en place de mécanismes de catégorisation d'association, **et ne pas rester** dans les associations à but non lucratif ; cela permettra aux femmes de se lancer dans différents secteurs productifs.
- Sensibilisation des femmes à la diversification des domaines d'intervention économiques.

Après le déjeuner, les activités se sont poursuivies et ont débuté par la cérémonie de signature de l'accord de crédit de 30 000 euros entre le MIGEPROFE, représenté par le Ministre du genre et de la promotion féminine, et l'Organisation internationale pour les migrations, représentée par Madame Ndioro Ndiaye, Directeur général adjoint.

Ce crédit est destiné au renforcement des capacités économiques des femmes rwandaises.

- Dans son mot de circonstance, Madame le Directeur général adjoint a apprécié les efforts louables des femmes rwandaises, investies afin de contribuer au développement socio-économique de leur pays.

- Elle a rappelé que les migrations ont un rôle important dans le développement économique des pays. Elle espère que ce crédit pourra contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la femme rwandaise.
- Quant à Madame le Ministre, elle a remercié l'OIM pour le geste qui a été fait en signalant qu'il va sûrement apporter un plus aux femmes rwandaises.

Après cela ont suivi les différents exposés de l'après-midi.

5. Pour une participation accrue des femmes dans les organisations de règlement de conflits (en Afrique)

Monsieur Patrick MAZIMHAKA a commencé par un aperçu historique des conflits en Afrique. S'agissant du rôle de la femme dans la résolution des conflits, il a insisté sur l'effectivité de cette résolution par les femmes. Il a affirmé que la femme a un rôle majeur à jouer dans ce domaine, compte tenu de ses qualités et de son engagement dans la défense de toute cause : elle devrait faire tomber toutes les barrières l'empêchant de jouer ce rôle.

6. Vers une participation accrue des femmes aux mécanismes de règlement des conflits en Afrique centrale (au Rwanda)

Le deuxième orateur, Madame Marie-Madeleine BICAMUMPAKA, a focalisé son exposé sur le rôle qui devrait être celui de la femme dans la résolution des conflits. Pour elle, l'implication de la femme rwandaise dans tout programme visant le mieux-être des citoyens est primordial.

Elle ne peut être intègre dans le processus de pacification si elle n'est pas reconnue comme actrice politique à part entière par ses frères de la classe politique. Il est donc indispensable que toutes les contraintes sociales soient levées.

Dans la résolution des conflits, la femme a un atout de taille : ayant un cœur de mère et visant le bien-être général, elle est guidée par le même esprit chaque fois qu'elle est amenée à poser un acte politique.

Elle est donc la mieux placée pour donner à la paix sa vraie place. Toutefois, la participation de la femme rwandaise aux mécanismes de règlement des conflits ne peut être possible que si elle en exprime elle-même le désir. Pour ce faire, elle doit faire des propositions concrètes. Cela suppose un accompagnement de sensibilisation afin que des solutions soient apportées aux conflits après en avoir cerné les racines profondes.

Elle a émis le vœu de voir se concrétiser des rencontres entre les femmes des pays des Grands Lacs afin de trouver des solutions et de mettre en place des stratégies et ainsi contribuer à une pacification durable qui conduirait à la reprise des relations de bon voisinage entre les pays de la sous-région.

7. Bonne gouvernance et genre

Le troisième orateur, le Secrétaire d'Etat Monsieur Protais MUSONI, a démontré le rôle de la femme rwandaise dans la bonne gouvernance. Il a énoncé les différents principes de la bonne gouvernance.

Il a montré les forces et les opportunités qui sont propres au Rwanda, entre autres, les structures existantes donnant à la femme rwandaise l'occasion de s'exprimer et de contribuer ainsi au développement de son pays.

Il a également mentionné qu'elles ont des défis à relever afin de contribuer à un développement intégral. Il a exhorté les femmes à combattre l'élitisme et à rester liées à la communauté à la base, en renforçant les capacités des femmes élues dans les structures administratives à la base.

8. Le rôle des femmes dans le processus de transition

La quatrième oratrice, Madame Jacqueline RUSILIBYA, Présidente du Collectif Pro-Femmes *Twese Hamwe*, a commencé par parler de la situation de la femme rwandaise au sortir du génocide.

Devant le défi de la reconstruction et de l'édification d'une paix durable au Rwanda, les femmes rwandaises ont concentré leurs énergies sur la gestion des conséquences du génocide. Elles ont œuvré, dans tous les domaines, à la consolidation de leur position.

En entrant dans la phase du développement, les femmes rwandaises se sont impliquées dans la mise en œuvre de tous les programmes nationaux et ce, dans le but de préparer une sortie pacifique de la transition.

A la veille de cette importante échéance nationale, elle a exhorté ses sœurs à jouer un rôle actif en tant qu'électrices et candidates.

Elle a terminé en réaffirmant l'engagement des femmes rwandaises pour contribuer à la transformation structurelle de la société rwandaise par la participation, la consolidation de la paix et la promotion d'un développement durable.

Résumé de la troisième journée – 21 juin 2003

La troisième journée du séminaire a été essentiellement consacrée à des travaux de groupe sur le thème du « Renforcement de la position des femmes au sein de leur communauté ».

Les groupes de travail ont examiné les thèmes suivants :

1. Groupe I : Que devons-nous faire aujourd'hui pour que la femme rwandaise soit vraiment actrice dans la reconstruction nationale ?
2. Groupe II : Que faire pour que les femmes démunies aient plus d'accès aux micro-crédits ?

3. Groupe III : L'implication de la femme est indispensable à une bonne gouvernance. Quelle stratégie utiliser pour avoir au moins les 30 % dans tous les domaines et à tous les échelons ?

A l'issue du séminaire, les participants des trois groupes ont émis des propositions et ont formulé les recommandations suivantes :

Recommandations

Concernant le rôle des femmes dans la reconstruction nationale, la résolution et la prévention des conflits, les participants s'engagent à :

- Créer un centre d'information et de documentation permettant de connaître les différentes capacités et secteurs d'activités de la femme rwandaise.
- Créer un forum de concertation entre le MIGEPROFE, RWLC et les organisations de femmes œuvrant dans le pays ainsi qu'à l'étranger.
- Organiser des voyages d'études et des échanges d'expériences entre les femmes rwandaises.

Concernant le rôle de la femme dans la reconstruction nationale à travers les activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus, les participants qui travaillent dans des services en rapport direct ou indirect aux micro-crédits pourront :

- Adapter et faciliter l'accès de la femme au micro-crédit.
- Renforcer les capacités d'entrepreneuriat chez les femmes.
- Initier et coordonner les programmes et projets d'appui aux femmes focalisés sur l'élaboration, la gestion des projets d'investissement et sur l'accès aux marchés, au niveau national et international.
- Sensibiliser les femmes pour qu'elles diversifient leurs domaines d'intervention.
- Créer un fonds de soutien aux lauréates.

A propos du rôle de la femme rwandaise dans la bonne gouvernance, tous les participants s'engagent à :

- Sensibiliser et former la femme sur les principes de la bonne gouvernance.
- Renforcer les structures organisationnelles des femmes afin qu'elles puissent collaborer étroitement avec les autres structures de base.
- Promouvoir les échanges d'expérience entre les femmes rwandaises occupant de hautes fonctions dans divers secteurs d'activités au niveau national et international et d'autres femmes de différents statuts incluant les femmes rurales.

- Initier et développer la participation des femmes rwandaises au forum des femmes au niveau régional et international.
- Etre solidaires en vue d'atteindre les objectifs communs.
- Promouvoir l'utilisation de technologies appropriées pour alléger les tâches de la femme rwandaise.
- Sensibiliser les femmes pour leur formation permanente et les encourager à occuper des postes à responsabilité (par exemple, dans les instances de prise de décision).

Les participants à ce séminaire ont réitéré la nécessité de la tenue de tels forums de discussions et d'échanges en vue de définir des stratégies communes pour renforcer le rôle de la femme rwandaise dans la reconstruction nationale et le développement durable. Cependant, il a été souligné que le rôle de la femme dans ce processus de développement ne serait possible qu'avec la collaboration étroite des hommes comme partenaires.

Le séminaire de Kigali s'est clos par une motion de remerciement de Madame Jacqueline MUHONGAYIRE, Députée à l'Assemblée nationale, un discours de clôture du Directeur général adjoint de l'OIM, Madame Ndioro NDIAYE, et un mot de clôture du Ministre à la Présidence, Madame Solina NYIRAHABIMANA. Ce dernier discours a mis fin aux trois jours de séminaire de Kigali.

